

Point de vue des praticiens et étudiants vétérinaires sur l'acupuncture en France en 2022

Cécile Beer

▶ To cite this version:

Cécile Beer. Point de vue des praticiens et étudiants vétérinaires sur l'acupuncture en France en 2022. Médecine vétérinaire et santé animale. 2024. dumas-04481611

HAL Id: dumas-04481611 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04481611v1

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.







Année 2024

POINT DE VUE DES PRATICIENS ET ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRES SUR L'ACUPUNCTURE EN FRANCE EN 2023

THÈSE

pour obtenir le diplôme d'État de

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

présentée et soutenue publiquement devant la Faculté de Médecine de Créteil (UPEC) le 8 Janvier 2024

par

Cécile, Marie, Sophie BEER

sous la direction de

Geneviève MARIGNAC

JURY

Présidente du jury :	Mme Véronique VIATEAU	Professeure à l'EnvA
Directrice de thèse :	Mme Geneviève MARIGNAC	Maître de Conférences à l'EnvA
Examinatrice :	Mme Lélia BERTONI	Maître de Conférences à l'EnvA





vet-alfort.fr

Liste des enseignants intervenant dans l'encadrement des thèses de Doctorat vétérinaire



version décembre 2023

M	Adiau	onférences titulaires de Karim		DPASP	
	Adjou		Professeur		1
М	Audigié	Fabrice	Professeur	DEPEC	2
М	Bellier	Sylvain	Professeur	DSBP	3
Mme	Benchekroun	Ghita	Maître de conférences HDR	DEPEC	4
М	Blaga	Radu	Professeur	DSBP	5
М	Blot	Stéphane	Professeur	DEPEC	6
М	Boulouis	Henri-Jean	Professeur émérite	DSBP	7
Mme	Chahory	Sabine	Professeur	DEPEC	8
Mme	Chastant	Sylvie	Professeur	DPASP	9
M	Chateau	Henry	Professeur	DSBP	10
Mme	Chetboul	Valerie	Professeur	DEPEC	11
Mme	Crevier-Denoix	Nathalie	Professeur	DSBP	12
M	Degueurce	Christophe	Professeur	DSBP	13
M	Denoix	Jean-Marie	Professeur	DEPEC	14
M	Desquilbet	Loïc	Professeur	DSBP	15
Mme	Dufour	Barbara	Professeur émérite	DPASP	16
М	Eloit	Marc	Professeur	DSBP	17
М	Fayolle	Pascal	Professeur émérite	DEPEC	18
М	Federighi	Michel	Professeur	DPASP	19
М	Fontbonne	Alain	Professeur	DEPEC	20
Mme	Gilbert	Caroline	Professeur	DSBP	21
М	Grandjean	Dominique	Professeur	DEPEC	22
Mme	Grimard-Ballif	Bénédicte	Professeur	DPASP	23
Mme	Haddad-Hoang Xuan	Nadia	Professeur	DPASP	24
M	Jouvion	Gregory	Professeur	DSBP	25
M	Kohlhauer	Matthias	Professeur	DSBP	26
Mme	Le Poder	Sophie	Professeur	DSBP	27
Mme	Le Roux	Delphine	Maître de conférences HDR	DSBP	28
М	Manassero	Mathieu	Professeur	DEPEC	29
Mme	Maurey-Guénec	Christelle	Professeur	DEPEC	30
M	Millemann	Yves	Professeur	DPASP	31
M	Ponter	Andrew	Professeur	DPASP	32
Mme	Risco-Castillo	Véronica	Maître de conférences HDR	DSBP	33
Mme	Rivière	Julie	Maître de conférences HDR	DPASP	34
					35
Mme	Robert	Céline	Professeur	DSBP	
М	Tiret	Laurent	Professeur	DSBP	36
М	Tissier	Renaud	Professeur	DSBP	37
М	Verwaerde	Patrick	Professeur	DEPEC	38
Mme	Viateau	Véronique	Professeur	DEPEC	39
Liste des	Maîtres de conférences et In	génieurs de recherche	DMV		
Liste des M	Maîtres de conférences et In Arné	ngénieurs de recherche Pascal	DMV Maître de conférences	DPASP	1
М		•		DPASP DPASP	1 2
M Mme	Arné	Pascal	Maître de conférences		
M Mme Mme	Arné Barassin	Pascal Isabelle	Maître de conférences Maître de conférences	DPASP	2
M Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino	Pascal Isabelle Alix	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC	2
M Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni	Pascal Isabelle Alix Lelia	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC	2 3 5
M Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC	2 3 5 7
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP	2 3 5 7 8
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP	2 3 5 7 8 9 10
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC	2 3 5 7 8 9 10
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virgillemette Guillaume Alline	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginile Guillemette Guillaume Alline Maxime	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme M Mme M	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme M Mme M Mme M M	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M Mme Mme	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme M Mme M Mme M Mme M Mme M	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginile Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginile Valentine Sandrine	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DPASP DSBP	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 4 15 16 17 18 19 20 21
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet Kurtz	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DEPEC DEPEC	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Maxime Anne-Claire	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 20 21 22 23 24 25
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conferences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences associé Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginile Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginile Valentine Sandrine Maxime Maxime Marine Chantal Mohamed Estelle	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP DSBP DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP DSBP DSBP DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 3 5 5 7 7 8 8 9 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 15 16 17 18 19 20 21 12 22 23 24 25 26 27 28 29 29 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 3 5 5 7 7 8 8 9 9 10 11 1 12 13 3 14 4 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 32
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 29 21 33 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DEPEC DEPEC DEBPEC DEBEC DEBPEC DEBPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 29 31 31 31 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mtimet	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 33 33 34 34 34 34 36 36 37 37 37 38 37 38 37 38 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mtimet Mortier	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginile Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginile Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 32 33 34 34 34 35 36 36 37 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mitmet Mortier Nudelmann	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy Nicolas	Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 33 33 34 34 34 36 36 37 37 38 37 38 37 38 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mitter Mortier Nudelmann Pignon	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy Nicolas Charly	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP	2 3 5 7 8 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 1 22 23 24 25 26 27 28 29 31 32 33 34 34 35 36 36 37 37 38 38 38 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39
	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mitimet Mortier Nudelmann Pignon Polack	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy Nicolas Charly Bruno	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DEBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DSBP DS	2 3 3 5 5 7 7 8 8 9 9 10 11 12 13 3 14 15 16 17 18 12 22 23 24 25 26 27 28 29 9 31 32 33 34 35 5 36 37
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guérin Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mtimet Mortier Nudelmann Pignon Polack Quéré	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy Nicolas Charly Bruno Émilie	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC	2 3 5 7 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 31 32 33 34 35 36 36 37 37 38 38 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39
M Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mme Mm	Arné Barassin Barbarino Bertoni Canonne-Guibert Chevallier Cochet-Faivre Cordonnier-Lefort Coudry Crepeaux Crozet De Paula Reis Delsart Denis Deshuillers Gauthier Guétin-Poirier Jacquet Kurtz Lagrée Le Dudal Legrand Mammeri Manguin Marignac Marotto Maurice Mespoulhes-Rivière Mtimet Mortier Nudelmann Pignon Polack Quéré Ravary-Plumioën	Pascal Isabelle Alix Lelia Morgane Lucie Noëlle Nathalie Virginie Guillemette Guillaume Alline Maxime Marine Pierre Michel Virginie Valentine Sandrine Maxime Anne-Claire Marine Chantal Mohamed Estelle Genevieve Stéphanie Emeline Céline Narjès Jérémy Nicolas Charty Bruno Émilie Bérangère	Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV) Maître de conférences Ingénieur de recherche (DMV)	DPASP DEPEC DEPEC DSBP DEPEC DSBP DEPEC DSBP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DPASP DSBP DPASP DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DEPEC DSBP DEPEC	2 2 3 3 5 5 7 7 8 8 9 9 10 11 12 13 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 5 26 27 28 29 31 13 23 33 34 35 36 37 38 39 39

Remerciements

À la Présidente du Jury de cette thèse, le Dr VIATEAU Véronique, Professeur à l'EnvA, qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse. Sincères et respectueux remerciements.

À la directrice de cette thèse, le Dr MARIGNAC Geneviève, Maître de conférences à l'EnvA,

qui m'a fait l'honneur d'encadrer ce travail. Merci pour votre bienveillance, votre patience et les corrections que vous m'avez fourni. Merci pour vos conseils et pour le temps que vous m'avez accordé tout au long de la réalisation de cette thèse. Sincères et respectueux remerciements.

À l'examinatrice de cette thèse, le Dr BERTONI Lelia, Maître de conférences à l'EnvA, d'avoir accepté de faire partie de ce jury de thèse dans le rôle d'examinateur. Sincères et respectueux remerciements.

À tous les participants des interviews sur lesquelles s'appuie cette thèse,

Je vous remercie chaleureusement pour votre participation. Sans vous, mon travail n'aurait eu aucune matière.

À ma famille et mes amis, pour leur soutien sans faille.

Table des matières

Liste d	des	figures	4
Liste d	les	tableaux	5
Liste d	des	abréviations	6
Introd	ucti	on	7
Chapit	tre 1	I:Généralités sur l'acupuncture	8
•		Définition	
	a.	Médecine traditionnelle chinoise	8
	b.	Acupuncture	8
	C.	Une médecine non conventionnelle	9
	2.	Historique de l'acupuncture	9
	a.	Histoire de l'acupuncture en Chine	9
	b.	Diffusion de l'acupuncture à l'international	10
	C.	L'acupuncture vétérinaire en Chine	
		L'acupuncture vétérinaire en Europe et en France	
		Formations disponibles en France	
	4.	Concepts chinois et fondements de la médecine chinoise	12
	a.	Le Taoïsme	
	b.	L'énergie Qi (P. Zeppa, 2013 ; F. Molinier , A. Riaucourt, 1986 ; Christina Matern, 2012)	
	C.	L'aspect binaire Yin et Yang (P. Zeppa, 2013 ; F. Molinier , A. Riaucourt, 1986)	
	d.	L'aspect trinitaire de l'organisme	
		Les quatre mouvements (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986; C. Galand, 2011)	
	f.	Les cinq éléments	
		Les six niveau d'énergie (F. Gonneau, 2023 ; F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; F. LECOIN, 198	,
		Les Méridiens	
	5.	Les points d'acupuncture	
	a.	Définition du point d'acupuncture (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; P. Zeppa, 2013)	
	b.	Mise en évidence des points d'acupuncture	
		 a. Potentiels électriques (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; JEH. Niboyet, 1951 ; C. Galand, 20 21 	011)
		b. La thermographie (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; C. Galand, 2011)	21
		c. Effet Kirlian	
	6.		
	a.	Le point d'acupuncture en diagnostic	
	b.	Utilisation des aiguilles (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986)	
		Les autres techniques	
		a. La moxibustion (P. Zeppa, 2013)	24
		b. La digipuncture	
		c. L'électro-acupuncture	
		d. Stimulation prolongée ou à demeuree. Le laser médical	
Chani	tro 1	e. Le laser medical2 : L'acupuncture et déontologie professionnelle	
Спарп		Aspects réglementaires, devoir et responsabilités du vétérinaire	
		Devoir et responsabilités du vétérinaire (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022)	
		Aspects réglementaires autour de l'acupuncture	
	U.	a. Réglementation autour de l'acupuncture humaine	
		b. Réglementation autour de l'acupuncture vétérinaire	
	2.	Avis des institutions à propos de l'acupuncture	
	a.	Communiqué du CNOV	
	b.	Point de vue de l'Inserm (Barry, C. et al, 2014)	
	C.	Point de vue de l'OMS sur la médecine traditionnelle (OMS, 2013)	30
	3.	Effet Placebo	
	a.	Définition	

	b.	Effet placebo chez l'animal	32
	4	. Evidence Based Medicine (EBM)	33
	a.	Définition	33
	b.	Importance de l'EBM dans la pratique de la médecine	33
	C.	L'apport d'Edzard Ernst	
		. Remise en question de l'ancienneté et de l'efficacité de l'acupuncture	
		L'acupuncture : Une propagande ?	
		Études cliniques et manque de preuves	
Chapi	tre	3 : Méthode de l'enquête et analyse du profil des répondants	
	1	. Hypothèse et objectifs	
	2	Méthode	
	a.	Type d'étude	
	b.	Choix des modalités d'entretien	
	3	. Analyse de l'échantillon	
	a.	Recrutement des participants	
	b.	Profil des répondants	
Chapi		4 : Analyse des interviews	
		Les points de vue des vétérinaires en faveur de l'acupuncture	
	a.	Perception de l'acupuncture par les vétérinaires en faveur de l'acupuncture	
		a. Lien avec l'acupuncture chez les vétérinaires favorables à l'acupuncture	
		b. Point de vue à propos de l'acupuncture chez les vétérinaires favorables à l'acupuncture	
		Point de vue sur l'efficacité de l'acupuncture par les vétérinaires favorables à l'acupuncture.	
	c. d.	Utilisation de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture Sécurité et Régulation de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture	
	u.	a. Risques de la pratique de l'acupuncture	
		b. Régulation selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture	
	e.	Formations et enjeux actuels concernant l'acupuncture selon les vétérinaires favorab	
		l'acupuncture	
		a. Formations	
		b. Enjeux actuels	
	2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	a.	Perception de l'acupuncture par les vétérinaires défavorables à cette pratique	
		a. Point de vue à propos des médecines complémentaires dans lesquelles l'acupuncture s'ins	
		b. Point de vue de la position de l'acupuncture par rapport aux autres médecines alternatives	
	b.	Point de vue sur l'efficacité et l'utilisation de l'acupuncture	
		a. L'Evidence Based Medecine b. Utilisation de l'acupuncture : Comment l'acupuncture devrait-elle être utilisée ?	
	C.	Sécurité et régulation	
	٥.	a. Risques de la pratique de l'acupuncture	
		b. Régulation de l'acupuncture vétérinaire	
	d.	Formations et enjeux actuels	66
		a. Formations	
	_	b. Enjeux actuels	
	3	·	
	a.	Perception de l'acupuncture par les étudiants vétérinaires	
		a. Perspective de carrièreb. Point de vue à propos de l'acupuncture	
	b.	Efficacité et utilisation de l'acupuncture	
	υ.	a. Point de vue sur l'efficacité de l'acupuncture	
		b. Utilisation de l'acupuncture	
	C.	Sécurité et régulation	
		a. Risques de la pratique de l'acupuncture	71
		b. Régulation de l'acupuncture	
	d.	Formations et enjeux actuels	
		a. Formations	
Chani	tra	b. Enjeux actuels	73 74
	'		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

	1. Les avantages de l'acupuncture	74
	a. Le bien-être animal	74
	b. Dissocier acupuncture et médecine vétérinaire ?	74
	2. La recherche de l'amélioration du parcours de soin pour l'animal	75
	3. Méfiance vis-à-vis du médicament comme cause de valorisation des médeci	ines
	alternatives	76
	a. Méfiance de la société vis-à-vis du médicament	76
	b. La France, grande consommatrice de médicaments	76
	4. Efficacité	78
	5. Risques face aux obligations déontologiques	78
	6. L'acupuncture, un sujet qui divise ?	79
	a. Les prix d'une consultation en acupuncture	79
	b. Dans quelle mesure faire confiance aux vétérinaires acupuncteurs par rapport à la perte	
	chance pour l'animal ?	
	c. Éviter l'expansion de l'acupuncture ou diffuser cette thérapeutique ?	
	d. Régulation et formations	
	e. Sécurité du patient (World Health Organization, 2020)	
Canalı	f. Tendance de la société : acceptation ou disparition de ce type de médecine ?	
	sion	
	es références bibliographiques	
	e 1 : Mesures de désinfection lors d'un traitement par acupuncture (OMS, 2020)	
	2 : Protocole en cas d'incident en acupuncture (OMS, 2020)	
	2 3 : Questionnaire pour les participants favorables à l'acupuncture	
Anney	4 : Questionnaire pour les participants défavorables à l'acupuncture	92

Liste des figures

Figure 1 : Le Tai Ji	14
Figure 2 : Les quatre mouvements fondamentaux	15
Figure 3 : Les cinq éléments en médecine traditionnelle chinoise	16
Figure 4 : Loi de l'engendrement et de l'inhibition sur les cinq éléments	17
Figure 5 : Les six niveaux d'énergie (F. Gonneau, 2023)	18
Figure 6 : Disposition générale des principaux méridiens chez l'animal (F. Molinier , A. Riauc 1986)	<u>court,</u> 19
Figure 7 : Cliché de thermographie suite à une séance d'acupuncture (G. LITSCHER, 2010)	21
Figure 8 : Clichés de photographies Kirlian (Lerner, A. 1980)	21
Figure 9 : Image d'aiguilles d'acupuncture	22
Figure 10 : Différentes aiguilles (P. Zeppa, 2013)	22
Figure 11 : Les différents moxas (P. Zeppa, 2013)	23
Figure 12 : Utilisation de l'acupuncture par les états membres (OMS 2013)	30
Figure 13 : Sexe des participants	38
Figure 14 : École effectuée par les participants	38
Figure 15 : Domaine d'exercice des participants	38
Figure 16 : Statut professionnel des participants	39
Figure 17 : Nombre d'année de pratique des participants	39
Figure 18 : Domaines d'intérêt des vétérinaires pro ou contre l'acupuncture	40
Figure 19 : Domaines de formation des vétérinaires pro ou contre l'acupuncture	40
Figure 20 : Domaines d'efficacité de l'acupuncture selon les vétérinaires pro acupuncture	44
Figure 21 : Utilisation de l'acupuncture selon les vétérinaires pro acupuncture	46
Figure 22 : Point de vue des vétérinaires pro acupuncture à propos de la régulation de pratique	
Figure 23 : Les domaines dans lesquels l'acupuncture devrait être davantage développée	50
Figure 24 : La pyramide des preuves (Le Calonnec G. 2023)	67

Liste des tableaux

Tableau 1 : Correspondance entre les concepts Yin et Yang	.14
Tableau 2 : Association des organes selon l'état Yin ou Yang	.14
Tableau 3 : Corrélation entre les cinq éléments et leurs symboles (Christina Matern, 2012)	.16
Tableau 4 : Consommation de médicaments en ambulatoire en France (DREES, 2022)	
Tableau 5 : Nombre de termes reliés aux thérapies non conventionnelles par décennie pourcentage de différence avec la précédente décennie entre parenthèse (Karolina Domingues al, 2022)	s et
	•

Liste des abréviations

CNOV : Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

EBM: Evidence Based Medecine

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

MTC: médecine traditionnelle chinoise

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

Introduction

Au cours du siècle dernier, le domaine de la santé a connu une avancée constante, alimentée notamment par le perfectionnement des techniques chirurgicales, la création d'un matériel plus sophistiqué ou encore l'élaboration de nouveaux médicaments. Ce progrès a pu être diffusé en s'appuyant sur des études scientifiques validées par des analyses statistiques.

Pourtant, nous observons en parallèle un engouement pour le retour aux médecines traditionnelles, le « naturel », les remèdes à base de plantes, ou encore pour les pratiques spirituelles telles que le yoga issu de la philosophie indienne. Ces thérapies s'inscrivent souvent dans une démarche d'automédication, en particulier pour des affections courantes mais bénignes. Dans ce contexte, l'avènement de plusieurs thérapies non conventionnelles pourrait s'expliquer par leur facilité d'accès. En effet, de grand nombre de produits de phytothérapie, homéopathie et aromathérapie peuvent être obtenus sans ordonnance en pharmacie.

En outre, la mondialisation a élargi notre perspective, nous permettant de découvrir d'autres modes de pensées et de nouvelles pratiques médicales. Intrigante, <u>la médecine chinoise</u> séduit l'Occident. Son essor pourrait être attribué en partie à son fonctionnement qui diffère de la médecine allopathique, proposant alors une toute nouvelle approche. Elle a été ajoutée à la classification des thérapies que l'on nomme "médecines non conventionnelles", "médecines complémentaires", "médecines alternatives" ou encore "médecines douces".

Nous nous intéresserons tout particulièrement à l'une des branches de la médecine chinoise : <u>l'acupuncture</u>, souvent définie par le terme « art des aiguilles et des moxas ». Elle a déjà fait ses preuves dans quelques domaines tels que la gestion de la douleur. Cependant, malgré l'enthousiasme croissant de certains propriétaires qui recherchent pour leurs animaux de plus en plus de soins identiques à ceux qui leur sont proposés, l'acupuncture est confrontée à la méfiance de la communauté scientifique.

En effet, l'acupuncture étant une thérapie très personnalisée, il est difficile de créer un protocole randomisé dans le cadre d'un essai thérapeutique classique pour en évaluer l'efficacité. Ces études auraient pour optique de fournir des statistiques à analyser afin d'atteindre un niveau de preuve assez probant pour rester en accord avec les objectifs de l'Evidence Based Medecine. L'hétérogénéité des travaux publiés ne permet pas de conclure sur tous les traitements fournis par l'acupuncture en dépit des données disponibles.

Dans ce contexte, l'avis des étudiants et des praticiens vétérinaires sur l'acupuncture pourrait nous éclairer sur cette pratique encore peu connue dans le monde vétérinaire et peu utilisée sur les animaux. Le but de cette thèse n'est pas de conclure sur l'efficacité de l'acupuncture, mais de saisir la manière dont est jugée cette pratique par la profession vétérinaire en 2023 en France via une étude qualitative, en collectant l'avis de plusieurs étudiants et praticiens vétérinaires acupuncteurs ou non. Cette thèse a pour objectif de mieux cibler la perception de l'efficacité de l'acupuncture vétérinaire, mais également d'avoir des réponses concernant sa régulation, sa sécurité et les possibilités de formation.

Tout d'abord, nous nous familiariserons avec les concepts fondamentaux de l'acupuncture pour mieux appréhender cette thérapeutique, afin de se pencher ensuite sur l'aspect règlementaire qui encadre cette pratique. Puis, le cœur de cette thèse s'appuiera sur une enquête qualitative par entretiens semi-dirigés réalisés auprès de 5 étudiants et 20 vétérinaires. L'échantillon inclut à la fois des personnes en faveur et en défaveur de l'acupuncture. Nous détaillerons les modalités de cette enquête avant de discuter des résultats obtenus. Ces résultats seront présentés selon les thématiques suivantes : la perception de l'acupuncture par les participants, son efficacité, sa sécurité, sa régulation, les formations et enfin les enjeux à résoudre autour de cette médecine complémentaire.

Chapitre 1 : Généralités sur l'acupuncture

1. Définition

a. Médecine traditionnelle chinoise

La Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) fait partie du patrimoine national de la Chine et est pratiquée dans le cadre du système national de santé. Il s'agit d'un ensemble de théories et de pratiques développées en Chine depuis des millénaires. Elle s'appuie sur une représentation spécifique de l'anatomie du corps, de l'univers, de la physiologie, et met en œuvre des méthodes de diagnostic particulières (Éric Marié, 2011). Elle se divise en 7 pratiques fondamentales (Zeppa P., 2013) :

- L'acupuncture est détaillée dans le paragraphe suivant.
- La pharmacopée regorge d'une vaste gamme de plantes, ainsi que de substances minérales, fongiques et animales. La formulation des préparations repose sur des dosages précis.
- Le massage Tuina permet de dénouer des tensions. « Tui » signifie pousser et « Na » signifie saisir, deux mouvements utilisés lors de ce massage (Lavier J. , 1975).
- La diététique : « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es », comme l'écrivait le gastronome français Jean Anthelme Brillat-Savarin. Les aliments sont utilisés en prévention ou de façon curative
- Le Qi Gong associe des mouvements de gymnastique et des exercices de respiration.
- La psychologie est considérée comme un facteur clef de la maladie, car le psychique, les émotions et la pensée sont indissociables du corps.
- La chirurgie

b. Acupuncture

Le mot acupuncture provient du latin *acupunctura*, issu de *acus* qui signifie aiguille et *punctura* qui signifie piqûre. Selon la définition du dictionnaire Larousse, l'acupuncture est une « branche de la médecine chinoise traditionnelle consistant à piquer avec des aiguilles en des points précis de la surface du corps d'un patient pour soigner différentes maladies ou provoquer un effet analgésique » (Larousse, 2023).

En réalité, il serait réducteur de n'associer l'acupuncture qu'à des aiguilles. Selon le Collège Français d'Acupuncture, « la pratique de l'acupuncture consiste à stimuler des endroits précis du corps appelés points d'acupuncture. » (Collège Français d'Acupuncture et de Médecine traditionnelle chinoise, 2023). Pour se faire, différents instruments peuvent être utilisés :

- Les aiguilles très fines introduites dans la peau.
- La moxibustion : utilisation de la chaleur pour réchauffer les points d'acupuncture. Pour se faire, la technique ancestrale utilise des bâtons d'armoise dénommés moxas (Zeppa P., 2013).
- L'électro acupuncture : utilisation d'un courant électrique à travers les aiguilles.
- La stimulation laser
- L'acupression ou digipuncture : il s'agit d'une stimulation manuelle des zones par des pressions digitées. Il s'agit d'une forme intéressante à utiliser sur les animaux, puisque certains points sont délicats à piquer à cause de leur localisation.
- Le marteau fleur de prunier : un marteau qui comprend une tête où sont insérées de petites aiguilles. Il est utilisé en tapotant la tête du marteau avec le manche sur les zones cutanées spécifiques. Cette technique s'avère moins appropriée pour les animaux en raison de leur pelage. (Zeppa P., 2013).

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, il s'agit d'une technique thérapeutique. Elle est incluse dans la médecine traditionnelle chinoise (MTC). Cette dernière regroupe un grand nombre de concepts et un mode de pensée très différent de la médecine allopathique occidentale.

c. Une médecine non conventionnelle

L'acupuncture est classée parmi les médecines considérées comme "non conventionnelles". Les autres termes employés sont : "médecine alternative", "médecine complémentaire", "médecine traditionnelle", "médecine douce", "pseudo médecine". Les médecines non conventionnelles sont très diverses : ostéopathie, chiropraxie, moxibustion, homéopathie, phytothérapie, naturopathie, aromathérapie, et bien d'autres.

L'acupuncture diffère donc des médecines actuellement considérées comme conventionnelles qui s'appuient sur des traitements ayant obtenus une validation scientifique. La médecine conventionnelle a une approche basée sur des preuves avec des méthodes de diagnostiques précises. De plus, elle repose sur la mise en place de procédures ou de traitements standardisés. Cela garantit la cohérence et l'uniformité dans les pratiques de soin.

2. Historique de l'acupuncture

a. Histoire de l'acupuncture en Chine

Même si l'acupuncture est un concept très récent en médecine vétérinaire en France, il est communément admis qu'elle a été utilisée en Chine depuis des millénaires. La MTC est une pratique très ancienne, ses premières traces remonteraient aux alentours de l'an 1000 av. J.-C. Elle repose sur l'observation de points cutanés douloureux mis en relation avec des troubles organiques. Le but était de guérir des maladies en piquant des points superficiels de la peau accessibles.

En réalité, plusieurs historiens remettent en doute l'ancienneté des débuts de l'acupuncture. Comme le souligne Warren M. Cochran, la découverte d'aiguilles sur des sites archéologiques en Chine ne prouve pas l'existence de l'acupuncture. Une aiguille en os datant du Paléolithique découverte par Pei Wenzhong aurait été utilisée vraisemblablement pour la confection des vêtements. Des aiguilles en bronze retrouvées sur un site près de Pékin et datant de la période de la dynastie Zhou, entre 722 et 481 avant J.-C., ont pu être utilisées à des fins médicales pour le drainage des abcès ou la phlébotomie, mais probablement pas encore pour d'acupuncture (W. M. Cochran, 2002).

Les concepts de la médecine chinoise sont identifiés avec certitude à partir du Ile siècle avant J.-C. (W. M. Cochran, 2002). Une tombe fouillée par des archéologues sur le site de Mawangdui dans la région de Hunan en 1972 a permis la découverte de documents médicaux datant de 168 avant J.-C (Hunan Museum, 2023). Ils mentionnent des recettes médicinales, l'utilisation des pouls, la moxibustion mais aussi l'existence de conduits à la surface de la peau. Toutefois, l'usage d'aiguille n'est pas mentionné.

L'acupuncture est clairement décrite dans le *Huangdi Nei Jing « le Classique interne de l'Empereur Jaune ».* Il s'agit d'un ouvrage de référence, considéré comme l'un des textes fondateurs de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Son édification est attribuée à l'Empereur Jaune Huangdi qui bénéficia de l'aide de son médecin Qi Bo. L'Empereur ayant régné de 2697 à 2597 av. J.-C., son existence serait mythique. En effet, il s'agirait plutôt d'une compilation des savoirs durant la période des Royaumes combattants (-500 à -200) et de la dynastie Han, dynastie ayant régné au cours de quatre siècles sur la Chine, de 206 avant J.-C. à 220 après J.-C. En d'autres termes, les textes sont hétérogènes, certains pouvant dater de l'an 500 avant J.-C. et d'autres du ler siècle avant notre ère. Il a été enrichi au cours des siècles. Le *Huangdi Nei Jing* expose de façon méthodique les règles de diagnostic et les traitements de la médecine traditionnelle chinoise en précisant le maniement de l'aiguille et la pratique des moxas. Les versions ont dû subir de multiples modifications.

De plus, en 90 avant J.-C., on peut clairement dater la première référence à propos de l'acupuncture avec des aiguilles dans *"Les mémoires historiques"* (le Shiji) écrit par l'historien chinois Sima Qian. Il y décrit un

médecin du nom de Chunyu Yi ayant vécu de l'an 216 av. J.-C. à l'an 150 av. J.-C. qui a été accusé de mauvaise pratique thérapeutique à cause de l'implantation d'aiguilles sur des patients.

Zhang Zhongjing (150-219) médecin de l'époque des Han a apporté une contribution significative à la médecine traditionnelle chinoise, notamment dans les domaines de la pharmacopée et du diagnostic par les pouls. Il se plonge dans le *Huangdi Nei Jing* pour finalement écrire son ouvrage le *Shanghan Zabing Lun (le Traité sur la pathologie du froid et maladies diverses)*. Il décrit également des traitements pour animaux combinant acupuncture et pharmacopée (Christina Matern, 2012).

Après la dynastie Han, lors de la période des Trois Royaumes, un médecin chinois nommé Huangfu Mi (215-282) rédigea le *Zhenjiu jiayi jing (Canon de l'acupuncture et de la moxibustion)*. C'est l'un des premiers travaux systématiques rédigés, et l'un des plus influents. Il compile plusieurs textes antérieurs sur l'acupuncture et décrit 349 points d'acupuncture, leur localisation exacte et leur indication (Zhenjiu Jiayi Jing, 2004).

Vers l'an 1000, la première faculté d'enseignement de l'acupuncture est créée en Chine. Les étudiants peuvent s'exercer sur des statuettes de cuivres percées de trous recouverts de cire. Ils doivent insérer l'aiguille à la position exacte des points afin de traverser la cire et se loger dans les trous (F. Gonneau, 2023).

À partir du XIXe siècle, on observe globalement un désintérêt de la Chine pour la médecine traditionnelle chinoise. En 1822,s l'Empereur Chinois Doaguang prononce un décret d'interdiction de l'acupuncture limité à l'Académie impériale de médecine (J. Nguyen, 2018). Cela reste un marqueur du déclin de l'acupuncture dans son pays d'origine. Au XXe siècle, la médecine occidentale se développe en Chine. Ainsi, l'acupuncture sera supplantée par le développement des médicaments allopathiques.

Cependant, sous Mao Zedong (1893-1976) qui dirige la République Populaire de Chine, la médecine traditionnelle chinoise est remise au goût du jour. Les hypothèses de ce regain d'intérêt seraient d'ordre culturel et financier. En d'autres termes, pour la fierté nationale, mais également pour son aspect pratique. En effet, il s'agit d'une médecine peu coûteuse qui était un moyen de fournir des soins de base à une population massive et accessible pour les classes les plus pauvres. En 1956, le premier congrès pour la médecine vétérinaire populaire a lieu à Bejing. Il est demandé aux participants de combiner la médecine traditionnelle chinoise à la médecine occidentale (Christina Matern, 2012).

b. Diffusion de l'acupuncture à l'international

Au XVIIe siècle, l'acupuncture se fait connaître en Europe grâce aux expéditions réalisées en Orient. Plusieurs personnalités ont participé à cette diffusion. Le Dr Jacob de Bondt (1592-1631), médecin néerlandais, pionnier de la médecine tropicale, écrit *De medicina Indorum* datant de 1642 qui est consacré à la médecine des Indes orientales. Le Dr Willem Ten Rhijne (1647-1700) est un médecin allemand ayant appris au Japon l'acupuncture et la moxibustion. Il publie des livres à ce sujet "Dissertatio de Arthritide: Mantissa Schematica: De Acupunctura: Et Orationes Tres". Il mit en place un protocole pour tester les effets de l'acupuncture sur les arthrites (J. Bossy, 1980).

Au cours de la même période, Engelbert Kaempfer (1651 - 1716), médecin et explorateur, allemand collecta également des informations sur l'acupuncture et la moxibustion au Japon. Les traités qu'il écrivit influencèrent considérablement la réception de la MTC en Occident.

Le Dr Louis Berlioz (1776 - 1848) fut un des pionniers à introduire la pratique de l'acupuncture dans des consultations médicales en France. Il a ouvert la voie à d'autres médecins tels que le Dr Bretonneau ou le Dr Cloquet. Dans leur sillage, 142 auteurs publient des articles sur l'acupuncture. Nous pouvons également citer les noms des Dr Laennec, Trousseau et Velpeau. Les médecins français perçoivent cette discipline à la fois avec scepticisme et admiration (P. Tailleux, 1986).

George Soulié de Morant (1878-1955), sinologue et mongoliste français, ayant été diplomate en Chine fut également un promoteur de l'acupuncture en France. Il publie en 1934 le "Précis de la vraie acupuncture chinoise" ainsi que d'autres livres sur ce domaine dans lequel il décrit les principes qu'il a appris lors de ses nombreux séjours en Chine.

c. L'acupuncture vétérinaire en Chine

La pratique de l'acupuncture sur les animaux débute à la même période que sur les humains, c'est-à -dire à la période de la dynastie Han, qui gouverna en Chine de 206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C. L'animal le plus noble, le cheval, est traité majoritairement. En effet, grâce à son importance militaire au cours des guerres et civile en tant que moyen de locomotion ou de traction dans la vie quotidienne, l'espèce équine fait l'objet de toutes les attentions.

Sous la dynastie Sui (de l'an 581 à l'an 618), des traités d'hippiatrie, forme ancienne de médecine vétérinaire équine, comprennent des cartes d'acupuncture équine aussi avancées qu'en humaine. La « Charte des points d'acupuncture des méridiens du cheval » est écrite durant cette période. Ainsi, l'acupuncture équine connaît une avancée considérable à cette époque.

Du fait de leur valeur marchande, d'autres animaux tels que le chameau et le bœuf occupent également une place importante. Sous la dynastie Ming (1368-1644), deux frères vétérinaires nommés Yu Pen-yuan et Yu Pen-heng compilèrent les connaissances de leurs prédécesseurs dans le Yuan Heng Leao Ma Tsi (Recueil des soins du cheval, buffle et chameau de Yuan et Heng). Il s'agit de l'un des plus grands traités de médecine vétérinaire chinoise (Huard, P., Wong, M. 1963).

Par la suite, après une perte d'intérêt, l'acupuncture refait surface. Ce point historique sera analysé plus loin dans la thèse (cf Chapitre 2 paragraphe 5.a). Fondé en 1949, le Centre chinois de recherches en médecine vétérinaire traditionnelle développe finalement des chartes d'acupuncture adaptées au chien, au chat, au porc et aux volailles (C. Despeux, 1981). Aujourd'hui, en Chine, les carnivores domestiques se sont fait une place en tant qu'animaux de compagnie.

d. L'acupuncture vétérinaire en Europe et en France

Le développement de l'acupuncture vétérinaire en dehors de la Chine est relativement récent. C'est au cours du XXe siècle, avec l'essor de l'intérêt pour les médecines alternatives, que l'acupuncture se propage dans d'autres pays, notamment au Japon, en Amérique du Nord et en Europe. Sur ce dernier continent, c'est en France, en Allemagne et au Royaume-Unis que l'acupuncture vétérinaire a gagné le plus de visibilité au cours des dernières décennies.

Les premiers balbutiements se font par transposition avec les données de l'acupuncture humaine. Les praticiens recherchent alors les particularités de chaque espèce. Une acupuncture propre aux animaux se met en place. En Europe, l'autrichien Oswald Kothbauer est le premier vétérinaire occidental à pratiquer l'acupuncture. Ses résultats dans ce domaine sont publiés en 1973 (Christina Matern, 2012).

En France, Le Docteur vétérinaire Jacques Milin, qui suivit les cours d'un acupuncteur médecin, fut à l'initiative de la création en 1979 de l'Association des Vétérinaires Acupuncteurs Français (AVAF). Les autres co-fondateurs sont : le Dr R. Blondeau, M. Buissens, A. Demontoy, F. Lizonet F. Molinier. Un enseignement de 2 ans fut proposé aux étudiants et praticiens avec chaque année 60h disposées sous forme de cours du soir. 180 étudiants s'y inscrivent la première année en 1981. De 1980 à 1986 furent organisés par l'AVAF des consultations à l'ENVA (S. Richard, 1994).

Professeur d'anatomie à l'ENVA, le Dr Molinier écrit le traité d'acupuncture vétérinaire avec le Dr Riaucourt en 1986. Ce traité est encore aujourd'hui considéré comme la référence en acupuncture vétérinaire en

France. Une option est proposée à l'ENVA avec 30h réparties sur 8 jours de 1985 à 1987, puis 15h théoriques de 1988 à 1992, avant l'arrêt définitif de cette option. Le Dr Molinier créa son propre cabinet à Maisons-Alfort afin de poursuivre les consultations en acupuncture.

En parallèle, au début des années 1970, le professeur de chirurgie A. Cazieux à l'ENVT effectue avec d'autres professeurs des expérimentations : l'hystérectomie de la chienne à pyomètre. Une centaine d'interventions chirurgicales ont lieu sur des patients anesthésiés en partie sous acupuncture. Un film est gardé dans les archives et une étude statistique présentée lors d'un congrès en acupuncture de médecine humaine à Toulouse. Une option acupuncture fut créée à l'ENVT en 1991 par le professeur CAZIEUX avec une heure par semaine, en 8 semaines (S. Richard, 1994). C'est le Dr F. Gonneau qui prendra le relais de cette formation proposée encore actuellement sous la forme d'une initiation de 3 jours.

L'acupuncture vétérinaire se développe en Europe mais aussi dans d'autres pays. En 1974 on assiste à la création de International Veterinary Acupuncture Society (IVAS) aux États-Unis.

3. Formations disponibles en France

En France, plusieurs organismes disposent de formations en acupuncture vétérinaire. Les formations sont accréditées par le CFCV (comité de la Formation Continue Vétérinaire).

- IMAOV, l'institut des Médecines Alternatives et Ostéopathie Vétérinaire dont le formateur est en 2023 le Dr Michel Bolzinger, vétérinaire titulaire du diplôme d'acupuncture traditionnelle chinoise délivré par la Fédération Nationale de MTC. La formation s'étale sur un an avec 10 modules de 3 jours. La formation comporte des travaux pratiques encadrés sur des animaux au cours de deux demi-journées par module (IMAOV, 2023).
- AVETAO, l'Académie Vétérinaire d'Acupuncture et d'Ostéopathie. Une formation en 10 modules de 3 jours également. Cette formation est enseignée en 2023 par les Dr Sylvie Le Nain, Gilles Martin, Emiel Van Den Bosch, Alain Lecat et Stéphane Uzan (AVETAO, 2023).
- l'Ecole Vétérinaire de Toulouse propose une initiation à l'acupuncture de 3 jours par le Dr F. Gonneau
- L'IVAS, l'International Veterinary Acupuncture Society est une société américaine qui propose également des cours en France. Les cours sont organisés en 5 modules en présentiel, auxquels s'ajoutent 3 sessions en ligne ainsi qu'un examen final (IVAS, 2023).
- GEAO, Groupe d'Étude en Acupuncture et Ostéopathie fait partie de l'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie). Il propose des congrès afin de réunir les vétérinaires acupuncteurs et ostéopathes (AFVAC, 2023).

Ces formations sont payantes, aux alentours de 188 euros pour la journée de formation. Il existe donc un enjeu financier pour ces organismes formateurs.

4. Concepts chinois et fondements de la médecine chinoise

a. Le Taoïsme

Le Taoïsme, aussi connu sous le nom de Daoïsme, est un courant de pensée qui se fonde sur le *Dao De Jing (Livre de la Voie et de sa Vertu)* écrit par le célèbre Lao Tseu dont l'existence historique reste incertaine. La version complète du *Dao De Jing* a été découverte sur le site archéologique de Mawangdui et date du lle siècle avant J.-C. Ce document a eu une influence considérable en Extrême-Orient et en Occident. Le taoïsme encourage souvent la recherche de l'équilibre, de l'harmonie et de l'unité avec la nature.

Fondamentalement, le taoïsme met l'accent sur l'harmonie avec le Tao, qui est souvent traduit par « la voie » ou « le chemin » ou bien « l'être suprême ». Le Tao est perçu comme la force fondamentale qui régit

l'univers et qui engendre tout ce qui existe. On peut le concevoir comme la matrice au sein de l'univers préalable au passage du Qi (souffle originel), lui-même précédant la parité binaire du yin et du yang. Ces deux concepts seront décrits dans les paragraphes qui suivent.

b. L'énergie Qi (P. Zeppa, 2013 ; F. Molinier , A. Riaucourt, 1986 ; Christina Matern, 2012)

Le mot « Qi » peut être traduit par énergie ou souffle. Selon la médecine traditionnelle chinoise, il s'agit de la source de l'univers et de la vie, une notion inconnue en Occident pourtant fondamentale en Chine. C'est l'énergie qui circule dans l'organisme, tout comme le sang circule dans les vaisseaux. Néanmoins, les réseaux de la circulation de l'énergie ne sont pas concrètement physiques. Ils sont impalpables et introuvables à la dissection car ils appartiennent à un étage énergétique. L'influence de cette énergie agit sur la matière.

Un subdivision du Qi peut être faite pour comprendre sa notion qui est très large et regroupe différentes fonctions. Selon sa fonction, le Qi a différentes caractéristiques, et se manifeste sous plusieurs formes.

- Le Qi universel est l'aspect le plus général. Sous forme condensée, le Qi est matière solide. Au contraire, il est liquide ou gazeux sous sa forme décondensée.
- Qi du Corps, c'est l'énergie qui anime la matière. S'il quitte le corps c'est la mort.
- Qi Originel ou inné (Yuan Qi), représente un potentiel génétique, c'est l'ensemble des caractères héréditaires et congénitaux de l'individu. Il est transmis lors de la conception de l'individu, mais tend à décroitre au fil de sa vie. Cette énergie est donc abondante à la naissance mais diminue progressivement avec l'âge.
- Qi acquis, somme des apports provenant du milieu extérieur transformés en matière et énergie propre de l'individu
- Qi pectoral (Zong Qi) prend forme dans les poumons au cours des mouvements respiratoires et se rassemble dans le thorax. Il est connecté au cœur et aux poumons et dirige le rythme de la respiration.
- Qi défensif (Wei Qi) protège l'individu des agressions extérieures en restant en superficie du corps.
 C'est une énergie immédiatement disponible, et facilement mobilisable par les aiguilles d'acupuncture. Cette notion se rapproche du rôle de l'immunité connue en Occident.
- Qi nourricier (Ying Qi), à l'inverse, est une énergie plus profonde, qui est extraite à partir de l'alimentation (Gu Qi), de la respiration et des réserves de l'individu (Qi originel). Le Qi nourricier circule dans le sang et les méridiens pour nourrir l'organisme. Cela se rapproche de notre conception occidentale: l'énergie issue de la dégradation des lipides, glucides et protéines apporte les calories nécessaires au fonctionnement de nos cellules.
- Qi correct (Zhen Qi) « désigne le Qi non pathogène ». Il s'agit du dernier stade amélioré du Qi.
- Qi pathogène (Xie Qi) désigne les agressions extérieures. Si le Qi pathogène surpasse le Qi correct, la maladie surviendra.
- Qi des organes pour « l'activité fonctionnelle » des organes. Lors de leur dysfonctionnement on pourra dire « le Vide de Qi d'un organe ». En d'autres termes, l'organe n'assure plus ses fonctions correctement.

Selon le Qi dont on parle, les fonctions diffèrent, mais en général, nous pouvons retenir que le Qi intervient dans cinq grandes fonctions : le réchauffement, la transformation, la protection, le mouvement et enfin le maintien ou homéostasie.

c. L'aspect binaire Yin et Yang (P. Zeppa, 2013 ; F. Molinier , A. Riaucourt, 1986)

Vers le IIIe siècle avant J.-C., une école de pensée décrit la notion du Yin et Yang qui sera reprise par l'historien Sima Qian (-145 ; -86). Ce couple d'opposé permet de comparer la plupart des phénomènes relativement entre eux. Le Yin et le Yang ont depuis le XXème siècle une grande audience dans les pays occidentaux. Ces derniers en retiennent surtout le caractère binaire.

Ainsi, le Yin et le Yang sont une modélisation des interactions universelles, ils sont à la base de tous les phénomènes et évènements de l'univers. C'est la loi de l'équilibre des contraires. En effet, dans la nature on observe une alternance entre des phénomènes opposés mais à la fois complémentaires : l'alternance cyclique du jour et de la nuit, le chaud et le froid, la clarté et l'obscurité... Deux entités interdépendantes, le Yin et le Yang ne pourraient pas exister l'un sans l'autre.

Pour concevoir les phénomènes, l'analogie est utilisée, comme par exemple les symboles yin et yang. Chaque élément de la nature est considéré comme présentant un caractère plutôt Yin ou plutôt Yang, selon sa comparaison avec un autre élément. Par exemple, une température à 25°C sera Yang par rapport à 5°C mais sera Yin par rapport à 35°C. Cette philosophie est représentée graphiquement par le Tai Ji (cf Figure 1). Ce dessin met en relation une forme noire et une forme blanche qui s'inscrivent dans un cercle reflétant ainsi une harmonie. Si l'on sépare chacune des formes, toute la signification est perdue. Ce sont deux aspects d'une même réalité.



Figure 1 : Le Tai Ji
(D. Carter, 2012)

Si l'on reprend l'image d'une montagne, l'adret (Yang) qui est exposé au Sud de la montagne est ensoleillé et plus chaud que l'ubac (Yin) exposé au nord. Dès 168 avant J.-C., le manuscrit de Mawangdui propose le développement d'une logique binaire et propose 22 paires opposées (cf Tableau 1).

Le Yin est assimilé au principe féminin (Nu Gua), à la réception, la manifestation, l'obscurité, le froid, la passivité, l'abattement, l'eau, les démons, le négatif, les organes, la Terre, le fini, le trait discontinu, le carré, la dualité, le pair, la matière, etc. (cf Tableau 1).

Le Yang représente le principe masculin (Fu Xi), la création, la potentialité, la luminosité, le chaud, le dynamisme, la vigueur, le feu, les vivants, le positif, le ciel, l'infini, le trait continu, le cercle, l'unicité, l'impair, l'énergie, etc. (cf Tableau 1). Une liste infinie pourrait être écrite, tant cette idée pourrait être appliquée à tous les composants de la nature : couleur, tempérament, alimentation, climat, pathologie...

Tableau 1 : Correspondance entre les concepts Yin et Yang (modifié de P. Zeppa, 2013)

Yin	Yang
Le principe féminin	Le principe masculin
La Terre	Le Ciel
La manifestation	La potentialité
La réception	La création
L'obscurité	La luminosité
Le froid	Le chaud
La passivité	Le dynamisme
L'abattement	La vigueur
Les démons	Les vivants
Le négatif	Le positif
L'eau	Le feu

Tableau 2 : Association des organes selon l'état Yin ou Yang (F. Gonneau, 2023)

Yin => Viscères	Yang => Organes creux		
Foie	Vésicule biliaire		
Coeur	Intestin grêle		
Rate	Estomac		
Poumon	Gros intestin		
Rein	Vessie		

En médecine chinoise, on distingue les organes pleins des organes vides. Les organes sont donc associés à un état Yin ou Yang : Yin pour les organes pleins, Yang pour les organes creux (cf Tableau 2). La bonne santé d'un organisme repose sur un parfait équilibre entre le Yin et le Yang, lorsque l'harmonie est rompue, des états pathologiques se développent.

d. L'aspect trinitaire de l'organisme

Le Taoïsme, un des piliers de la philosophie chinoise, considère que l'organisme est organisé en trois étages. Le Tao est le principe primordial de l'unité, il engendre le « 1 ». L'unité engendre la polarité, « 2 » : le Yin (la matière, la femelle, trait discontinu) et le Yang (l'énergie, le mâle, trait continu). De la dualité, de l'union de ce couple découle le « 3 » : l'œuf, étage intermédiaire résultant de l'union de l'énergie et de la matière (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986).

Pour résumer, la vision du corps et de son organisation à la base de l'acupuncture, se décompose en trois étages. L'étage supérieur renvoie à l'esprit et le psychique, alors que l'étage inférieur concerne le corps physique palpable décrit en anatomie. Un étage intermédiaire reflète l'interaction des deux précédents étages. Il correspond à la manifestation des émotions et au comportement de l'individu. C'est un étage qui se nourrit des sons, images, couleurs, odeurs, etc. (C. Galand 2011).

Les maladies qui se développent à un étage sont donc en mesure de s'étendre aux autres étages, car ils entretiennent des interrelations (F. Gonneau, 2023). Dans ce contexte, une maladie physique est susceptible de développer un problème psychique, par exemple une dépression. Dans la même idée, une maladie psychologique peut engendrer des troubles physiologiques. Par exemple, le stress peut favoriser certaines maladies. A l'opposé, un mental positif peut aider à améliorer les symptômes d'une maladie, ce serait l'effet recherché par exemple lors de l'administration d'un placebo (C. Galand 2011).

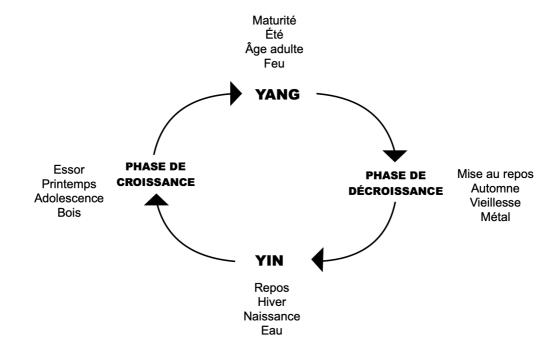
e. Les quatre mouvements (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; C. Galand, 2011)

En plus des états Yin (phase de repos) et Yang (phase d'activité), on pourra rajouter deux autres phases selon le cycle suivant :

- État Yin ou Grand Yin est une phase de repos
- Jeune Yang, phase de passage du Yin vers le Yang, c'est une phase d'essor, de croissance
- État Yang ou Grand Yang, phase d'activité
- Jeune Yin, phase de passage du Yang au Yin, c'est une phase de rétraction, de décroissance.

Grâce à l'alternance Yin et Yang, on pourra décrire des phénomènes cycliques. Cela permet de dépeindre les étapes de transition. Par exemple, le passage du jour vers la nuit (coucher de soleil), n'est pas le même que le passage de la nuit vers le jour (aurore). Le mode de raisonnement des quatre mouvements est ainsi plus adapté. Nous pouvons également l'appliquer aux saisons et aux cycles de la vie (naissance, adolescence, âge adulte et vieillesse). Ce système d'appréciation peut être imagé par un cercle (cf Figure 2).

Figure 2 : Les quatre mouvements fondamentaux (modifié de F. Gonneau, 2023)



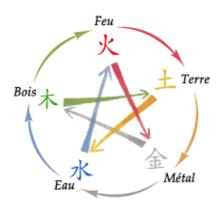
f. Les cinq éléments

Des symboles ont été reliés aux 4 mouvements pour mieux les appréhender. L'élément feu correspond au secteur Yang, l'eau au Yin, le bois est associé au passage du Yin vers le Yang, tandis que le métal caractérise le sens inverse (cf Figure 3). On ajoutera l'élément Terre, que l'on placera au centre, ou bien entre les éléments Feu et Métal (P. Zeppa, 2013).

- le Feu, symbole du potentiel création
- le Métal, symbole de la condensation
- L'Eau, symbole de la réception et de la manifestation
- Le Bois, symbole de l'expansion de la Terre vers le Ciel
- La Terre correspond au lieu de référence, siège de la transformation

Figure 3 : Les cinq éléments en médecine traditionnelle chinoise

(V. Jouan, 2023)



	Water	Wood	Fire	Earth	Metal
Season	Winter	Spring	Summer	Late summer	Autumn
Climate	Cold	Wind	Heat	Dampness	Dryness
Sensory organ	Ears	Eyes	Tongue	Mouth	Nose
Smell	Putrid	Rancid- pungent	Burnt	Aromatic	Musty
Flavor	Salty	Sour	Burnt, bit- ter	Sweet	Hot-spicy
Emotion	Fear/panic	Rage/irrita- tion	Joyous/hec- tic	Brooding/ preoccupa- tion	Sadness/ sighing
Color	Black	Green	Red	Yellow	White
Viscus (yin)	Kidney	Liver	Heart	Spleen	Lung
Bowel (yang)	Bladder	Gallblad- der	Triple burner, small intestine	Stomach	Large intestine
Tissue	Bones, teeth	Tendons, ligaments	Blood vessels	Muscles, connective tissue	Skin, hair
Associated channels	KI/BL	LR/GB	HT/SI TB/PC	SP/ST	LU/LI

Tableau 3 : Corrélation entre les cinq éléments et leurs symboles (Christina Matern, 2012)

Chaque élément est relié à une substance, une saison, une émotion, des organes, un goût (cf Tableau 3). Il existe même des associations avec l'alimentation. Nous pouvons citer plusieurs analogies (P. Zeppa, 2013 ; F. Gonneau, 2023) :

- Le Bois symbolise la mise en mouvement. Le Foie est proportionnellement plus gros chez le jeune que chez l'adulte. On y associe la fonction hépatique et le métabolisme du glucose et du glycogène.
- Le Feu représente l'action, le coeur, les vaisseaux apportant la chaleur
- La Terre est associée à la matière de l'organisme, la fonction lymphatique, le tissu conjonctif, les liquides interstitiels et la rate.
- Le Métal joue un rôle dans les oxydations de la respiration pulmonaire ou cutanée. C'est la fonction du poumon. Le gros intestin est aussi la zone de condensation, de prise en masse des selles.
- L'Eau est liée au métabolisme liquide et à la sphère uro-génitale. Il s'agit du rein, des surrénales, des uretères et des glandes génitales.

Chaque phase a une signification également (F. Gonneau, 2023)

- La phase Eau-Bois correspond à la croissance, la rentrée dans le vivant.
- La phase Bois-Feu est le passage au monde social.
- La phase Feu-Terre signifie le conflit.
- La phase Terre-Métal est la retraite.
- Enfin, la phase Métal-Eau est une période d'effacement, du décès.

Il existe une relation de dépendance entre les cinq secteurs. La loi qui régit les cinq éléments coordonne les influences que chaque élément exerce sur les autres, et l'influence qu'il subit par les autres. Deux lois régissant les cinq éléments sont décrites.

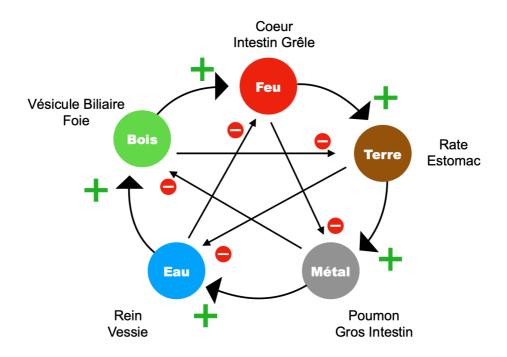
D'après la loi de l'engendrement, un élément produit le suivant. Sur la Figure 4, il s'agit des flèches avec le signe « + » de couleur verte.

- Le secteur Eau nourrit le secteur Bois
- Le secteur Bois nourrit le secteur Feu
- Le secteur Feu nourrit le secteur Terre
- Le secteur Terre nourrit le secteur Métal
- Le secteur Métal nourrit le secteur Eau

D'après la loi d'inhibition, lorsqu'un secteur est en résonance, son secteur opposé présente un vide d'énergie. Cela définit des rapports d'épuisement. Sur la Figure 4, il s'agit des flèches avec le signe « - » de couleur rouge.

- Le secteur Eau inhibe le secteur Feu
- Le secteur Feu inhibe le secteur Métal
- Le secteur Métal inhibe le secteur Bois
- Le secteur Bois inhibe le secteur Terre
- Le secteur Terre inhibe le secteur Eau

Figure 4 : Loi de l'engendrement et de l'inhibition sur les cinq éléments (modifié de F. Gonneau, 2023)



g. Les six niveau d'énergie (F. Gonneau, 2023 ; F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; F. LECOIN, 1995)

Les six niveaux d'énergie correspondent à une approche trinitaire appliquée aux phénomènes Yin et Yang. Le système trinitaire prend en compte trois niveaux : l'essence, la substance et la manifestation. Autrement dit, un étage supérieur, intermédiaire et inférieur sont appliqués pour l'état Yang et Yin.

- Le Tae Yang (Tai Yang) est le niveau supérieur, pure essence du Yang
- Le Yang Ming est le niveau intermédiaire, c'est la manifestation du Yang
- Le Shao Yang est le niveau inférieur, c'est la substance du Yang
- Le Tae Yin, niveau supérieur, essence du Yin
- Le Tsiue Yin (Chuëh Yin), niveau intermédiaire d'expression du Yin
- Le Shao Yin, niveau inférieur, substance du Yin

Les six niveaux d'énergie peuvent être illustrés par la Figure 5.

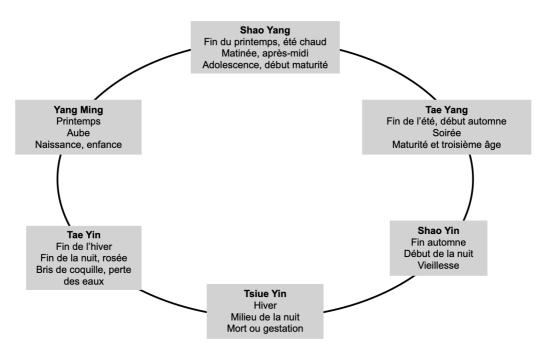


Figure 5 : Les six niveaux d'énergie (modifié de F. Gonneau, 2023)

h. Les Méridiens

Pour les chinois, le corps présente un ensemble énergétique, un réseau vectorisé. Nous pouvons imager ce concept par la métaphore suivante : Les méridiens fonctionnent dans l'organisme de l'individu, telles des rames de métro dans une ville, avec un courant électrique correspondant au Qi de l'individu (C. Matern, 2012). Un méridien est une ligne fictive, tel un flux énergétique qui relie les points d'acupuncture rattachés à une fonction donnée. Les méridiens sont « des lignes de force connectées aux grandes fonctions et placées en correspondance avec le milieu extérieur par l'intermédiaire des points d'acupuncture » (F. Molinier , A. Riaucourt, 1986).

En MTC, une fonction n'est pas seulement liée à un organe, mais à tous les points par où passe son méridien. Ainsi, en cas de maladie, lorsqu'un des méridiens est déficient, on pourra intervenir sur une partie du corps éloignée de l'organe atteint.

La disposition générale des méridiens se présente comme suit (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986) :

- 12 méridiens principaux rattachés aux 12 principales fonctions de l'organisme.
 - o méridien Poumon
 - o méridien Gros Intestin
 - o méridien Estomac
 - o méridien Rate/pancréas
 - o méridien Coeur
 - o méridien Intestin Grêle
 - méridien Vessie
 - o méridien Rein
 - o méridien Maître du Coeur
 - méridien Triple Réchauffeur
 - méridien Vésicule Biliaire
 - méridien Foie

- 12 vaisseaux de liaison (vaisseaux Lo transversaux) unissant deux à deux les méridiens principaux
- Les 8 merveilleux vaisseaux (vaisseaux curieux) correspondent à des structures de contrôle, ils jouent sur plusieurs fonctions à la fois. On peut les citer :
 - o Vaisseau Conception
 - Vaisseau Gouverneur
 - Vaisseau d'Assaut
 - Vaisseau de Ceinture
 - o Yin Qiao Mai
 - Yang Qiao Mai
 - Yin Wei Mai
 - Yang Wei Mai
- Les méridiens secondaires constitués par des branches de ramification

A chaque niveau d'énergie correspond un couple de méridiens. Il sera donc possible de retrouver des atteintes combinées des deux lors de pathologie. Ils pourront alors être utilisés simultanément lors de la séance d'acupuncture. (cf Figure 6) Voici les correspondances :

- T'ai Yang : méridiens Intestin Grêle et Vessie

- Shao Yang : méridiens Triple Réchauffeur et Vésicule Biliaire

- Yang Ming: méridiens Gros Intestin et Estomac

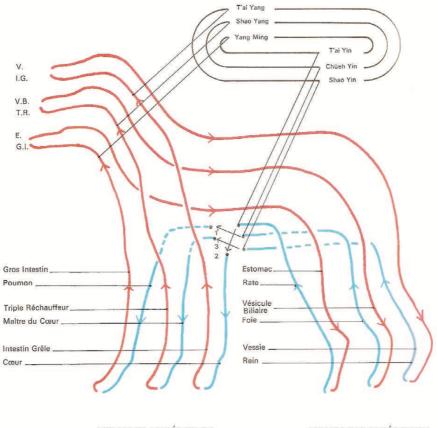
- T'ai Yin : méridiens Poumon et Rate

- Chuëh Yin : méridiens Maître du Cœur et Foie

Shao Yin : méridiens Cœur et Rein

Figure 6 : Disposition générale des principaux méridiens chez le chien

(F. Molinier, A. Riaucourt, 1986)



MEMBRES ANTÉRIEURS

MEMBRES POSTÉRIEURS

5. Les points d'acupuncture

a. Définition du point d'acupuncture (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; P. Zeppa, 2013)

Selon Frédéric Molinier en 1986, les points d'acupuncture pourraient être définis comme « des territoires ponctuels cutanés privilégiés, pourvus d'un rôle d'échange, d'interconnexion entre le système organique interne et le milieu extérieur ». Ils se dessinent tels des fenêtres ouvertes ou au contraire fermées selon l'état du milieu interne ou externe, la saison, le climat et bien d'autres paramètres. Ils possèdent un rôle de régulation des fonctions de l'organisme et sont connectés entre eux par des lignes de force que l'on appelle méridiens. Le Qi circule à travers ce réseau de méridiens.

Néanmoins, des déséquilibres peuvent apparaître, les points d'acupuncture seront donc perturbés et mis hors circuit. Les acupuncteurs sentent les points en hyperactivité par une sensation de chaleur ou de bouillonnement, et les points en hypoactivité par une sensation de froid ou d'aspiration. Là, interviennent les objectifs de l'acupuncture qui permet de stimuler ces points par un stress local pour les remettre en fonction.

b. Mise en évidence des points d'acupuncture

Lors de l'arrivée de l'acupuncture en Occident, en partie à cause de ses théories très éloignées du mode de pensée cartésien, les chercheurs ont tenté de vérifier l'existence des points d'acupuncture par des essais expérimentaux. Le Qi (énergie) est décelable suite à l'observation des résultats s'appuyant sur des expériences en mesure de potentiels électriques, en thermographie ou bien sur l'effet Kirlian (F. Molinier , A. Riaucourt, 1986).

a. Potentiels électriques (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986 ; J.-E.-H. Niboyet, 1951 ; C. Galand, 2011)

Le Dr Niboyet est le premier à réaliser des travaux sur les propriétés électriques des points d'acupuncture. La résistance électrique peut être mesurée grâce à un ohmmètre. « Un courant galvanique est produit par un générateur. Il est transmis à travers l'électrode exploratrice mise en contact avec une partie du corps, elle- même en contact avec une électrode indifférente. Le galvanomètre mesure l'intensité passant dans ce circuit électrique fermé » (C. Galand, 2011).

Des « punctoscopes » furent créés spécifiquement pour localiser avec plus de précision les points d'acupuncture. Pour le chien, les différences de potentiel électrique en regard des points d'acupuncture fluctuent entre 0,250 à 1,5 mV généralement, parfois jusqu'à 3 ou 4 mV. En dehors de ces zones, la différence de potentiel est de 0,250 mV.

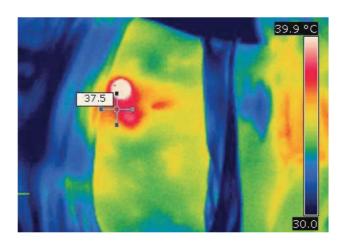
Il a été démontré que la résistivité du tissu cutané était plus faible au niveau des points d'acupuncture. Plus le point d'acupuncture sera perturbé et plus la résistivité sera faible. De cette manière, on pourra donc identifier les points d'acupuncture à traiter et vérifier la réussite du traitement, car la résistivité du point devrait remonter.

b. La thermographie (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986; C. Galand, 2011)

Grâce à des clichés thermiques du corps de patients humains, par le recours aux ondes infrarouges, il est possible d'observer des différences de température entre la localisation des points d'acupuncture déséquilibrés et le territoire environnant. Les acupuncteurs sont capables de sentir si le point a une température plus haute ou plus basse par rapport au territoire adjacent. Cela montre un déséquilibre respectivement de type hyper ou hypo.

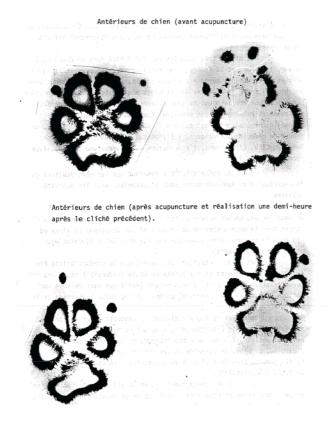
La thermographie pourra elle aussi servir de témoin afin de vérifier si le point en question puncturé revient à une température dans les normes.

Figure 7 : Cliché de thermographie suite à une séance d'acupuncture (G. LITSCHER, 2010)



c. Effet Kirlian

La photographie Kirlian est une méthode qui consiste à prendre en photo un objet soumis à une haute tension électrique. Un halo lumineux peut être visualisé autour de cet objet, c'est l'effet Kirlian. Ce procédé a été découvert par le technicien soviétique Semyon Kirlian. La photographie Kirlian permettrait de visualiser les points d'acupuncture perturbés (F. Molinier , A. Riaucourt, 1986).



Dans le cadre de la pratique de l'acupuncture, on expose le patient à un champ électrique avec une intensité faible. En réponse à cette stimulation, le corps réagit en générant une lueur subtile, capturable en image. Cette électroluminescence résulte de l'émission de radiations lumineuses suite à l'excitation de certains états d'énergie internes du sujet. Dans la figure 8 sont présentés des exemples d'images obtenues par photographie Kirlian.

Les défenseurs de l'effet Kirlian considèrent que les formes et les couleurs du halo reflètent l'état énergétique de l'objet photographié. Cependant, d'autres études scientifiques démontrent que l'effet corona (effet couronne) est à l'origine des halos observés : il s'agit d'un phénomène de décharge électrique partielle entraîné par l'ionisation du milieu (souvent un gaz) entourant les abords d'un conducteur (un objet plongé dans un champs électrique).

Figure 8 : Clichés de photographies utilisant la méthode Kirlian des membres antérieurs d'un chien avant et après une séance d'acupuncture (Lerner, A. 1980)

6. Comment procéder en acupuncture?

a. Le point d'acupuncture en diagnostic

La localisation précise des points d'acupuncture est traditionnellement basée sur des repères anatomiques palpables, tels que les os, les muscles, les tendons et les vaisseaux sanguins. Les praticiens expérimentés sont capables de détecter des variations subtiles dans la texture, la résistance et la réaction de la peau lorsqu'ils touchent les points d'acupuncture.

b. Utilisation des aiguilles (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986)

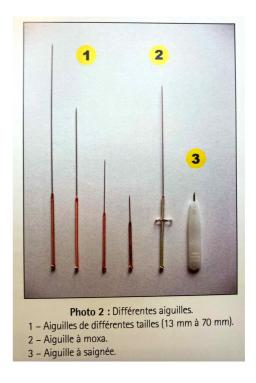
Il existe différents types d'aiguilles

- les aiguilles japonaises : fines, elles sont introduites dans la peau à l'aide d'un mandrin. Elles ne sont pas utilisables en acupuncture vétérinaire en raison de leur fragilité.
- les aiguilles d'or et d'argent : les métaux précieux sont sensés apporter des propriétés particulières. Leur prix est élevé.
- les aiguilles chinoises : aiguilles les plus courantes en médecine humaine ou animale. La tige en acier est sertie dans un manchon. Il existe plusieurs longueurs et diamètres.
- les aiguilles spécifiquement vétérinaires : leur diamètre est plus élevé en rurale, sinon, leur forme est plutôt inspirée des aiguilles humaines.

Figure 10 : Différentes aiguilles utilisées en acupuncture (P. Zeppa, 2013)

Figure 9 : Image d'aiguilles d'acupuncture composées d'acier inoxydable et d'un manche en cuivre (Société Lian Chinaherb B. V., 2023, https:// www.lian.ch/fr-EN/produits/acupuncture)





Les techniques de puncture sont très variées. Si nous ne les détaillerons pas, nous aborderons toutefois leurs caractéristiques propres afin de privilégier une approche simplifiée. L'implantation et la manipulation des aiguilles d'acupuncture obéissent à plusieurs règles. Après la mise en position adéquate de l'animal et une asepsie de la zone avec de l'alcool, l'acupuncteur repère la position précise des points à puncturer. Il s'agira de faire pression avec l'extrémité du doigt sur la zone à traiter afin de guider la pointe de l'aiguille mais aussi afin diminuer la sensation algique pour l'animal. L'aiguille doit être introduite dans la direction et profondeur adéquates. L'acupuncteur peut effectuer des mouvements de rotation.

Un point en hypoactivité, à tonifier, sera souvent en dépression. L'aiguille glissera facilement. Pour tonifier, il faut effectuer un mouvement de va et vient avec l'aiguille ou bien en chauffant le manche, jusqu'à ce que le tégument accroche l'aiguille. La technique de moxibustion pour chauffer l'aiguille est décrite dans la partie suivante. La stimulation dure entre 5 à 10 minutes.

Au contraire, un point en hyperactivité doit être dispersé. Il présentera un caractère compact. L'aiguille s'insère plus difficilement. L'aiguille est laissée en place jusqu'à ce qu'elle se détache d'elle-même. La durée se situe généralement entre 10 et 40 minutes.

c. Les autres techniques

a. La moxibustion (P. Zeppa, 2013)

La moxibustion est une technique qui consiste à créer de la chaleur pour chauffer les points d'acupuncture. Les moxas sont des bâtons d'armoise séchés qui se consument sans flamme, mais dégagent de la fumée et une odeur particulière. Il existe également les moxas d'armoise calcinée qui ne dégagent pas de fumée, tout comme les cônes. Plus récemment, on observe également l'utilisation de lampes chauffantes pour remplacer les moxas.



Figure 11 : Les différents moxas (P. Zeppa, 2013)

Afin de chauffer le point d'acupuncture, là encore plusieurs techniques s'offrent à nous :

- la moxibustion directe non réalisable chez l'animal car il faudrait déposer le moxas directement au contact de la peau
- La moxibustion directe douce en tenant le moxa à quelques centimètres du point d'acupuncture
- La moxibustion indirecte consiste à placer un cône ou moxa sur un support apposé à la peau
- La moxibustion sur aiguille : on colle un moxa ou un cône à l'aiguille insérée dans la peau.

b. La digipuncture

La digipuncture consiste à stimuler les points par des pressions digitées. C'est une technique incluse dans les massages (*Tuina*) en MTC. Les pressions fortes sont dispersantes tandis que les pressions faibles seront tonifiantes. Cette technique peut être intéressante chez les animaux au niveau des points délicats à piquer. (P. Zeppa, 2013)

c. L'électro-acupuncture

Ce procédé fut mis en place après la constatation des phénomènes électriques mis en jeu en acupuncture, décrit dans le paragraphe traitant des potentiels électriques. Les appareils d'électro-acupuncture utilisés stimulent les points grâce à un courant électrique par l'intermédiaire d'aiguille classique ou bien par l'intermédiaire d'électrodes ou plaques apposées à la surface du tégument. (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986)

d. Stimulation prolongée ou à demeure

Ce type de stimulation est intitulé de la sorte car les aiguilles seront laissées en place pendant 24h à quelques jours. L'aspect des aiguilles utilisées est variable. (F. Molinier , A. Riaucourt, 1986)

e. Le laser médical

Le laser est un générateur d'ondes lumineuses, émettant des faisceaux à la fois très fins et puissants. Le rayonnement laser est une onde monochromatique qui permettrait de concentrer les photons en un point précis, et alors transmettre de l'énergie aux tissus. Il existe sur le marché différents laser. Les lasers qui nous intéressent sont dénommés "soft lasers" ou "lasers froids" car ils ne brûlent pas les tissus. Différents paramètres doivent être réglés tels que l'intensité, la fréquence, la longueur d'onde et la durée d'exposition en fonction des effets recherchés en acupuncture. (F. Molinier, A. Riaucourt, 1986)

Chapitre 2 : L'acupuncture et déontologie professionnelle

1. Aspects réglementaires, devoir et responsabilités du vétérinaire

a. Devoir et responsabilités du vétérinaire (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022)

La profession vétérinaire est une profession libérale réglementée. Elle s'exerce de manière indépendante. (M. Veilly, 2018). L'indépendance est l'une des conditions à remplir afin de s'inscrire à l'Ordre des vétérinaires. En effet, selon l'article L. 242-4 du Code rural et de la pêche maritime, « Nul ne peut être inscrit au tableau s'il ne remplit les conditions requises par le présent titre et notamment les conditions nécessaires de moralité, d'indépendance et de compétence ». Ainsi, le vétérinaire doit se montrer apte à répondre de ses actes et décisions en tant qu'acteur de son exercice et de ses responsabilités. La garantie de son indépendance permet d'éviter que les choix du vétérinaire ne soient guidés par d'autres motifs que la protection de la santé publique (M. Mercier, 2022).

Au delà de sa compétence à délivrer des soins résultant de ses qualifications professionnelles, le vétérinaire « incarne une disposition d'attention à l'autre qui conditionne la relation de soin » (L. Varobieff, 2022) entre lui, le propriétaire et son animal. Il réalise son métier en respectant les principes éthiques, dans l'intérêt des propriétaires.

Par ailleurs, la profession vétérinaire est une profession ordinale. Cela implique qu'elle est soumise au contrôle d'une instance professionnelle. Il s'agit de l'Ordre National des vétérinaires créée en 1947. L'Ordre National des Vétérinaires est une institution professionnelle qui représente la profession auprès de l'État et l'administration et défend les usagers de la profession vétérinaire. Il joue un rôle essentiel dans la régulation et la supervision de la profession vétérinaire. Il est également mandaté pour veiller à la déontologie professionnelle afin de garantir la qualité des services délivrés au public par les vétérinaires (M. Veilly, 2018). L'Ordre organise également les chambres de discipline. Les règles de la procédure disciplinaire ont été publiées sous forme de décret en Conseil d'Etat en 1998. Par ailleurs, dans le cadre de l'intérêt général, il est indirectement chargé de garantir la préservation de la santé publique vétérinaire assurée par le corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire.

Les obligations déontologiques relatives à l'exercice de la profession vétérinaire ont été édictées dès 1989 par l'Ordre National des Vétérinaires et consultation des organisations syndicales de vétérinaires, et soumis par le gouvernement au Conseil d'Etat avant promulgation sous forme de Décret. Modifiés en 2015, ces règlements se trouvent dans la section 2 «Code de déontologie vétérinaire», du chapitre II «L'ordre des vétérinaires», du Titre IV «L'exercice de la profession de vétérinaire», du Livre II «Alimentation, santé publique, vétérinaire et protection des végétaux», de la Partie Réglementaire du Code rural et de la pêche maritime. Elles s'appliquent à la pratique de la médecine vétérinaire, y compris l'acupuncture vétérinaire. Elles doivent être respectées sous peine d'exposer les contrevenants à des sanctions pré établies et consignées par le dit code. À noter également la promulgation, en 2015, du Code de Déontologie Vétérinaire. Il s'inspire et reprend textuellement les dispositions énoncées dans les articles de la section 2 «Code de déontologie vétérinaire» du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Deux principes clés sont précisés par l'article R. 242-33 alinéa I du Code Rural et de la Pêche Maritime, "L'exercice de l'art vétérinaire est personnel. Chaque vétérinaire est responsable de ses décisions et de ses actes." Tout d'abord, l'article souligne que l'exercice de l'art vétérinaire est une pratique personnelle. Chaque vétérinaire apporte sa propre expérience, sa compréhension et son jugement uniques dans sa pratique professionnelle. Cette individualité peut découler de formations complémentaires, de spécialisations ou d'approches particulières préférées par le vétérinaire pour répondre aux besoins spécifiques de ses patients.

Néanmoins, toujours selon l'article R. 242-33 alinéa I, chaque vétérinaire porte la responsabilité entière de ses décisions et de ses actions. Ainsi, les choix médicaux, les diagnostics et les traitements proposés par un vétérinaire sont le reflet de sa propre expertise. Cette responsabilité individuelle implique que le vétérinaire doit prendre des décisions éclairées et basées sur des preuves pour garantir la sécurité et le bien-être des animaux traités. En cas de faute, le vétérinaire doit assumer la responsabilité de ses actions et peut être amené à en rendre compte.

En résumé, la profession vétérinaire relève du secteur libéral. Ainsi, la pratique vétérinaire peut être personnelle, mais le vétérinaire doit toujours assumer ses responsabilités. La combinaison de ces deux aspects contribue à façonner l'intégrité et la qualité de la prise en charge des animaux.

Par ailleurs, l'Ordre National des Vétérinaires détient un rôle de surveillance des activités des vétérinaires pour maintenir le respect des normes professionnelles. En cas de manquements déontologiques ou de pratiques inappropriées, il est habilité à diligenter une procédure d'enquête, pouvant aboutir, le cas échéant, à des sanctions disciplinaires.

En effet, d'après l'article R. 242-33 alinéa III du Code Rural et de la Pêche Maritime: "le vétérinaire est tenu de remplir tous les devoirs que lui imposent les lois et règlements. Il accomplit les actes liés à son art selon les règles de bonnes pratiques professionnelles." Cet énoncé met en lumière les obligations essentielles qui incombent aux vétérinaires dans l'exercice de leur profession. D'abord, le respect des lois et règlements permet la bonne garantie que les actions des vétérinaires soient conformes avec les normes établies. Afin de se conformer à ces normes, il est essentiel d'opter pour les bonnes pratiques professionnelles. Cela inclut différents aspects tels que le diagnostic précis, le traitement approprié, la communication claire avec les clients, la gestion des dossiers médicaux et la poursuite continue de la formation pour maintenir les connaissances à jour.

Justement, l'entretien et le perfectionnement des connaissances est souligné dans l'article R. 242-33 alinéa XII du Code Rural et de la Pêche Maritime : "Le vétérinaire acquiert l'information scientifique nécessaire à son exercice professionnel, en tient compte dans l'accomplissement de sa mission, entretient et perfectionne ses connaissances." Les vétérinaires doivent se tenir informés des avancées scientifiques et médicales pertinentes dans leur domaine de pratique. De plus, les informations scientifiques acquises doivent être utilisées de manière pertinente dans la prise en charge des animaux. Enfin, la mise à jour régulière des compétences garantit la capacité des vétérinaires à fournir des soins optimaux aux animaux.

b. Aspects réglementaires autour de l'acupuncture

a. Réglementation autour de l'acupuncture humaine

Pour établir une comparaison, examinons tout d'abord les lois régissant l'acupuncture en médecine humaine. La pratique courante de l'acupuncture, incluant à la fois son processus diagnostique, les moyens employés et les réactions physiologiques qu'elle peut susciter, représente un acte médical. Tout acte médical est exclusivement réservé aux professions médicales.

Dans ce contexte, tout autre praticien s'exposera à des poursuites pénales pour exercice illégale de la médecine, comme stipulé dans l'article L. 4161-1 du Code de la santé publique. Selon cet article, exerce illégalement la médecine "Toute personne qui prend part habituellement ou par direction suivie, même en présence d'un médecin, à l'établissement d'un diagnostic ou au traitement de maladies, congénitales ou

acquises, réelles ou supposées, par actes personnels, consultations verbales ou écrites ou par tous autres procédés quels qu'ils soient, ou pratique l'un des actes professionnels prévus dans une nomenclature fixée par arrêté du ministre chargé de la santé pris après avis de l'Académie nationale de médecine, sans être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4131-1 et exigé pour l'exercice de la profession de médecin, ou sans être bénéficiaire des dispositions spéciales mentionnées aux articles L. 4111-2 à L. 4111-4, L. 4111-7, L. 4112-6, L. 4131-2 à L. 4131-5". L'énoncé souligne que les actes médicaux requièrent certaines qualifications professionnelles pour les exercer. Les différentes exigences sont régies par des arrêtés ministériels et des dispositions légales. Ces réglementations garantissent la compétence et la sécurité des soins prodigués aux patients.

L'exercice illégal de la médecine pour les professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme ou biologiste-médical est susceptible d'encourir des sanctions. Cette affirmation trouve écho dans les textes législatifs, notamment l'article L.243-3 du Code de la santé publique qui stipule : "Sous réserve des dispositions prévues aux articles L. 243-2 et L. 243-3, l'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie des animaux est puni de deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €."

En conclusion, l'acupuncture humaine est une pratique réservée aux docteurs en médecine, sages-femmes et chirurgiens-dentistes diplômés. Il existe un DIU d'acupuncture obstétricale, reconnu par le Conseil de l'Ordre des maïeuticiens mais on peut compter aussi la Capacité Médicale d'acupuncture délivré au bout de deux ans et reconnu par le Conseil National de l'Ordre des Médecins. Ces deux diplômes sont des diplômes inter-universitaires. L'enseignement est dispensé dans les facultés de médecine (C. Hill et A. Fauconnier, 2014).

b. Réglementation autour de l'acupuncture vétérinaire

Il n'est pas clairement établit que l'acupuncture vétérinaire soit considérée comme un acte médical. Cependant, étant donné le franchissement de la barrière cutanée avec les aiguilles, seul un vétérinaire parait légitime d'effectuer de l'acupuncture sur un animal. L'Article L. 243-3 du Code rural et de la pêche maritime énumère plusieurs catégories de professionnels qui peuvent être habilités à effectuer des actes médicaux et chirurgicaux sur les animaux : "Outre les soins de première urgence autres que ceux nécessités par les maladies contagieuses, qui peuvent être réalisés par toute personne, des actes de médecine ou de chirurgie des animaux peuvent être réalisés par plusieurs professions intervenant dans le cadre prévu, par exemple les étudiants des écoles vétérinaires et de l'école nationale des services vétérinaires, les maréchaux-ferrants pour le parage et les maladies du pied, les ISPV, les fonctionnaires et agents qualifiés, etc."

Contrairement à la médecine humaine où l'exercice de l'acupuncture est réglementé par des diplômes, aucun texte officiel n'encadre la pratique de l'acupuncture vétérinaire. De facto, il n'existe actuellement aucun Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires (DESV) dans la discipline de l'acupuncture vétérinaire, ni de certificats d'études approfondies vétérinaires (CEAV), ni de diplômes inter-écoles nationales vétérinaires (DIE) dans ce domaine. Les acupuncteurs vétérinaires ne peuvent donc pas se revendiquer comme des spécialistes en acupuncture, ni se prévaloir de ce titre. Selon l'article R.242-34 du Code rural et de la pêche maritime : "Dans le cadre de son activité professionnelle, le vétérinaire peut faire état de distinctions honorifiques reconnues par la République française et de titres et diplômes listés par le Conseil national de l'ordre des vétérinaires. Il lui est interdit d'usurper des titres ou de se parer de titres fallacieux. Peuvent seuls se prévaloir, dans l'exercice de leur profession, du titre de vétérinaire spécialiste les vétérinaires auxquels le titre de vétérinaire spécialiste est accordé dans les conditions prévues par l'article R. 241-28 et n'a pas fait l'objet d'une mesure de retrait."

Ainsi, n'importe quel vétérinaire inscrit au Tableau de l'Ordre a le droit d'exercer cette thérapeutique. Rien ne stipule que le praticien doive suivre une formation en acupuncture. D'après l'article R242-33 du code rural et de la pêche maritime, "L'exercice de l'art vétérinaire est personnel. Chaque vétérinaire est responsable de ses décisions et de ses actes." En vertu de ces prérogatives légales, il est possible de constater qu'un

pouvoir discrétionnaire est attribué au praticien vétérinaire qui choisit les options thérapeutiques qu'il peut proposer à ses patients.

Toutefois, le vétérinaire doit répondre à une obligation de formation, comme déjà mentionné dans le paragraphe précédent. Il est donc sous-entendu qu'une formation en acupuncture doit d'abord être effectuée. Dans ce contexte, si une erreur est commise par un vétérinaire, son assurance responsabilité civile pourrait refuser de prendre en charge l'affaire si le vétérinaire ne dispose d'aucune formation en acupuncture.

Aussi, même s'il appartient au vétérinaire de choisir les options thérapeutiques qu'il peut proposer à ses patients, le consentement éclairé du propriétaire est obligatoire. Le vétérinaire est tenu d'adopter une démarche de transparence totale, informant le propriétaire de l'animal à propos des modalités thérapeutiques disponibles pour une pathologie donnée.

2. Avis des institutions à propos de l'acupuncture

a. Communiqué du CNOV

En octobre 2021, le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires a publié une prise de position officielle sur l'adéquation des pratiques non conventionnelles en santé animale face aux obligations déontologiques du vétérinaire.

Premièrement, l'Ordre des vétérinaires s'aligne avec la définition établie par l'OMS qui exclut de la catégorie des pratiques de soins non conventionnelles plusieurs thérapies : il s'agit de la physiothérapie, la rééducation fonctionnelle, la phytothérapie et l'ostéopathie animale. Ces quatre thérapies sont donc reconnues par l'Ordre des vétérinaires. Par conséquent, l'acupuncture n'est pas mentionnée dans la liste. Elle fait donc partie des pratiques non conventionnelles qui ne sont « ni reconnues, au plan scientifique, par la médecine conventionnelle, ni enseignées au cours de la formation initiale des professionnels de santé » (CNOV, 2021).

Deuxièmement, il est rappelé que l'exercice de la médecine vétérinaire est intrinsèquement personnel. Néanmoins, cette autonomie s'accompagne d'une responsabilité indéniable : le vétérinaire est responsable de ses actes et décisions lorsqu'il établit un diagnostic ou une démarche thérapeutique : « en l'absence de bases scientifiques validées, toute pratique non conventionnelle ou non reconnue qui ne peut prétendre qu'au seul effet contextuel comme bénéfice pour l'animal, expose les vétérinaires à un engagement accru de leurs responsabilités déontologiques mais aussi civiles voire pénales » (CNOV, 2021). En effet, d'après l'Ordre des vétérinaires cela ne doit jamais impacter négativement le pronostic vital de l'animal soigné, ou mener à une perte de chance. Ces pratiques ne doivent pas se substituer à un traitement médicamenteux si la mise en place de ce dernier est jugée nécessaire.

Troisièmement, l'Ordre souligne l'importance de la notion du consentement éclairé du propriétaire qui est au cœur de la prise en charge de l'animal. Le propriétaire doit être « informé préalablement du traitement préconisé et des alternatives possibles. Si une pratique non conventionnelle ou non reconnue est choisie, le client doit être informé qu'en l'état actuel des connaissances l'efficacité du traitement relève au mieux d'un effet contextuel » (CNOV, 2021).

Suivant ce point de vue, la délivrance de crédits de formation continue ne peut être délivrée pour les pratiques de soins non conventionnelles. De plus, les appellations sur les documents professionnels mixant les termes « vétérinaire » et une médecine non reconnue sont interdits, tout comme la mention « exercice exclusif » dans une médecine non conventionnelle.

Finalement, ce communiqué concerne les vétérinaires mais aussi "les personnes non titulaires du titre de docteur vétérinaire qui revendiqueraient exercer de telles pratiques non conventionnelles ou non reconnues, sur la base d'un diagnostic établi par elles-mêmes en situation d'exercice illégal de la médecine vétérinaire ou en se prévalant d'une prescription établie par un vétérinaire" (CNOV, 2021).

b. Point de vue de l'Inserm (Barry, C. et al, 2014)

L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) est un établissement public français à caractère scientifique et technologique, spécialisé dans la recherche médicale.

Selon le rapport de l'Inserm sur l'acupuncture en médecine humaine publié en 2014, "l'acupuncture est une approche thérapeutique largement pratiquée en France." D'après ce même rapport, les motifs de consultation sont le plus souvent les syndromes douloureux (douleurs ostéo-articulaires et les céphalées) puis le stress, la fatigue ou les troubles de sommeil.

L'Inserm relève l'abondance de données disponibles concernant l'acupuncture. "Plusieurs milliers d'essais sont disponibles dans un grand nombre d'indications. Les revues synthétiques de la littérature et autres méta-analyses réalisées sur le sujet se comptent également par centaines."

Cependant, l'incertitude persiste et il est encore difficile aujourd'hui de clarifier l'efficacité de cette thérapeutique. Pour de nombreuses douleurs chroniques, ainsi que pour le traitement des nausées et des vomissements, on peut affirmer avec une confiance raisonnable que l'acupuncture présente une efficacité supérieure à l'absence de soin. Cependant, en ce qui concerne les nombreuses autres indications, il est plus complexe d'être aussi tranché (Barry, C. et al, 2014).

L'incertitude concerne même la manière dont est mise en œuvre l'acupuncture. Il est actuellement impossible d'attester qu'une utilisation de l'acupuncture traditionnelle sur des points d'acupuncture précis diffère véritablement d'une sélection aléatoire à piquer sur la peau : "il est impossible de dire aujourd'hui si l'acupuncture, quelle que soit l'indication, est plus efficace quand elle est réalisée « dans les règles de l'art », ou quand elle est réalisée dans des zones de piqûre aléatoires, voire en simulant purement et simplement les piqûres" (Barry, C. et al, 2014). Les probabilités de rencontrer des effets indésirables sérieux semblent très restreintes, particulièrement dans le cadre d'une pratique soigneusement régulée dans les contextes occidentaux (Barry, C. et al, 2014).

Ce doute qui règne autour de l'acupuncture souligne l'importance de la recherche future. Des études cliniques et des recherches approfondies peuvent permettre d'obtenir des données plus solides.

c. Point de vue de l'OMS sur la médecine traditionnelle (OMS, 2013)

L'Organisation Mondiale de la Santé est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dédiée à la promotion de la Santé publique. Elle affiche comme objectif d'amener tous les peuples des états à un niveau de santé le plus élevé possible.

Dans son rapport publié en 2013 et intitulé *Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023*, les stratégies à mener au sujet des médecines traditionnelles sont décrites. À travers les régions du monde, la médecine traditionnelle peut être soit le mode principal de prestation de soins, soit un complément de ce dernier.

La médecine traditionnelle englobe un volet substantiel mais souvent sous-estimé des soins de santé alors qu'elle opère dans quasiment tous les pays du monde. La "demande de services dans ce domaine est en progression" (OMS, 2013). La médecine traditionnelle encourage à un accès universel aux soins.

Selon l'OMS, la médecine traditionnelle est une médecine "dont la qualité, la sécurité et l'efficacité sont avérées" (OMS, 2013). De nombreux pays adhèrent à la nécessité d'adopter une approche cohésive et intégrative des soins de santé. Cela pourrait permettre aux pouvoirs publics, aux professionnels et aux

personnes qui recourent aux services de santé, d'avoir accès à une médecine traditionnelle plus sûre et efficiente. Une stratégie mondiale visant à encourager une intégration, une réglementation et une supervision adéquates est souhaitée. Elle sera bénéfique pour les pays désireux de mettre en place une politique active axée sur cette thématique.

Des avancées notables ont été accomplies en acupuncture : "Si cette pratique était initialement un volet de la médecine chinoise, elle est désormais utilisée partout dans le monde. D'après les rapports remis par 129 pays, 80 % d'entre eux reconnaissent désormais l'utilisation de l'acupuncture" (Fig. 12). La majorité des Etats membres de l'OMS reconnaît l'utilisation de l'acupuncture. Cependant, ils sont nettement moins nombreux à valider une règlementation pour la pratique de l'acupuncture. Par exemple, à Singapour, les organismes qui octroient une autorisation d'exercer en acupuncture et en médecine traditionnelle reconnaissent les certificats obtenus auprès des centres d'enseignement supérieur étrangers, à condition qu'ils soient agréés.

Somme toute, pour sécuriser et développer la qualité de la médecine traditionnelle, les autorités sanitaires nationales sont priées de définir des politiques et des stratégies, en tenant compte de leurs besoins spécifiques, à propos de l'encadrement des médecines traditionnelles.

110 100 103 Nombre d'États Membres 90 80 70 60 50 40 30 29 20 -18 10 avec couverture avec un usage avec réglementations par l'assurance reconnu des prestataires maladie

Figure 12 : Utilisation de l'acupuncture par les états membres de l'OMS (OMS, 2013)

Source : Données intérimaires de la deuxième Enquête mondiale de l'OMS sur la MT au 11 juin 2012.

Les avis des institutions concernant l'acupuncture divergent. Pour l'Ordre des vétérinaires, l'acupuncture n'est pas reconnue sur le plan scientifique et repose donc sur des effets contextuels. Au contraire, l'OMS regarde d'un oeil positif l'acupuncture classée dans la catégorie des médecines traditionnelles. Enfin, l'Inserm met en lumière l'incertitude de son efficacité malgré l'abondance des donnés disponibles. En effet, son efficacité est remise en question à cause de l'absence de différences significatives avec un traitement placebo ou encore à cause la difficulté de la mise en place d'un placebo valide au cours des études scientifiques.

3. Effet Placebo

a. Définition

Selon le dictionnaire Larousse, un placebo désigne "une préparation dépourvue de tout principe actif, utilisée à la place d'un médicament pour son effet psychologique". Nous pouvons élargir cette définition en englobant tout procédé thérapeutique n'ayant pas d'efficacité propre ou spécifique concernant les symptômes ou la maladie du patient, mais agissant tout de même sur le processus de guérison par le biais de mécanismes psychologiques. Il peut s'agir d'un médicament, d'un vaccin, d'une chirurgie, d'une procédure, d'une manipulation physique ou encore d'un complément alimentaire. Ainsi, l'administration du placebo reste perçue comme bénéfique par le patient ou l'examinateur. Il aura bien un effet psychophysiologique thérapeutique positif : c'est l'effet placebo (De Crae AJM, 1999).

Historiquement, le placebo était défini au XIXe siècle comme tout composant prescrit afin de faire plaisir au patient plutôt que de lui être bénéfique. Il s'agissait d'un terme utilisé pour qualifier les traitements fournis par des personnes n'appartenant pas au milieu médical (FD. MacMillan, 1999).

Dès la première moitié du XXe siècle, la reconnaissance de l'influence de l'effet placebo au sein des essais cliniques conduira les chercheurs à établir de nouveaux protocoles, incluant l'ajout de groupes contrôles et l'essai clinique en double aveugle (FD. MacMillan, 1999). Ainsi, les placebos constituent désormais un véritable outil méthodologique dans le domaine de la recherche. Ils sont administrés aux groupes contrôles dans le but d'évaluer l'efficacité d'un traitement médical. Pour être validé, ce dernier devra donc avoir une efficacité significativement supérieure à celle du placebo.

Comparer le groupe contrôle au groupe recevant le traitement reviendrait alors à éliminer le bruit de fond causé par l'effet placebo, mais aussi par d'autres phénomènes. Par exemple, l'effet Hawthorne met en lumière l'amélioration des sujets qui ont conscience de participer à une expérience dans laquelle ils sont testés. Dans ce contexte, ils reçoivent plus de soins et d'attention, ils sont monitorés. Il a été démontré que leur état peut s'améliorer sans aucun traitement actif ou effet placebo.

De plus, la régression d'une maladie suit son cours naturel. Il s'agit alors d'un phénomène qui n'est pas réellement un effet placebo. Lors de maladies chroniques, les symptômes peuvent varier, diminuer ou apparaître à nouveau spontanément. En moyenne, il y a une tendance à la régression de la maladie (McDonald CJ. et al, 1983).

Dans ce contexte, l'effet placebo se réfère aux changements reportés ou aux symptômes mesurés associés à la croyance d'avoir reçu un traitement et aux espérances de guérison. Cependant, dans la recherche médicale, tous les effets cités plus haut sont tout de même classifiés comme effet placebo.

b. Effet placebo chez l'animal

S'il est présumé que la réponse au placebo nécessite que le patient reconnaisse l'intention de le traiter, avec l'implication de sa foi et de son optimisme, il apparaît plus difficilement concevable que les animaux puissent comprendre le but de l'administration d'un traitement vétérinaire. Ainsi, si les animaux sont insensibles au pouvoir de la suggestion ou encore à l'espoir de guérison, l'existence de l'effet placebo chez eux peut paraître contre-intuitif.

Toutefois, bien que les animaux ne soient pas conscients de la nature placebo d'un produit administré, les observations scientifiques suggèrent que des effets similaires se produisent chez eux, pour plusieurs raisons. Premièrement, l'effet placebo sera mis en lumière car les symptômes sont observés de façon subjective par les propriétaires ou bien par les examinateurs et cliniciens (MacMillan FD., 1999). Les animaux recevant un placebo montrent alors une amélioration à propos de résultats subjectifs comme la douleur car elle est évaluée par des humains, qui eux sont capables d'avoir des croyances.

Dans un second temps, il a été démontré que le contact avec les humains a des effets prévisibles sur le comportement et les réponses physiologiques chez les animaux domestiques, améliorant alors la résolution des symptômes. En clair, l'interaction entre l'Homme et l'animal a un impact sur le bien-être animal (Zulkifli I. 2013).

Dans ce contexte, la manifestation de l'effet placebo peut inclure une réponse positive face aux thérapies alternatives telles que l'acupuncture. Comprendre cet effet est donc crucial pour interpréter correctement les résultats cliniques et ainsi améliorer les pratiques médicales vétérinaires grâce à la prise en compte de l'aspect psychologique et comportemental des animaux.

En conclusion, l'effet placebo améliore généralement la perception des symptômes, mais pas la maladie physique en elle-même. L'effet placebo est beaucoup moins présent si l'on se concentre sur des paramètres mesurés de façon objective. Néanmoins, de façon favorable, l'effet placebo s'ajoute également lors de l'administration d'un traitement médical, maximisant les bénéfices des thérapies efficaces.

4. Evidence Based Medicine (EBM)

a. Définition

L'evidence based medecine est un terme d'origine anglo-saxonne inventé dans les années 1980 par Gordon Guyatt, médecin et professeur universitaire canadien. Il s'agit d'un concept qui consiste à tenir une affirmation pour vraie uniquement si elle a été validée par la recherche clinique. Ce concept peut être traduit en français par les termes de "médecine factuelle" et "médecine fondée sur les preuves".

L'EBM repose sur « l'utilisation consciencieuse, explicite et judicieuse des meilleures données disponibles pour la prise de décisions concernant les soins à prodiguer à chaque patient, [...] une pratique d'intégration de chaque expertise clinique aux meilleures données cliniques externes issues de recherches systématiques » (Sackett DL et al, 1996)

Ainsi, l'EBM est une approche méthodique et rationnelle de la pratique médicale qui consiste à intégrer les meilleures preuves cliniques disponibles, issues de la recherche scientifique, avec l'expertise clinique du praticien. Cela permet d'optimiser les décisions médicales pour guider les choix de diagnostic, de traitement et de gestion des patients.

b. Importance de l'EBM dans la pratique de la médecine

Avec les avancées scientifiques, les chercheurs ont mis au point des méthodes de recherche appliquée que l'essai randomisé incarne parfaitement. Cela permet d'identifier quelles sont les nouvelles idées qui fonctionnent vraiment, que ce soit à propos d'un diagnostic, d'un traitement ou d'une façon de prédire des résultats (Davidoff F. et al, 1995).

Il est difficile pour les médecins de trouver le temps d'évaluer les publications, d'autant plus qu'un bon nombre d'entre elles contiennent des imperfections. Dans ce contexte, l'evidence based medicine peut être perçue comme une tentative de résoudre cette faille afin d'aider les médecins à trouver une information qui leur permettra de fournir une prise en charge optimale de leurs patients.

Par essence, cinq principes ont permis à l'EBM de prendre racine. Premièrement, les décisions cliniques doivent se baser sur la meilleure preuve scientifique disponible. Deuxièmement, c'est le problème clinique lui-même, plus que les habitudes, qui doit déterminer le type de preuve voulu. Troisièmement, identifier la meilleure preuve requiert un mode de pensée épidémiologique et biostatistique. Quatrièmement, les conclusions tirées de manière critique de l'évaluation des preuves sont utiles seulement si elles sont mises

en application sur la gestion de patients ou sur la prise de décisions médicales. Pour finir, la performance devrait être constamment évaluée. La bonne pratique de l'EBM est capable de mettre un frein à la détérioration de la performance clinique, sinon la routine de sécurité prendrait le pas (Davidoff F. et al, 1995).

Néanmoins, il ne faut pas masquer la présence de certaines objections qui ont été soulevées à l'encontre de l'EBM. Par exemple, le coût de la réalisation d'essais cliniques parfois réalisés dans des conditions artificielles, ou encore la suppression de la liberté clinique sont des arguments en défaveur de l'EBM (Sackett DL et al, 1996). D'autre part, l'EBM ne fournit des informations que sur certains points très précis alors que la pratique de la médecine met le praticien face à des situations très variées pour lesquelles l'EBM est muette.

c. L'apport d'Edzard Ernst

Le docteur Edzard Ernst est un médecin allemand naturalisé britannique né en 1948. Il se forme à plusieurs types de médecines alternatives dont la médecine physique et de réadaptation, l'homéopathie et la chiropraxie, avant d'enseigner en tant que professeur de médecine complémentaire à l'université d'Exeter au Royaume-Uni. Ses analyses critiques envers les thérapies alternatives ainsi que ses essais cliniques ont apporté un regard éclairé à propos de leur réelle efficacité. Il a confronté la discipline de l'essai contrôlé randomisé aux médecines alternatives.

Selon Ernst, peu de thérapies alternatives devraient être conservées car elles reposent sur la publication de mensonges. Dans son ouvrage coécrit avec Simon Singh, il présente ses arguments en défaveur de ce type de médecine tout en se référant à plusieurs études scientifiques. En effet, rares sont les thérapies complémentaires qui ont un effet supérieur à l'effet placebo. Il estime que le principal danger de la pratique des médecines alternatives serait le retard voir l'absence de soins ayant correctement prouvé leur efficacité. (Martin Brunschwig, 2014)

Il met en lumière le manque d'éthique médicale de ces médecines qu'il qualifie de « pseudo-médecines » car la plupart ne permettent pas de traiter les maladies pour lesquelles elles sont mises en avant. Elles ne permettent pas la guérison, et peuvent, au contraire, nuire par des effets indésirables ou en retardant des soins efficaces. Le consentement éclairé des patients est, dans la plupart des cas, bafoué sur le terrain par les thérapeutes qui ne vont pas informer leur clientèle de l'efficacité non concluante des traitements proposés. (Edzard Ernst, 2019)

Edzard Ernst recommande aux lecteurs de bien faire attention aux expériences personnelles "Les expériences personnelles sont toujours impressionnantes et j'ai de la sympathie pour les patients qui pensent qu'elles ont plus de validité que des études scientifiques. Mais il faut quand même accepter qu'il est très facile d'être berné, et encore plus facile de se berner soi-même. Lorsque l'on ressent une amélioration, elle peut bien sûr être due au traitement reçu. Mais il faut comprendre que ce n'est pas le seul facteur de guérison. Dans beaucoup de pathologies, nombre de symptômes finissent par disparaître d'eux-mêmes. [...] Il ne faut pas non plus négliger l'effet placebo. [...] De ce fait, l'expérience seule ne permet pas de dire si une thérapie est efficace ou pas. C'est pourquoi nous insistons sur les études cliniques : il s'agit de la seule méthode éprouvée de nos jours pour identifier les effets spécifiques d'un soin. " (Edzard Ernst, 2019). L'auteur souligne donc que la croyance en un traitement peut conduire à une amélioration subjective, ou par effet placebo. Nous sommes tous susceptibles d'être trompés car nous sommes influencés par des facteurs subjectifs et biaisés.

Il démystifie certaines croyances. Il est important de ne pas légitimer ces thérapies simplement en raison de leur longévité historique ou de leur popularité auprès d'une grande partie de la population. En effet, ces facteurs ne constituent pas nécessairement des arguments valides.

"Il est tentant de croire qu'un traitement qui existe depuis des centaines d'années se doit d'être efficace. Sinon, comment aurait-il pu perdurer ? Je ne dis pas que ce 'test du temps' ne donne pas des indices sur l'efficacité et l'innocuité d'une thérapie. Mais malheureusement, il ne constitue jamais une preuve. [...] Il existe de nombreux exemples de soins utilisés pendant des milliers d'années alors qu'ils n'étaient pas

efficaces. Pensons simplement à la saignée, qui a dû causer des millions de morts sans vraiment aider qui que ce soit. Le fait qu'un traitement existe depuis longtemps veut surtout dire qu'il trouve son origine à une époque où la connaissance du fonctionnement du corps humain était encore très incomplète. Il faut donc accepter qu'une longue histoire n'est pas nécessairement un pedigree - mais parfois le contraire." (Edzard Ernst, 2019)

Selon Edzard Ernst, l'EBM doit être appliquée à tout type de médecine : "Nous vivons à l'ère de la médecine basée sur les preuves. Cela veut dire que nous essayons d'utiliser les traitements ayant démontré leur efficacité à l'occasion d'études cliniques, que nous menons des recherches quand ces résultats sont encore incomplets, et que nous évitons les thérapies pour lesquelles ils sont négatifs. Cette stratégie est rationnelle. Si on commence à faire des exceptions pour les médecines douces, nous allons créer deux unités de mesure. Ceci n'est dans l'intérêt de personne, excepté peut-être de ceux qui gagnent leur vie en trompant le public et en lui vendant des produits bidon." (Edzard Ernst, 2019) Dans le contexte actuel du progrès médical, Edzard Ernst exprime des inquiétudes quant à la création de deux standards de mesure si des exceptions sont faites pour les médecines douces. Il dénonce les possibles intérêts financiers en jeu dans la promotion de ces exceptions.

En outre, même si l'effet placebo apporte tout de même un bénéfice au patient, Ernst ne l'avance pas comme un raisonnement justifiant le recours à ces thérapies. "L'effet placebo peut aider, mais il n'est jamais une justification pour prescrire des placebos" (Edzard Ernst, 2019). L'auteur soulève une question d'éthique médicale importante, délivrer des placebos serait trompeur envers les patients. Il établit une frontière à ne pas franchir, il ne faut pas prescrire des placebos.

Finalement, la prise en charge du patient dans son ensemble monopolisée par les médecines alternatives est quant à elle une stratégie marketing : "En réalité, la plupart des praticiens alternatifs sont généralement assez loin de prendre en charge le patient dans son ensemble" (Edzard Ernst, 2019).

Ernst blâme également les professionnels de la santé de la médecine allopathique dont la négligence a créé une porte ouverte aux thérapies alternatives. Il déclare que les patients qui se tournent vers les médecines alternatives ne s'attendent pas forcément à une efficacité, mais souhaitent avant tout une relation thérapeutique plus qualitative que celle qu'ils entretiennent avec leur médecin traitant généraliste. Il porte ainsi un œil critique envers la médecine conventionnelle et dénonce le manque d'empathie et de temps des médecins (Jeremy Laurance, 2008).

Concernant plus précisément l'acupuncture, "aucune preuve n'a encore été trouvée permettant de confirmer l'existence physique du qi ou des méridiens. L'une des explications possibles serait que ces points constituent des sites sur lesquels les nerfs peuvent être stimulés, et l'acupuncture peut se comprendre, jusqu'à un certain point, comme une méthode destinée à stimuler les systèmes nerveux et musculaires. En particulier, il a été démontré que l'acupuncture libérait divers neurotransmetteurs, notamment des peptides opioïdes et de la sérotonine" (Han J., Terenius L., 1982; Andersson S., Lundeberg T., 1995). Il se peut, aussi, que l'acupuncture incorpore une "forme de traitement des zones "gâchettes" dans la mesure où il existe nombre de similitudes entre les deux techniques" (Celia Moss, 2001).

5. Remise en question de l'ancienneté et de l'efficacité de l'acupuncture

a. L'acupuncture : Une propagande ?

Brennen McKenzie, actuellement directeur du programme et du développement de l'association vétérinaire Evidence Based Medicine, possède une certification dans le domaine de l'acupuncture. Il a utilisé cette méthode en pratique. Néanmoins, il déclare qu'il reste sceptique face à l'efficacité de l'acupuncture. Il soulève plusieurs problèmes (Brennen McKenzie, 2020).

Tout d'abord, les racines de l'acupuncture ne seraient pas aussi anciennes que ce qui est habituellement avancé. Il s'agirait d'une méthode de saignée à l'époque ayant évoluée vers un traitement utilisant de fines aiguilles. La médecine traditionnelle chinoise serait un mélange de médecines folkloriques traditionnelles assemblées et promues par le gouvernement de Mao Zedong pour des raisons politiques et économiques. La Médecine Traditionnelle Chinoise était une façon de délivrer des soins médicaux aux classes de population les plus modestes (Brennen McKenzie, 2020).

D'ailleurs, dans l'article "Chairman Mao Invented Traditional Chinese Medicine" (2013), Alan Levinovitz décrypte les enjeux de l'expansion de l'acupuncture, qui pourtant était en déclin au début du XXe siècle. En 1949, Mao Zedong apporta son soutien à la MTC. La politique de santé devait refléter l'idéologie nationale. Il prône une unification de la Médecine Traditionnelle Chinoise avec la médecine moderne. La Médecine Traditionnelle Chinoise laisse la possibilité pour les professions de la médecine naturopathique de prodiguer des soins aux populations n'ayant pas accès aux soins médicaux. Elle permet aussi un élargissement des options de santé pour les patients.

Grâce à la romantisation de la médecine chinoise par le monde occidental, la Médecine Traditionnelle Chinoise va susciter l'intérêt en Occident. Dans le dessein de conférer à la médecine chinoise une reconnaissance internationale, Wang Chong propose une double approche. Dans un premier temps, l'objectif est de standardiser les textes disparates, inconsistants et idiosyncratiques. Ces livres avaient pour ambition de dépeindre la médecine chinoise comme un système théorique et pratique plausible. En fin de compte, cette démarche a abouti à la création de nouvelles académies dédiées à l'enseignement de la Médecine Traditionnelle Chinoise (Alan Levinovitz, 2013).

Dans un second temps, la nécessité de fournir des preuves d'efficacité au monde occidental est devenue impérative, notamment en ce qui concerne les effets analgésiques de l'acupuncture. Un tournant a été atteint en 1971, suscitant un engouement considérable pour l'acupuncture, l'éditeur du New York Times James Reston rédige l'article "Maintenant, laissez moi vous parler de mon appendicectomie à Pékin". Sa chirurgie a été réalisée de façon standard avec une injection de xylocaïne et benzocaïne. Les soins post-opératoires analgésiques pour prendre en charge la douleur des gaz post-chirurgicaux ont été fournis par acupuncture et moxibustion. Néanmoins, l'histoire a été mal interprétée et il a été faussement affirmé que l'acupuncture avait été utilisée comme anesthésique (Alan Levinovitz, 2013).

En outre, une campagne médiatique promue par le parti communiste de Chine alléguait la puissance de l'acupuncture par le biais de fausses chirurgies mises en scène intentionnellement par les autorités (Alan Levinovitz, 2013).

En définitive, la crédibilité accordée à la MTC par de nombreuses personnes repose sur une propagande puissante. Une commercialisation a été calculée en direction d'une société occidentale, elle-même désillusionnée par ses propres traditions spirituelles. Le postmodernisme a alors outrepassé l'approche académique, au profit d'une vision naïve imprégnée de relativisme. Cette philosophie vise à remettre en question les revendications d'objectivité dans un domaine. En conclusion, toute évaluation dépend de la perspective d'un observateur ou bien d'un contexte (Alan Levinovitz, 2013).

b. Études cliniques et manque de preuves

Les études cliniques sont incohérentes en termes de qualité et de résultat. Les études ayant tenté de démontrer la localisation des points d'acupuncture, ou encore d'expliquer les mécanismes mis en jeu en acupuncture ont rencontré des difficultés. Plusieurs études démontrent que placer des aiguilles sur de fausses localisations apportent le même effet que la piqûre au niveau des points d'acupuncture. Par conséquent, la localisation des points d'acupuncture n'a pas été prouvée, ni le fait que la localisation est elle-même importante.

Il existe des milliers d'études cliniques à propos de l'acupuncture humaine. Cependant, il est difficile de créer une intervention placebo qui tromperait le patient. Il est également difficile de parvenir à une étude en double aveugle et de tromper l'acupuncteur. Les résultats positifs des études concernent des symptômes qui sont sensibles à l'effet placebo tels que la douleur, la nausée. Néanmoins, les études de haute qualité n'ont pas trouvé de différence significative entre le vrai et le faux traitement par acupuncture (Brennen McKenzie, 2020).

En 2016, le Board américain des spécialités vétérinaires a rejeté la candidature de l'organisation acupuncture vétérinaire pour la reconnaissance de ce domaine, à cause de l'absence d'une base scientifique solide (Brennen McKenzie, 2020).

Les analyses du Cochrane à propos de maladies couramment soignées par acupuncture sont intéressantes. Le Cochrane est une organisation à but non lucratif indépendante dont le but est d'organiser les informations concernant la recherche médicale. Elle conduit donc des revues systématiques d'essais randomisés contrôlés et méta-analyses. Les deux symptômes les plus soignées en acupuncture sont les douleurs musculo-squelettiques et les migraines ou céphalées.

Concernant la douleur chronique du bas du dos, l'acupuncture ne semble pas jouer un rôle cliniquement plus significatif que le placebo. Elle ne réduit pas la douleur mais pourrait améliorer la fonction immédiatement. Les preuves ont été réduites à une certitude modérée à très faible étant donné que la plupart des études présentaient un risque élevé de biais, d'incohérence et de petite taille d'échantillon (Cochrane, 2020).

A propos des crises de migraine, les preuves disponibles suggèrent que l'ajout de l'acupuncture au traitement symptomatique des crises réduit la fréquence des maux de tête. Néanmoins, cet effet est faible. Les essais disponibles suggèrent également que l'acupuncture pourrait être au moins aussi efficace que le traitement par des médicaments prophylactiques (Cochrane, 2020).

En conclusion, il existe peu d'études de qualité en acupuncture vétérinaire, et l'idée répandue qu'il s'agit d'une thérapie efficace est basée sur des anecdotes ou des études avec un médiocre niveau de preuve. Cela soulève également la problématique des études scientifiques non publiées dès lors qu'elles présentent un résultat négatif. Il n'est pas impossible que des études de haute qualité scientifique rapportant des résultats négatifs sur l'efficacité de l'acupuncture ne soient pas publiées.

Chapitre 3 : Méthode de l'enquête et analyse du profil des répondants

Hypothèse et objectifs

Figure 13: Répartition

L'objectif de cette enquête est de mettre en avant des points de homme/femme des participants vue divergents à propos de l'acupuncture. Le dessein principal de notre étude est de comprendre pourquoi certains vétérinaires rejettent complètement l'acupuncture alors que d'autres vétérinaires sont convaincus de son efficacité. Dans le monde

vétérinaire, on entend souvent dire que les médecines alternatives mènent à une perte de chances dans le traitement d'une pathologie animale. D'un côté, on peut émettre une première hypothèse selon laquelle les vétérinaires contre l'acupuncture ont des idées préconçues de l'utilisation de cette thérapeutique et souhaiteraient mettre fin à cette pratique. D'un autre côté, la seconde hypothèse serait que les vétérinaires en faveur de l'acupuncture ont un goût prononcé pour le bien-être animal mais ne feraient pas assez attention à l'EBM. Assurément, les modes de pensées des vétérinaires sont plus variés et méritent d'être analysés.

Méthode 2.

Type d'étude

Afin de répondre à notre problématique, le type d'étude a été choisi avec soin. La volonté de mettre l'accent sur le point de vue des vétérinaires à propos de l'acupuncture nous a orienté d'office vers une étude qualitative. En effet, le but de cette étude était avant tout de recueillir des points de vue divergents, mais également de comprendre les arguments qui pouvaient défendre la façon de penser de chaque vétérinaire. Cette étude ne pouvait pas être quantitative car nous ne recherchons pas à savoir combien de vétérinaires pensent d'une façon spécifique ou non. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas calculer de statistiques sur la proportion de vétérinaires contre ou pro acupuncture car notre échantillon n'est absolument pas représentatif de la population vétérinaire en France. Au contraire, cette étude se veut qualitative afin de mieux décortiquer les enjeux de la pratique de l'acupuncture vétérinaire.

L'étude a été réalisée en France, nous avons ciblé la vision des praticiens vétérinaires exerçant sur le territoire français, au cours de l'année 2023, peu importe le pays de formation des vétérinaires. Quelques étudiants vétérinaires ont été interviewés, leurs points de vue agrémentent également notre étude car ils sont encore en pleine construction intellectuelle dans l'apprentissage des études vétérinaires.

b. Choix des modalités d'entretien

Un guide d'interview a d'abord été créé (Annexes n°3 et 4). Les questions diffèrent légèrement selon le point de vue en faveur ou défaveur de la pratique de l'acupuncture. Les questions sont regroupées en cinq parties:

- 1) Identité et parcours professionnel
- 2) Perception de l'acupuncture
- 3) Efficacité de l'acupuncture
- 4) Sécurité et Régulation de l'acupuncture
- 5) Quelques questions bonus à propos des formations et des enjeux dans ce domaine

Mis à part les questions de la première partie recueillant des informations d'ordre général sur l'identité et le type de pratique du vétérinaire, les questions de notre étude étaient ouvertes afin de laisser libre cours à la pensée des participants. De plus, l'interlocuteur disposait du temps souhaité pour répondre. La durée des entretiens varient de 7 minutes à 45 minutes. La toute dernière question interrogeait le vétérinaire sur sa volonté d'additionner un élément qui n'aurait pas été abordé au cours de l'interview.

Les interviews ont toujours été enregistrées avec l'accord de l'interlocuteur. L'enregistrement était nécessaire pour répondre par la suite à une retranscription à l'écrit la plus fidèle possible. La retranscription à l'écrit s'est faite par des écoutes répétées des audios enregistrés. Afin de gagner du temps, une partie des audios a été remaniée tout d'abord par un outil de transcription automatique à travers le site internet Happy Scribe. Il s'agit d'une plateforme de transcription et sous-titre. Néanmoins, la transcription automatique était imparfaite, une réécoute des interviews afin d'apporter une correction adéquate des phrases a été obligatoire. Par la suite, les réponses de chaque interlocuteur ont été recopiées dans un tableur excel, chaque question constituant une rubrique. Les questions sont affichées sur la première colonne, tandis que les personnes interviewées résident dans la première ligne. Ainsi, ce tableau autorise une mise en perspective des résultats puisque ce format permet un recoupement des arguments des interviewés. Visuellement, le tableau facilite la sélection des réponses en fonction de la catégorie des questions et fait office d'une véritable aide dans la construction de la discussion.

3. Analyse de l'échantillon

a. Recrutement des participants

Les entretiens des vétérinaires favorables à l'acupuncture se sont déroulés en face à face, à Toulouse lors de la formation d'initiation à l'acupuncture du 6 au 8 avril 2023. Ces cours sont dispensés par le Dr François Gonneau, vétérinaire exerçant à Tarbes dans la clinique de l'Aiguille, également vice-président GEAO (Groupe d'Etude en Acupuncture et en Ostéopathie) de l'AFVAC. Cette formation existe depuis 1991 à l'ENVT. Ont été interrogés 14 vétérinaires sur les 25 vétérinaires participants à la formation. Les autres vétérinaires de la formation n'ont pas été interrogé en raison de contraintes de temps, mais également car la plupart des perspectives sur ce sujet semblaient déjà avoir été explorées. Le Dr François Gonneau a également été interrogé avec les mêmes questions.

Cinq étudiants vétérinaires ont été interrogés sur le site de l'ENVT : trois étudiants sont en quatrième année d'étude vétérinaire à l'ENVT. Une étudiante est en dernière année à l'ENVT. Enfin, une étudiante réaliseses études à Liège et participait également à la formation du Dr Gonneau. Ils ont également été interviewés du 6 au 8 avril 2023.

Les entretiens des cinq vétérinaires défavorables à l'acupuncture se sont déroulés par appel téléphonique ou appel vidéo à distance afin de faciliter l'échange. Les vétérinaires ont été recrutés suite à leur commentaire à une publication présentant la démarche de notre thèse et postée sur le groupe Facebook des Zétérinaires. Sur 7 vétérinaires ayant écrit un commentaire, deux vétérinaires n'ont finalement pas donné suite à l'interview au moment de choisir une date pour l'appel, probablement à cause de contraintes personnelles extérieures à l'enquête.

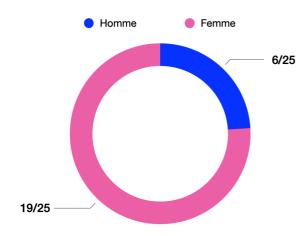
De plus, une vétérinaire acupunctrice a été interviewée à la suite de cette publication, élevant au nombre de 15 participants les vétérinaires en faveur de l'acupuncture.

Ces entretiens ont eu lieu du 17 Avril au 23 Mai 2023. Le groupe "les Zétérinaires groupe officiel" est un groupe privé facebook créé le 14 Mars 2019 rattaché au site internet <u>zeterinaires.fr</u>. Il s'agit d'un groupe assez actif comprenant actuellement 426 membres en 2023 et géré par la page "les Zétérinaires" regroupant 1500 followers, se catégorisant comme "site web de sciences". Son accès est exclusivement réservé aux vétérinaires et aux étudiants vétérinaires. Les objectifs du groupe sont mentionnés : "partager des informations sur les pseudo-sciences au sein de la profession vétérinaire. Par pseudo-sciences [...] [il s'agit de] toutes les médecines s'affranchissant de la méthode scientifique pour expliquer leur mécanisme ou

valider leurs résultats." Ce groupe souhaite "partager des informations scientifiques dans le domaine vétérinaire ou médical". Les termes clés utilisés en page d'introduction sont: "démarche scientifique, esprit critique et médecine factuelle"

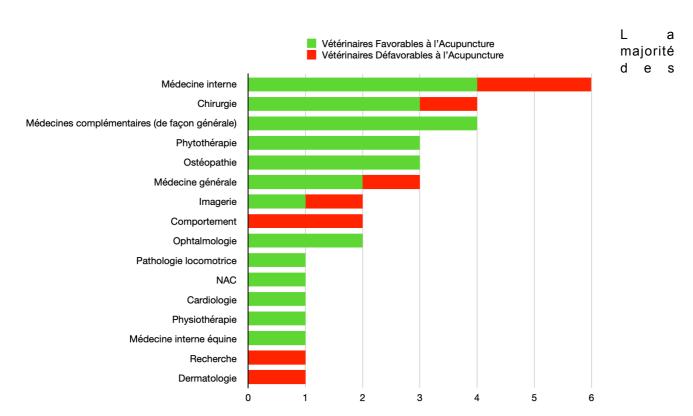
b. Profil des répondants

Voici quelques informations d'ordre général sur le profil des personnes interrogées. Au total 25 personnes ont répondu aux questions de l'interview parmi les 28 personnes sollicitées. Deux personnes ont refusé de participer sans fournir de raison. De plus, une vétérinaire acupunctrice a répondu en premier à l'interview, mais certaines questions n'étaient pas encore élaborées à ce moment là, rendant ses réponses inutilisables.



D'après la Figure 13, les femmes sont majoritaires dans notre échantillon qui compte 19 femmes sur 25 participants, tandis que les hommes représentent 6 répondants sur 25. Les femmes sont donc davantage représentées dans nos interviews par rapport à la cohorte nationale des vétérinaires exerçant en France qui constituent 42,9% d'hommes et 57,1% de femmes (CNOV, 2022). Cette information est cohérente puisque 15 personnes ont été interrogées lors de la formation d'initiation à l'acupuncture à Toulouse. La prise en compte du jeune âge des vétérinaires souhaitant se former, additionnée à la féminisation de la profession, explique la proportion majoritaire de femmes par rapport à la moyenne nationale.

Figure 18 : Domaines d'intérêt des vétérinaires pro ou contre l'acupuncture



participants ont réalisé leur formation à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort avec 8 vétérinaires sur 25. En seconde position se place l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse comptant 7 répondants sur 25, puis l'École Nationale Vétérinaire de Nantes avec 5 participants sur 25. Finalement, on compte un vétérinaire issu de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon. On observe également que 4 vétérinaires sur 25 interviewés ont effectué leurs études à l'étranger (cf Fig.14).

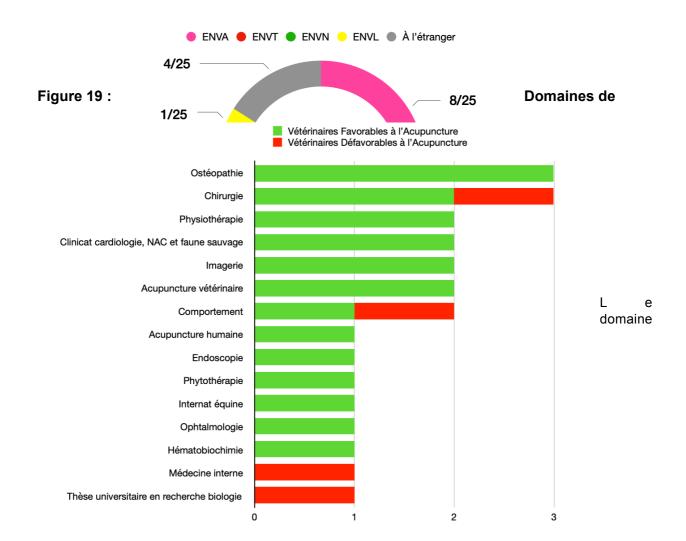
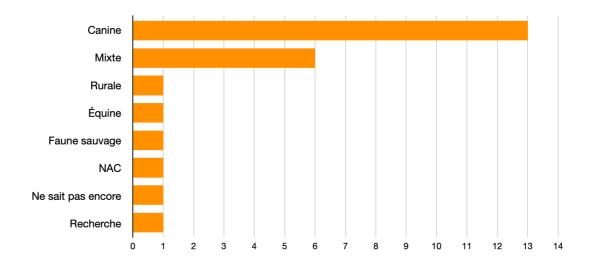


Figure 14 : École effectuée par les participants

d'exercice

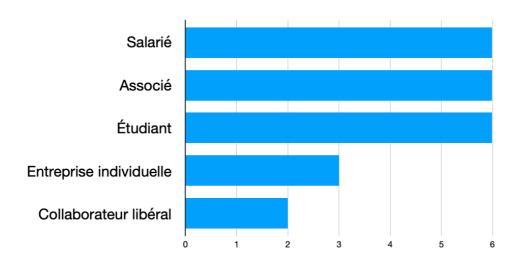
le plus représenté parmi les personnes interrogées est la canine pure avec 13 participants sur 25 (Fig. 15), cohérent avec les 53,1% de vétérinaires canins sondés dans l'enquête démographique nationale de la profession vétérinaire (CNOV, 2022). Par la suite, la mixte s'élève à 6 vétérinaires pratiquant dans ce domaine parmi les 25 interviewés. Ce chiffre est supérieur au taux de vétérinaires mixtes en France qui s'élève à 17,8% (CNOV, 2022). Les autres domaines sont plus anecdotiques dans notre échantillon : un vétérinaire en faune sauvage, un vétérinaire spécialisé en NAC, un vétérinaire équin, un vétérinaire rural, un vétérinaire travaillant dans le domaine de la recherche. Les étudiants ont également répondu à ce sondage. Ils ont été interrogés sur le domaine vers lequel ils aimeraient s'orienter. Un participant parmi les 5 étudiants vétérinaires interrogés ignore encore dans quel domaine il envisage de travailler à l'avenir.

Figure 15 : Domaine d'exercice des participants



Le statut professionnel de 23 participants a été obtenu (Fig. 16). Une vétérinaire actuellement étudiante en troisième cycle de recherche mais étant déjà diplômée a été comptabilisée dans la catégorie étudiante.

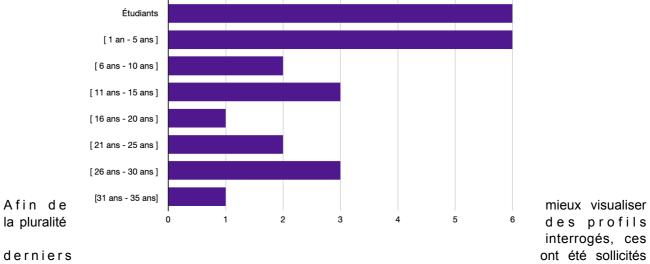
Figure 16 : Statut professionnel des participants



Le nombre d'années de

pratique des participants était assez variable, avec une bonne représentation de la catégorie étudiante et des jeunes actifs comptabilisant 1 an à 5 ans de pratique (cf Fig.17). La vétérinaire diplômée et étudiante en troisième cycle de recherche a été placée dans la catégorie étudiante.

Figure 17 : Nombre d'années de pratique des participants



à propos des formations qu'ils ont réalisées (cf Fig.19) mais aussi à propos des domaines pour lesquels ils ont le plus d'affinité (Fig.18).

Comme attendu, les vétérinaires en faveur de l'acupuncture ont un intérêt pour les médecines complémentaires comme la phytothérapie et l'ostéopathie. La physiothérapie est également mentionnée par un vétérinaire. Toutefois, on observe un grand intérêt également pour d'autres domaines tels que la médecine interne ou la chirurgie, ou encore la médecine générale et l'ophtalmologie. Les profils sont assez variés. Un participant a beaucoup d'intérêt pour la spécialité NAC ainsi que la cardiologie.

L'effectif de vétérinaires en défaveur de l'acupuncture est plus restreint, avec cinq vétérinaires interviewés. On peut noter un intérêt accru pour la médecine interne et la médecine générale et enfin le comportement. Une des vétérinaires est inscrite dans un parcours recherche et s'intéresse au comportement.

Chapitre 4 : Analyse des interviews

Les réponses de l'enquête sont présentées selon plusieurs thématiques. Tout d'abord, la perception de l'acupuncture par les participants, puis le recueil de leur point de vue sur son efficacité, sa sécurité et sa régulation. Enfin, les formations ont été abordées, avant d'analyser les points de vue des interviewés sur les enjeux à résoudre autour de cette médecine complémentaire.

Pour mieux appréhender les résultats de notre enquête, une division en trois parties a été choisie afin d'analyser les diverses opinions des personnes interviewées :

- Les points de vue des vétérinaires favorables à l'acupuncture
- Les points de vue des vétérinaires en défaveur de l'acupuncture
- Les points de vue des étudiants encore en formation

1. Les points de vue des vétérinaires en faveur de l'acupuncture

Pour rappel, 15 vétérinaires en faveur de l'acupuncture ont été interviewés. Il s'agit de 13 vétérinaires ayant participé à la formation d'initiation à l'acupuncture du 6 au 8 avril 2023 à l'ENVT, le vétérinaire acupuncteur formateur lors de cette formation, le Dr François Gonneau, ainsi qu'une vétérinaire acupunctrice dont la prise de contact s'est faite via le réseau social Facebook.

a. Perception de l'acupuncture par les vétérinaires en faveur de l'acupuncture

a. Lien avec l'acupuncture chez les vétérinaires favorables à l'acupuncture

Le premier lien qui relie l'acupuncture et les vétérinaires qui y sont favorables provient de son utilisation personnelle via une consultation chez un acupuncteur pratiquant sur les personnes humaines.

Sur les 15 vétérinaires interrogés en faveur de l'acupuncture, 6 vétérinaires l'ont testée à titre personnel : "je fais régulièrement sur moi de l'acupuncture", "J'ai été soignée à titre personnel pour des douleurs chroniques", "Quand j'étais en prépa, j'ai eu souvent mal au dos et c'est l'acupuncture qui m'a sauvée". Le motif de consultation prédominant demeure la douleur chronique, telle que les dorsalgies ou les douleurs abdominales. Alors que la médecine allopathique ne leur fournissait pas de réponse efficace, l'acupuncture leur a offert une solution concluante : "les médecines classiques ne fonctionnaient pas alors autant tester ça". Après l'obtention de résultats satisfaisants sur eux-mêmes, ils établissent une analogie avec le domaine de la médecine vétérinaire : "j'ai dit pourquoi pas le faire sur les animaux". Ils sont donc déjà convaincus de l'efficacité que pourrait procurer l'acupuncture sur les animaux.

Le second lien identifié est lié à l'entourage professionnel, voire familial.

La découverte de l'acupuncture vétérinaire peut avoir lieu lors de stage effectués auprès de vétérinaires pratiquant cette médecine complémentaire, ou bien par l'intermédiaire de remplacement dans des cliniques dispensant des soins par acupuncture. C'est le cas de 3 vétérinaires sur les 15 vétérinaires interrogés favorables à l'acupuncture, ainsi qu'une étudiante sur les 5 étudiants vétérinaires interrogés : "Mon premier remplacement chez un vétérinaire qui faisait de l'acupuncture", "J'ai réalisé un stage avec un véto qui faisait de l'ostéo et de l'acupuncture, à la fois en mixte et en canine", "stage avec le docteur Gonneau", "j'ai effectué l'initiation à Toulouse de 3 jours".

De plus, il est possible de prendre goût à l'acupuncture au contact de collègues vétérinaires travaillant dans la même clinique ou dans une clinique différente, comme le mentionnent 4 vétérinaires parmi les 15 vétérinaires en faveur de l'acupuncture : "j'ai des amis qui en pratiquent et qui ont des bons résultats", "Je m'y intéresse aussi parce qu'on avait une de nos salariés qui en a fait au sein de la clinique", "On a sur Strasbourg une véto qui fait de l'acupuncture, donc je lui envoie quelques fois des cas", "des expériences que j'ai eues, notamment avec des véto qui pratiquent ça dans la faune sauvage".

Enfin, un vétérinaire pro acupuncture ainsi qu'un étudiant vétérinaire ont connu l'acupuncture par l'intermédiaire d'un membre de leur famille "J'ai ma mère qui a beaucoup été branchée médecine douce"; "Ma maman est un médecin à la retraite qui est acupunctrice homéopathe".

Le troisième lien décrit est la complémentarité avec l'ostéopathie.

Sur les 15 vétérinaires interrogés favorables à l'acupuncture, 5 vétérinaires pratiquent l'ostéopathie, dont un vétérinaire acupuncteur. Parmi ces 5 vétérinaires, 3 vétérinaires ont découvert l'acupuncture grâce à l'ostéopathie. En effet, lors des formations en ostéopathie, l'acupuncture est mentionnée "J'ai découvert l'acupuncture pendant ma formation d'ostéo, où on a eu un séminaire ostéo/acupuncture lié", "Pendant ma formation d'ostéo au Pic du Midi, on a eu une initiation à l'acupuncture". Les vétérinaires ostéopathes voient l'acupuncture comme une valeur ajoutée à leur travail : "je me suis dit que ça pouvait être quelque chose de plus à apporter pour me différencier des ostéo animaliers, déjà. Et puis, pour augmenter un peu mon arsenal thérapeutique en médecine complémentaire". L'acte de mettre en place des aiguilles est réservé aux vétérinaires et ne peut donc pas être réalisé par des ostéopathes animaliers non vétérinaires. Plus précisément, une des 5 vétérinaires ostéopathes s'est intéressée à l'ostéopathie via une expérience personnelle puisqu'à la suite d'un accident avec un bovin, l'ostéopathie l'a beaucoup aidé.

Le quatrième lien observé avec l'acupuncture provient d'une sensibilité personnelle pour la médecine énergétique.

Parmi les 15 vétérinaires en faveur de l'acupuncture, 3 vétérinaires se disent sensibles à la médecine énergétique : "je suis très sensible à tout ce qui est médecine énergétique de façon générale", "l'acupuncture, je la vois comme une modalité d'approche de ces aspects énergétiques", "depuis très longtemps, j'ai cet intérêt pour les énergies, en tous les cas, les flux d'énergie". La médecine énergétique est une approche de la santé et du bienêtre reposant sur des principes hérités de la médecine traditionnelle chinoise et de l'Ayurveda indien. Elle repose sur le concept selon lequel le corps humain est constitué d'énergies vitales circulant à travers des canaux spécifiques. Ces énergies exercent une influence sur la sensibilité psychique et émotionnelle de l'individu, ainsi que sur ses fonctions physiologiques. L'écoulement sans obstacle de ces énergies permettrait de garantir la santé.

Plus précisément, un de ces 3 vétérinaires sensibles à la médecine énergétique la défini ainsi : "Je le vois comme une correction de déséquilibres à la fois somatiques et psychologiques puisque finalement, c'est la même chose. C'est l'un qui dérègle l'autre. Oui, ils sont liés."

Finalement, une vétérinaire s'est intéressée à l'acupuncture après la lecture du livre "Médecine chinoise, médecine totale" écrit par Jacques-André Lavier, sinologue et diplômé d'études médicales chinoises. Publié en 1988, cet ouvrage fournit une vue d'ensemble des bases doctrinales de l'acupuncture.

En somme, les liens retrouvés entre l'acupuncture et les participants soutenant l'acupuncture sont multiples. Une utilisation personnelle, suivi de l'entourage professionnel ou familial, la pratique de l'ostéopathie et une sensibilité personnelle pour la médecine énergétique sont les connexions retrouvées entre les interviewés et l'acupuncture.

b. Point de vue à propos de l'acupuncture chez les vétérinaires favorables à l'acupuncture

L'idée prédominante qui émerge des entretiens avec les vétérinaires en faveur de l'acupuncture est la suivante : l'acupuncture est un outil supplémentaire permettant d'élargir la gamme de soins offerts aux animaux en médecine vétérinaire.

Sur les 15 vétérinaires favorables à l'acupuncture, 8 vétérinaires retransmettent cette idée. En effet, selon eux, le fait de proposer des séances d'acupuncture représente une démarche allant au-delà des traitements conventionnels. Cela offre la possibilité d'aller plus loin dans les traitements et les soins prodigués à l'animal : "C'est quelque chose d'intéressant à proposer", "Une ouverture, proposer autre chose à la clientèle [...] proposer des médecines alternatives à la clientèle", "outil supplémentaire pour aller plus loin", "il y a vraiment moyen de faire beaucoup de choses avec, en complément, bien sûr".

L'acupuncture est une valeur ajoutée au métier de vétérinaire qui lui permet "d'augmenter [ses] qualifications au sein de la clinique. Essayer chacun d'avoir un domaine un petit peu de prédilection". L'un des deux vétérinaires acupuncteurs atteste que l'acupuncture "complète parfaitement l'activité classique de médecin généraliste vétérinaire. Et je trouve que toutes les données de l'acupuncture viennent en complément et ça fait vraiment de celle-là, de cette médecine une médecine complémentaire et pas alternative". Ici, le terme de médecine complémentaire prend alors son sens. Les autres types de médecines ne doivent pas être oubliés en faveur de l'acupuncture. Au contraire, l'acupuncture se positionne comme un complément à ajouter à une pratique classique.

Lorsque les traitements médicaux classiques ne parviennent pas à fournir les résultats escomptés, l'acupuncture offre une voie complémentaire pour aborder les problèmes de santé. L'acupuncture se présente donc comme une alternative si un échec thérapeutique conventionnel survient, ou s'il existe une restriction à l'utilisation de médicaments allopathiques : "quand on est en impasse au niveau médical, parce qu'on ne peut pas utiliser d'anti inflammatoires, on ne peut plus mettre ci, on ne peut plus mettre ça, on a une alternative qu'on peut proposer", "C'est une alternative s'il y a un échec thérapeutique conventionnel".

Plus spécifiquement, dans certains cas, la maîtrise de l'acupuncture apporterait une plus value pour les vétérinaires pratiquant l'ostéopathie. Comme déjà mentionné, sur les 15 vétérinaires interrogés favorables à l'acupuncture, 5 vétérinaires pratiquent l'ostéopathie dont un vétérinaire acupuncteur : "je me suis dit que ça pouvait être quelque chose de plus à apporter pour me différencier des ostéo animaliers déjà", " [...] donne une valeur ajoutée à ton acte ostéo", "complémentaire à l'ostéopathie que je pratique".

Aucun vétérinaire interrogé favorable à l'acupuncture ne souhaite supprimer la médecine conventionnelle. En revanche, le fait de favoriser des approches différentes et de varier les types de traitements afin d'obtenir une guérison est mis en avant par deux vétérinaires faveur de l'acupuncture : "L'idée, c'est de toucher à tout pour avoir une réponse", "je trouve qu'il faut varier un peu les plaisirs".

L'acupuncture est perçue comme une médecine peu invasive et « douce ».

La faible invasivité est par exemple recherchée sur des types d'animaux craintifs vis à vis de l'Homme, tels que les NAC ou la faune sauvage. De plus, elle est souvent considérée comme un remède pour le traitement de la douleur, pour tous les animaux, mais d'autant plus chez les NAC et la faune sauvage selon 2 vétérinaires parmi les 15 vétérinaires favorables à l'acupuncture : "beaucoup d'espèces qu'on arrive à approcher grâce à l'entraînement médical et du coup l'acupuncture ça peut être un complément de traitement pas trop invasif et et que je trouve plutôt bien en termes d'approche médicale". L'analgésie est un facteur impactant grandement leur prise en charge. En effet, le vétérinaire se retrouve face à des espèces animales masquant énormément leur douleur.

L'acupuncture serait également dans l'air du temps, notamment avec la notion du respect du bien être animal mis en lumière. Une vétérinaire insiste sur le fait qu'elle apprécie le contact rapproché avec l'animal à travers l'ostéopathie ou l'acupuncture : "je m'épanouis parce que je prends du temps avec l'animal et les gens".

L'absence de médicaments est mentionnée. C'est un facteur qui peut satisfaire certains propriétaires. Le fait de passer par quelque chose de plus "naturel" s'inscrit dans la dynamique actuelle de la société. En effet, l'absence d'effet secondaire sur l'organisme est rassurant : "L'acupuncture nous permet de faire quelque chose de naturel qui n'a pas d'effet secondaire sur l'organisme" ; "je ne vais pas lui donner des médicaments, je ne peux pas faire de mal". L'absence de molécules chimiques qui pourraient endommager des organes est soulignée par opposition à d'autres types de molécules recelant de contre-indications : "il n'y a pas de médicaments chimiques. Vraiment, c'est top", "les AINS sur les reins par exemple".

Enfin, l'acupuncture est un type de médecine qui se distingue de la médecine occidentale par son approche holistique.

L'acupuncture est une médecine dont la pratique sur les animaux est encore peu connue dans le milieu vétérinaire. Deux vétérinaires favorables à l'acupuncture partagent cette idée : "C'est quelque chose qui n'est pas commun, que tout le monde ne fait pas", "C'est peu connu, ça surprend toujours les gens de savoir que cela existe".

Comme déjà évoqué dans la partie précédente, 3 vétérinaires sur les 15 vétérinaires en faveur de l'acupuncture ont mentionné la notion de médecine énergétique : "j'ai cet intérêt pour les énergies, en tous les cas, les flux d'énergie". Le domaine de l'acupuncture requiert une ouverture d'esprit puisqu'elle amènerait une façon de penser qui diffère de l'approche allopathique. C'est "une opportunité d'ouverture à d'autres façons de voir la vie et donc la santé, plus comme une forme d'équilibre que comme une somme d'organes qui fonctionnent bien". L'acupuncture diffère de la médecine Occidentale car elle propose une approche globale de l'individu : "médecine holistique qui prend en charge tout l'organisme de l'individu", "prise en charge globale".

L'acupuncture serait une manière de concrétiser les approches holistiques grâce à l'insertion des aiguilles : "ce que je trouve intéressant, c'est le côté acte avec l'insertion d'aiguilles qui est plus concrète, même pour les gens, pour les demandeurs de soins, donc les propriétaires, qui savent qu'on fait quelque chose physiquement."

En définitive, selon les vétérinaires soutenant l'acupuncture, il s'agit un type de médecine encore peu répandue dans le milieu vétérinaire probablement car elle propose une approche holistique. Elle est perçue comme une médecine douce, peu invasive et qui respecte la notion de bien-être animal. Surtout, la temporalité des consultations en acupuncture et l'approche qui caractérise cette discipline favorise une forte personnalisation de la consultation, y compris en cas d'échec thérapeutique conventionnel ou en présence de restrictions à l'utilisation de médicaments allopathiques.

b. Point de vue sur l'efficacité de l'acupuncture par les vétérinaires favorables à l'acupuncture

Les vétérinaires en faveur de l'acupuncture qui ont été interrogés ne sont pas convaincus au même degré à propos de l'efficacité de l'acupuncture.

Sur les 15 vétérinaires soutenant l'acupuncture, 8 vétérinaires pensent que l'acupuncture est efficace. Parmi eux, 4 vétérinaires se montrent très enjoués et totalement convaincus de son effet : "C'est top parce qu'il y a des résultats", "ultra efficace", "assez bluffant car juste sous l'aiguille, tu vois les animaux se transformer, donc c'est intéressant."

Au cours de l'interview, 5 vétérinaires émettent quelques réserves et s'appuient sur les expériences d'autres personnes : "Je ne m'y connais pas trop, mais d'après le Docteur Gonneau ça marche bien", "Moi, je ne sais pas trop, mais j'ai plein de gens qui ont eu des bons résultats", "Je ne l'ai pas testé encore personnellement, mais dans des stages ou en démonstration en formation, c'est plutôt efficace"; "Ça a l'air de très bien marcher, visiblement, vu ce qu'on voit sur les démonstrations"; "Je n'en ai jamais fait. Mais ça à l'air de marcher, ils le disent. on verra bien". Ils emploient le champs lexical du doute avec l'utilisation des termes « je ne m'y connais pas », « plutôt », « on verra », « ça à l'air ».

Parmi les 15 vétérinaires soutenant l'acupuncture, deux vétérinaires ne préfèrent pas se prononcer tout de suite : "Je n'ai pas de recul pour avoir un avis, vraiment pas" ; "Je demande à voir". Ils attendent donc d'avoir leur propre expérience dans le domaine avant d'émettre un avis final sur la question. À l'opposé, une vétérinaire utilise le champ lexical de la croyance "c'est un domaine que je ne connais pas, mais j'y crois".

Toutefois, la majorité des vétérinaires ont conscience que l'acupuncture ne peut pas résoudre tous les troubles, comme le soulignent 4 vétérinaires. Un vétérinaire complète sa réponse : "Après, ça ne soigne pas tout, mais pour ce qu'on peut en faire et il y a de super résultats." Une forme de réceptivité est nécessaire selon une vétérinaire interrogée : "ça peut être bénéfique si c'est bien fait et si la personne ou l'animal en question est réceptif". Une vétérinaire acupunctrice soutient que l'acupuncture serait individu dépendant : "je pense que l'efficacité, ce n'est pas du 100 %. Ça dépend de l'individu." Plusieurs vétérinaires émettent des conditions pour une bonne efficacité de l'acupuncture. La première condition repose sur le type de pathologie mise en cause : "Ça dépend des indications, mais c'est comme pour tout. La chirurgie, la chimiothérapie, il y a des indications où ça marche bien, il y a des indications où ça ne marche pas." Les autres conditions relevées sont les compétences du vétérinaire ou la chronicité de la maladie "si c'est bien fait" ; "C'est très efficace, ça dépend aussi de la pathologie, du niveau de compétence de la personne. Depuis quand ça évolue aussi, c'est rare qu'on arrive à régler en une séance des multiples problèmes ou des problèmes qui évoluent depuis plusieurs moments".

Au cours de l'interview il a donc été demandé quels sont les domaines pour lesquels l'acupuncture est susceptible d'être efficace (cf Fig 20). Les 15 vétérinaires en faveur de l'acupuncture ont répondu sans exception. La douleur est le symptôme majoritairement mis en avant. Elle est citée par 8 vétérinaires. À la même fréquence que la douleur, sont reportés les problèmes locomoteurs mentionnés également par 8 vétérinaires. Il s'agit plus précisément de l'arthrose, des douleurs dorsales ou des douleurs ostéo-articulaires.

Douleur
Problèmes locomoteurs / ostéo-articulaires / arthrose
Incontinence urinaire
Comportement
Médecine interne : Symptômes autres que l'incontinence urinaire
Neuromodulation

Immunité Dermatologie

0

Effet anti-inflammatoire

Complément chimiothérapie

Figure 20 : Domaines d'efficacité de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

En second lieu, on retrouve également en symptôme l'incontinence urinaire post-stérilisation des chiennes évoquée par 6 vétérinaires. L'utilisation de l'acupuncture dans le domaine de la médecine interne de façon globale est citée par 2 vétérinaires. Par la suite, le comportement reste un domaine beaucoup mentionné, avec 5 vétérinaires le citant. Cette utilisation de l'acupuncture est particulièrement mise en avant pour les animaux faisant face au stress ou à de l'anxiété ("pour poser l'animal un peu"). Cet aspect est important notamment chez les NAC et la faune sauvage car les soigner impose de "les placer dans une situation anxiogène pour eux".

L'amélioration de l'immunité est décrite par 2 vétérinaires. De même, son effet dans la neuromodulation est souligné par 2 vétérinaires. Finalement, sont évoqués moins fréquemment l'implication de l'acupuncture dans les dermatoses, son effet anti-inflammatoire ou bien encore son utilisation en complément d'une chimiothérapie. Ces symptômes ou utilisations sont mentionnés respectivement par un répondant au sondage.

L'un des deux acupuncteurs interrogés, le Dr François Gonneau, doté d'une expérience pratique substantielle, se montre particulièrement précis lorsqu'il évoque les domaines dans lesquels l'acupuncture démontre son efficacité : "C'est particulièrement efficace pour tout ce qui est neurostimulation, neuromodulation et lutte contre la douleur. Sinon aussi en comportement, c'est intéressant parce qu'à chaque fois qu'on soigne un organe, on soigne un trait psychologique en même temps. J'ai beaucoup de clients qui me disent le problème somatique, le problème de boiterie s'est un peu amélioré, mais par contre, je retrouve mon animal. Il est à nouveau bien dans sa tête."

Un des vétérinaires interrogés développe ses idées à propos de l'efficacité de l'acupuncture qui n'a pas encore été prouvée scientifiquement par l'approche EBM.

Ayant réalisé un clinicat à l'ENVA, et actuellement vacataire d'enseignement, un vétérinaire interrogé n'est pas insensible aux conclusions des études scientifiques. Son point de vue est très intéressant sur le sujet : "Je ne fais pas d'avis personnel là-dessus. Mais ce n'est pas un recul personnel. J'attends de me faire mon avis. Je pense que c'est difficile de faire la part des choses sur de nombreux cas parce qu'il y a beaucoup de présentations où l'on va quand même traiter aussi de manière consensuelle, et en plus peut être avec de l'acupuncture. Et forcément, on a un biais en tant que thérapeute parce qu'on sait ce qu'on a fait, etc. [Il y a] des études qui ont été faites sur la tentative de démonstration d'une efficacité d'un traitement par acupuncture spécifique avec des points donnés dans une indication donnée. Je ne sais pas trop si ça a été fait chez l'animal. Chez l'Homme, il y en a. Il y en a qui montrent des effets. Il y en a qui montrent une absence d'effets supérieure au placebo. Ils ont mis au point des aiguilles qui permettent de faire du placebo [...]".

En effet, des études ont utilisé un modèle d'aiguille qui ne rentre pas réellement dans la peau mais qui exerce une pression à la surface cutanée. Le but est d'induire une tromperie chez le patient et l'acupuncteur : "Donc, en double aveugle, où même le thérapeute, je ne sais pas s'il y a vraiment une aiguille dans le dispositif ou pas. Mais je m'interroge sur la pertinence d'utiliser ce mode d'exploration, ce mode de pensée, le double aveugle contre le placebo, dans un protocole standardisé, dans une thérapeutique qui est aussi individuelle, est-ce que finalement, on ne perd pas l'essence de l'acupuncture en disant « Dans telle indication, on va faire tel point » et on standardise tout, alors que peut être qu'un acupuncteur, avec son recul, aurait examiné, senti son patient. Et puis même si c'était, j'en sais rien, une pododermatite qu'on traitait par ça, lui, il aurait aussi senti telle autre chose sur l'animal, il aurait traité un peu autrement et donc ça aurait été différent." Il s'interroge sur le modèle de l'EBM et son application sur la pratique vétérinaire en acupuncture : "Même si on montre par ces études là, en double aveugle contre placebo, une efficacité ou une absence d'efficacité, je ne sais pas si c'est représentatif de ce qui se passe dans la thérapeutique réelle pratiquée par un acupuncteur."

Finalement, des articles parus dans des revues scientifiques ou dans des livres vétérinaires mentionnent l'acupuncture vétérinaire : "Pour apporter un point NAC, il y a des revues récentes, une de 2018 dans Veterinary Science et une de cette année de janvier 2023 dans le Vet Clinics of North America, la partie Exotic animal practice. Deux revues d'acupuncture chez les animaux exotiques et en particulier les NAC. Ça commence à sortir aussi dans la

littérature scientifique à en parler et pour celui de 2023, c'était spécifiquement sur l'analgésie, justement. L'utilisation de l'acupuncture en analgésie des NAC. Ça commence à sortir. Oui, c'était positif sur l'usage plutôt complémentaire de l'acupuncture en analgésie. Maintenant, c'est aussi un peu orienté parce que forcément, les auteurs sont des acupuncteurs, acupunctrices, praticiens, praticiennes, donc ils ont aussi leur recul là-dessus. Forcément, dans les articles de revue, il y a aussi un point de vue des auteurs."

En somme, les vétérinaires en faveur de l'acupuncture, interrogés sur son efficacité, manifestent des niveaux de conviction variables. Une majorité affiche une totale conviction dans les bienfaits de l'acupuncture sous certaines conditions, suivie de plusieurs vétérinaires exposant moins de certitude, s'appuyant sur des démonstrations ou sur l'expérience de leur entourage. Enfin une minorité de vétérinaires ne se prononcent pas. Finalement, selon les professionnels soutenant l'acupuncture, cette pratique semble particulièrement efficace pour traiter la douleur et les problèmes locomoteurs des animaux.

c. Utilisation de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

Premièrement, selon les vétérinaires soutenant l'acupuncture, la pratique de cette médecine complémentaire doit rester réservée aux vétérinaires disposant d'une formation.

À propos des conditions d'utilisation de l'acupuncture, 6 vétérinaires favorables à l'acupuncture s'accordent à dire que c'est un domaine qui doit rester réservé aux vétérinaires, à la différence de l'ostéopathie actuellement. Comme le souligne un vétérinaire, il faut "la garder comme une activité exclusivement vétérinaire, dans le sens où, en effet, on passe la barrière cutanée, on atteint à l'intégrité physique de l'animal. Il ne faut pas que ce soit fait n'importe comment [...] est invasif tout acte supérieur ou égal à l'introduction d'une aiguille sous la peau. On est dans ce niveau d'acte, donc ça nécessite, je pense, une expertise vétérinaire".

L'acupuncture peut être proposée par un vétérinaire sous réserve d'une formation. C'est ce qu'estiment 9 vétérinaires sur les 15 vétérinaires interrogés en faveur de l'acupuncture : "une formation initiale minimale pour ne pas faire d'erreur"; "[l'acupuncture devrait être] intégrée dans la pratique quotidienne, à condition d'avoir une formation minimale"; "Formé, oui, mais de toute façon, on ne va pas se lancer à mettre des aiguilles au hasard sans être formé"; "formation sérieuse avec une bonne maîtrise de la médecine"; "Moi, je trouve que se former pour utiliser quelque chose, c'est plus intelligent que de le faire à l'arrache comme on veut"; "je ne vois pas comment quelqu'un pourra, s'il n'a pas de formation, le faire". Plus précisément, 2 vétérinaires expriment le souhait qu'une formation diplômante soit mise en place : "un examen, de type DIE, comme en ostéopathie" pour "clarifier les choses indéniablement".

Parmi les 15 vétérinaires soutenant l'acupuncture, 3 vétérinaires sont préoccupés par la qualité des soins apportés par acupuncture. La bonne prise en charge des animaux est valorisée. En effet, l'acupuncture devrait être utilisée "si on la maîtrise [...] l'examen clinique qui va conduire à mettre en place les aiguilles doit être bien fait. Je pense qu'il faut prendre le temps. Voilà, exactement pour être sûr d'avoir le bon profil. Il faut avoir une bonne image de la clinique pour savoir comment bien traiter"; "le vétérinaire doit s'y connaître, avoir confiance en sa pratique"; "une bonne maitrise de la médecine générale".

Parmi les 15 vétérinaires favorables à l'acupuncture, 6 vétérinaires mentionnent le consentement éclairé du propriétaire qui doit rester au cœur de cette pratique : "l'accord du propriétaire", "Prévenir un propriétaire de ce qu'on va faire, ça reste un devoir et une logique vétérinaire"; "c'est nécessaire de prévenir le propriétaire"; "S'il y a un propriétaire qui n'est pas du tout réceptif à ce genre de médecine, on ne pourra rien faire". L'acupuncture devrait être utilisée en fonction des désirs du propriétaire pour les soins de son animal : "ça dépend des gens. Il y a des gens qui veulent à tout prix éviter des médicaments. Du coup, on peut l'essayer seul ou avec des plantes."

Cependant, les vétérinaires favorables à l'acupuncture sont conscients que dans une certaine mesure, l'acupuncture n'est pas efficace et devra être prodiguée avec des traitements classiques "Mais des fois, il y a quand même besoin, par exemple pour une hernie discale ou fracture, d'avoir un traitement classique". L'acupuncture n'est pas efficace pour toutes les maladies ou symptômes, son utilisation doit donc être restreinte à certains domaines : "Cela dépend vraiment de la pathologie". De plus, selon le caractère de l'animal, une séance d'acupuncture ne peut pas toujours être réalisable. Une vétérinaire affirme que "s'il y a un animal qui ne coopère pas du tout, ça ne marchera pas".

Des utilisations préventives, complémentaires et alternatives de l'acupuncture sont mises en avant.

L'utilisation de l'acupuncture pourrait être intéressante lorsque des médicaments allopathiques sont contreindiqués, comme le mentionnent 3 vétérinaires : "quand on est en impasse au niveau médical, parce qu'on ne peut pas utiliser d'anti-inflammatoires, on ne peut plus mettre ceci, on ne peut plus mettre ça, on a une alternative qu'on peut proposer" ; "je ne vais pas lui donner de médicament" ; "absence de molécules chimiques, les AINS par rapport aux reins". À travers cette notion, le terme de médecine alternative prend alors son sens. De surcroît, une utilisation préventive est également soulignée par une vétérinaire acupunctrice : "Ne pas attendre un état trop avancé de la maladie (pas idéal). Plutôt à considérer comme médecine préventive".

Dans le but d'améliorer notre compréhension quant à la manière dont les vétérinaires favorables à l'acupuncture envisagent son utilisation, les participants ont été interrogés sur leur opinion concernant l'utilisation exclusive de l'acupuncture ou son usage conjoint avec un traitement conventionnel. Sur les 15 vétérinaires interviewés en faveur de l'acupuncture, 14 vétérinaires ont répondu (Fig 21).

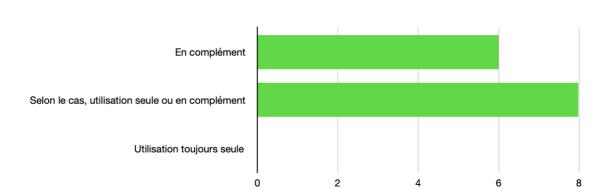


Figure 21 : Utilisation de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

Sur ces 14 vétérinaires, 6 vétérinaires optent pour le maintien de l'acupuncture en tant qu'utilisation complémentaire : "Je pense que c'est quelque chose qui doit être utilisé en complément de traitements et d'autres médecines douces comme l'ostéopathie. Je pense que c'est beaucoup plus bénéfique que de l'utiliser tout seul"; "Pour moi, les médecines douces sont plutôt à couper avec un traitement classique en général. [Il s'agit] souvent de médecines qui n'ont pas trop d'effets secondaires, donc c'est plus du bonus"; "dans le cas de figure où ce n'est pas prouvé, peut être que c'est mieux de mettre [aussi] un traitement classique"; "en plus de l'allopathie"; "j'apprécie vraiment la complémentarité des médecines, donc j'aurais envie de dire plus en complément avec autre chose"; "Tout pour mettre toutes les chances de notre côté"; "L'idée, c'est de toucher à tout pour avoir une réponse".

En parallèle, parmi les 14 vétérinaires interrogés en faveur de l'acupuncture, 8 vétérinaires estiment qu'audelà d'une utilisation complémentaire, une utilisation seule est envisageable également. Ils expriment le désir d'utiliser uniquement de l'acupuncture en fonction des besoins spécifiques de chaque cas : "Tout est possible. Pourquoi pas seule ? Pourquoi pas avec autre chose ? " ; "Ça dépend des cas peut-être. S'il n'y a pas le feu et qu'on peut y aller doucement, on ne peut faire que de l'acupuncture pour juger des résultats. Mais s'il s'agit d'une hernie discale, je ne mets pas que de l'acupuncture"; "au début, c'est bien couplé avec un traitement classique et après, un traitement seul ou sur la longue durée ou sur des choses chroniques".

Finalement, selon l'un des deux vétérinaires acupuncteurs interrogés : "L'acupuncture est un outil de la médecine et à ce titre, elle est dans la boîte à outils de la médecine et elle doit être utilisée à chaque fois qu'elle est indiquée en complément des autres médecines. Je trouve qu'on aime bien la comparer à un outil comme par exemple le tournevis et dire qu'il y a certaines choses qu'on ne peut faire qu'avec un tournevis. Il y a des fois où ce n'est pas utile ou très peu utile".

En conclusion, les vétérinaires en faveur de l'acupuncture sont préoccupés par la qualité des soins dispensés par ce type de médecine. Dans cette perspective, ils soulignent la nécessité de pré-requis pour une utilisation judicieuse de l'acupuncture, tels que la possession du titre de Docteur vétérinaire, la réalisation d'une formation en acupuncture et l'obtention du consentement éclairé du propriétaire. Ils mettent en avant des utilisations complémentaires et préventives de l'acupuncture. L'acupuncture serait également une alternative visant à éviter les effets secondaires de certaines molécules.

d. Sécurité et Régulation de l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

a. Risques de la pratique de l'acupuncture

Parmi les 15 vétérinaires interrogés soutenant l'acupuncture, 5 vétérinaires considèrent qu'il n'y a aucun risque lors de la pratique de l'acupuncture : "à priori il n'y en a pas"; "aucun"; "Je ne pense pas qu'il y ait de risques"; "je ne sais pas, comme ça je dirai qu'il n'y en n'a pas". Selon 2 vétérinaires, s'ils en existent, ils sont minimes : "il n'y en a pas beaucoup"; "quasiment aucun".

Plusieurs interviewés répondent sous réserve de quelques critères. Trois vétérinaires précisent que leur affirmation se fait sous condition d'une utilisation correcte de cette médecine alternative : "Pour moi, si elle est bien utilisée, je ne vois pas." ; "Je n'en vois ." Parmi eux, un des participants exprime sa confiance envers la profession vétérinaire concernant les domaines d'application de l'acupuncture. Ainsi, le bon sens des vétérinaires minimiserait les risques de la pratique de l'acupuncture : "Je n'en vois pas si les vétos qui en font sont assez sensés et ne commencent pas à traiter des cancers à l'acupuncture, des choses comme ça, mais je pense qu'on peut faire largement confiance en la profession pour ça"

Parmi les risques citées, la douleur ou les réactions imprévisibles de l'animal sont mentionnées par 2 vétérinaires : "Plus la douleur, les réactions bizarres de l'animal sur un point d'acupuncture qui est douloureux, faire attention aux chiens agressifs ou réactifs cela peut être risqué." Une attention particulière doit être portée aux animaux agressifs : "risque de morsure si on fait mal à l'animal."

Un risque également abortif pour les animaux en gestation est évoqué par 2 vétérinaires : "j'aurais plus de freins à l'utiliser, par exemple, pour des chiennes ou chattes gestantes, juste parce qu'il y a certains points qui peuvent être abortifs", "chez certaines femelles gestantes avec une grossesse difficile." Un des vétérinaires acupuncteurs indique des risques encourus "dans certains cas de problèmes cardiaques." Une contre-indication avec une

autre famille de molécule est signalée par un vétérinaire : "contre-indication en association avec les benzodiazépines."

Parmi les vétérinaires interrogés, 4 vétérinaires mentionnent les risques liés à la manipulation des aiguilles : "se piquer avec l'aiguille" ; "Toucher un nerf, dérégler l'animal" ; "risque de manipulation" ; "faire attention à ne pas traverser un vaisseau". Bien entendu il faut conserver la stérilité des aiguilles pour minimiser les risques d'infection. Il existe également un risque d'ingestion d'une aiguille par un animal, plus rare mais possible. Un des deux vétérinaires acupuncteurs raconte une anecdote : "un berger allemand qui a mangé une aiguille posée sur la table, cela a fini en chirurgie."

Un des risques encourus serait de laisser de côté la médecine allopathique et d'utiliser l'acupuncture alors que des traitements conventionnels seraient plus efficaces. C'est ce que souligne deux vétérinaires : "Le risque ce serait de se dire « je peux tout soigner avec l'acupuncture » et oublier la médecine allopathique. Mais associée je ne pense pas qu'il y ait de risques" ; "Est-ce qu'il y a un risque de délaisser des traitements qui ont fait leurs preuves scientifiques établies consensuellement au profit de traitements potentiellement moins efficaces ? Peut-être [...]". Finalement, un vétérinaire met en lumière le risque de perte de confiance du propriétaire "s'il n'y a pas les fondements de formation, je pense qu'on peut très facilement passer pour des charlatans s'il n'y a pas de résultat derrière".

Finalement, les risques provenant de la pratique de l'acupuncture semblent minimes pour une majorité de vétérinaires soutenant l'acupuncture, surtout si elle est utilisée correctement. Les risques qui peuvent être encourus sont liés aux réactions de l'animal, à la manipulation et la stérilité des aiguilles. Il vaut mieux éviter l'acupuncture sur les animaux en gestation ou ayant certaines pathologies cardiaques.

b. Régulation selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

Globalement, les vétérinaires soutenant l'acupuncture estiment que l'acupuncture n'est pas beaucoup régulée : "Il y a un flou parce qu'elle n'est pas très connue". Un vétérinaire acupuncteur atteste : "Je n'ai pas eu de sensation qu'il y ait une régulation de l'acupuncture [...]". En effet, l'acupuncture vétérinaire est un domaine encore peu régulé. Ainsi, les interviewés favorables à l'acupuncture ont été questionnés sur la nécessité d'une régulation plus stricte ou, au contraire, si l'absence de régulation serait une option préférable.

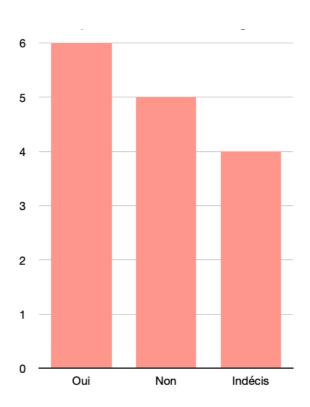
Parmi les 15 vétérinaires interrogés en faveur de l'acupuncture, 4 vétérinaires répondants n'ont pas d'avis tranché sur la question (cf Fig 22) : "J'avoue que je ne saurais pas répondre à cette question parce que je ne sais pas si il y a des gens qui se lancent dans acupuncture sans connaître" ; "Je n'ai pas assez de pratique pour te le dire. Je n'ai pas assez de recul".

Sur les 15 répondants en faveur de l'acupuncture, 6 vétérinaires partagent le sentiment qu'il n'y a pas besoin d'augmenter la régulation de l'acupuncture (cf Fig 22). Deux arguments sont mis en avant. Tout d'abord, davantage de régulation n'est pas nécessaire car par bon sens, seuls les vétérinaires se lancent dans l'acupuncture, et être vétérinaire serait une position professionnelle suffisante : "ce domaine est déjà réservé aux vétérinaires donc c'est une bonne régulation déjà. Quelqu'un qui n'a pas la formation vétérinaire pourrait passer à côté d'une pathologie"; "À partir du moment où on est vétérinaire, ça suffit. On a des connaissances d'anatomie, etc. On sait ce qu'on fait". L'avis d'un vétérinaire acupuncteur est développé à ce sujet : "Je n'ai pas eu de sensation qu'il y ait une régulation de l'acupuncture, mais elle vient naturellement parce que comme on introduit des aiguilles dans le corps de l'animal, par voie de bon sens, seuls les vétérinaires se sentent quelque part le droit de le faire". Chaque vétérinaire peut pratiquer à son niveau "tu peux pratiquer en acupuncture quel que soit ton niveau."

Le second argument avancé est le suivant : étant donné les risques minimes encourus par l'animal avec un type de médecine peu invasif, la régulation n'a pas besoin d'être très sévère : "Je ne pense pas, non, qu'il y ait de surveillance particulière. Je ne pense pas non plus qu'il y ait besoin d'une régulation. Ce n'est pas quelque chose qui est invasif, qui va être risqué pour l'animal".

Finalement, deux vétérinaires sont défavorables à l'ajout d'une régulation, ressentie comme une contrainte : "Est ce qu'il y a besoin toujours de mettre un diplôme derrière ? Moi, je ne suis pas hyper convaincue"; "pour moi, il n'y a pas besoin de régulation. On est diplômé, on sait ce qu'on fait. À un moment, il faut laisser les praticiens avoir du bon sens et faire leur travail. On est quand même vétérinaires, on est censés être un minimum libre sur notre façon de travailler. Je ne pense pas qu'il faut y réguler plus".

Figure 22 : Point de vue des vétérinaires favorables à l'acupuncture à propos de l'encadrement légal de cette pratique



Finalement, les vétérinaires souhaitant davantage de régulation regrettent l'absence d'un diplôme. Il s'agit de 5 vétérinaires parmi les 15 vétérinaires interviewés favorables à l'acupuncture. En effet, la comparaison avec l'ostéopathie est souvent établie pour mettre en lumière le besoin de la création d'un diplôme afin d'attester du niveau de connaissance de l'acupuncteur. "Ce serait pas mal qu'il y ait un diplôme comme le diplôme inter école pour l'ostéo"; "Il devrait exister un DE comme le DE d'ostéopathie. Cela permettrait de vérifier que tout le monde a un socle commun de connaissance de base qui permet d'exercer"; "il faudrait rajouter un diplôme, que cela soit reconnu et faire la différence entre les vétérinaires qui en pratiquent un peu et ceux qui sont vraiment diplômés". La création de ce diplôme permettrait de clarifier les choses, de donner plus de poids à cette pratique avec une "vraie spécialité mise en place". Dans la même idée, une vétérinaire garantit : "Je pense que ça permettrait d'assigner les choses, le fait qu'il y ait notamment une formation diplômante, oui, indéniablement."

En conclusion, chez les vétérinaires soutenant l'acupuncture, il n'y a pas de majorité qui se distingue pour le choix d'une régulation plus stricte ou, au contraire, le maintien de l'absence de régulation. L'ajout d'un diplôme reconnu en acupuncture est proposé par plusieurs vétérinaires.

e. Formations et enjeux actuels concernant l'acupuncture selon les vétérinaires favorables à l'acupuncture

a. Formations

Les personnes interrogées favorables à l'acupuncture ont été questionnées sur la pertinence à former les étudiants vétérinaires à l'acupuncture dès l'école vétérinaire. Ils partagent tous une approbation de l'intégration de l'acupuncture dans le programme éducatif, mais sous des formes qui diffèrent. Il leur a été demandé de préciser la forme la plus appropriée pour étudier l'acupuncture en école vétérinaire.

Un vétérinaire émet un doute concernant la perception de l'acupuncture au sein des écoles vétérinaires : "je ne sais pas encore comment ce serait perçu dans les écoles". Parmi les 15 vétérinaires soutenant l'acupuncture, 4 vétérinaires émettent des réticences quant à l'ajout d'une formation en acupuncture dès l'école. Ils privilégient une ouverture à l'acupuncture afin que les étudiants sachent que cela existe : "Ce serait bien d'en parler un peu plus, qu'au moins tous les vétos qui sortent de l'école sachent que ça existe et sachent comment ils ont la possibilité de développer cette pratique [...] pas forcément formé à l'acupuncture en école vétérinaire. On a déjà énormément de choses à faire et ça intéressera pas tout le monde"; "je trouve qu'en cinq ans, tu vois déjà tellement de choses en médecine classique. Je ne suis pas certaine que ça serait une bonne idée [...] Donc faire une ouverture oui [...] de là à vraiment enseigner, à mon avis, c'est peut être un peu tôt dans la pratique"; "On ne peut pas tout faire à l'école". En revanche, ils souhaiteraient que l'acupuncture soit davantage mentionnée ou bien qu'il y ait une transmission de certaines notions : "D'avoir des notions, en tous les cas, oui. De les sensibiliser à ça, oui." Par exemple, l'acupuncture pourrait être découverte sous forme de conférence pour "faire une ouverture". Le but serait d' "en parler un peu plus, c'est-à-dire qu'au moins tous les vétos qui sortent de l'école sachent que ça existe et sachent comment ils ont la possibilité de développer cette pratique [...] ce serait bien que ce soit un peu moins anecdotique."

Au total, en comptant les 4 vétérinaires ayant mentionné leur réticence face à l'alourdissement des cours à connaître en école vétérinaire, 6 vétérinaires préfèrent que l'acupuncture soit intégrée à la formation des étudiants plutôt sous forme d'initiation afin qu'ils puissent savoir que cette médecine complémentaire existe : "mini initiation, au moins pour savoir dans quel cas c'est utile. Juste savoir quand est ce que tu peux réfèrer un animal en acupuncture [...] Ceux qui ont envie, ils se forment, ceux qui n'ont pas envie, au moins ils savent que ça existe"; "Une initiation pour les étudiants, au moins une présentation pour tout le monde. Après, il y en a toujours une partie non réceptive. Ou encore faire la formation d'initiation comme celle la de 3 jours, gratuit pour les étudiants". Dans la même idée, la vétérinaire acupunctrice recommande "une initiation qui est organisée tous les ans pendant trois jours. Il faudrait, à mon avis, en parler dans les diagnostics, dans les traitements possibles, évoquer l'acupuncture".

Parmi les 15 vétérinaires interrogés, 5 vétérinaires préfèrent que cela reste une formation optionnelle. "Si c'est optionnel par exemple"; "Proposer dans le cursus de base, un petit peu de découvrir la l'acupuncture et après approfondir dans un truc optionnel."; "Je pense que si un élève veut être formé en acupuncture, oui, les écoles devraient le faire, au moins avoir une option qui leur permette d'avoir la formation qui leur va"; "Déjà, pourquoi pas le proposer en option? Voir s'il y a de la demande et après, mettre dans le cursus "; "Optionnel, il faut qu'il y ait un intérêt des élèves, s'ils sont trop fermés/cartésiens, ça va être lourd pour eux et pas intéressant". Une vétérinaire souhaiterait à la fois une initiation obligatoire pour tous ainsi qu'une option pour ceux désirant aller plus loin.

De plus, 3 vétérinaires insistent sur une formation obligatoire : "obligatoire pour obliger les personnes à avoir un esprit plus large et de s'intéresser aux médecines complémentaires." Parmi eux, 2 vétérinaires sont précis sur la durée de formation nécessaire : "obligatoire sur 15 heures pour une ouverture"; 15 heures pour savoir comment ça marche, quand référer, qu'est ce qu'on peut faire". Un vétérinaire acupuncteur a une idée assez précise de ce qui devrait être inculqué aux étudiants : "les données de base de l'acupuncture, en une quinzaine d'heures, devraient être enseignées à tous les vétérinaires et libre à eux après d'aller plus loin et de se spécialiser dans ce domaine."

Un vétérinaire met en lumière le besoin de formation afin de bénéficier d'un encadrement des médecines alternatives. Autrement, sans formation, il y aurait un risque d'abus de confiance, il serait trop facile de berner les propriétaires : "c'est toujours mieux d'encadrer surtout ces médecines là parce que les gens peuvent faire

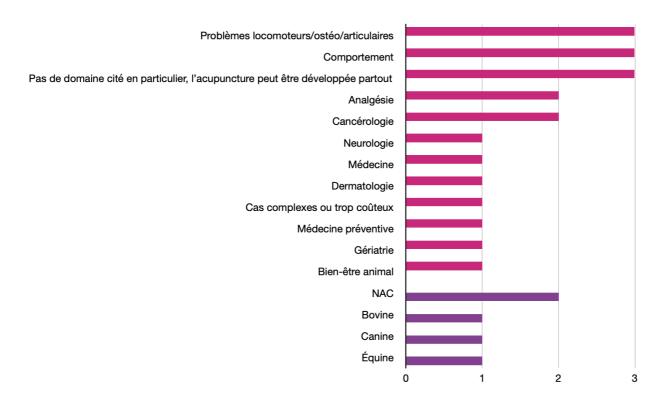
croire voilà, il y a des gens qui y croient beaucoup et je pense que ça peut être facile de tromper quelqu'un en disant « j'ai posé une aiguille »."

Au niveau des possibilités de formation continue, peu de vétérinaires peuvent répondre à ce sujet, n'ayant pas effectué de formation approfondie en acupuncture. Les formations continues sont positivement perçues par les vétérinaires. Par exemple, la formation d'initiation à l'acupuncture à Toulouse, au cours de laquelle les interviews ont été réalisés, est bien accueillie de la part des participants : "pour une première prise en main, c'est très, très bien"; "Cette formation là, le fait qu'il y ait une petite formation courte, c'est quand même assez cool parce que ça te met un pied dedans. Pour savoir si ça va te parler, tu vas aimer et tu vas réussir à le faire dans ta pratique". Certains regrettent le manque de possibilités de formation en France : "pas assez de possibilités de formations en France. Manque de pratique multi espèces". L'absence d'une formation diplômante est également déplorée. Une des participantes insiste sur la difficulté d'accès aux formations des territoires d'Outre Mer : "En étant de la Réunion, c'est compliqué. Il faut se déplacer à chaque fois pour les formations."

b. Enjeux actuels

La totalité des participants en faveur de l'acupuncture aimeraient que l'acupuncture se développe davantage. Les domaines cités sont assez variés. Les réponses des participants ont été gardées telles quelles. Les espèces, les domaines en médecine vétérinaire, les symptômes et les utilisations sont mélangés (cf Fig.23).

Figure 23 : Les domaines dans lesquels l'acupuncture devrait être davantage développée selon les vétérinaires en faveur de l'acupuncture



On retrouve le domaine comportemental cité par 3 vétérinaires, mais aussi les problèmes locomoteurs ou ostéo-articulaires également mentionnés par 3 vétérinaires. Avec le même effectif, les vétérinaires souhaiteraient que l'acupuncture se développe dans tous les domaines où elle pourrait être utile. Ensuite,

l'analgésie est mentionnée par 2 vétérinaires, au même titre que l'utilité de l'acupuncture en cancérologie évoquée aussi par 2 vétérinaires : "En cancérologie, c'est utilisé en humaine dans les hôpitaux afin de réduire les effets secondaires". Enfin, les autres domaines cités avec un seul répondant sont la médecine préventive ("Dans le sens d'intervenir avant que... Si on peut rééquilibrer de manière douce dans un contexte où il n'y aurait pas eu d'indication thérapeutique médicamenteuse, mais qui peut éviter qu'on arrive au point où il y en aurait besoin"), la neurologie, la dermatologie, la médecine interne, la gériatrie et le bien-être animal ("l'association entre le traitement du bien être de l'animal et sa pathologie. C'est à dire que c'est la seule médecine qui, par la même aiguille, va traiter à la fois le corps et l'esprit").

À propos du développement de l'acupuncture, toutes les espèces animales sont incluses : "On a moyen de travailler sur toutes les espèces" ; "sur tous les animaux, pour toutes les pathologies, je pense." Ainsi, plusieurs domaines vétérinaires sont cités : NAC, canine, équine ("équine pour une utilisation sportive"), et bovine ("développer en médecine d'élevage, afin de réduire l'usage d'antibiotiques"). Cependant, une vétérinaire émet une réticence sur l'usage de l'acupuncture sur des bovins : "c'est plus simple de le faire sur les petits animaux que de le faire sur des vaches. Pour avoir déjà fait de la rurale, je ne me verrais pas faire de l'acupuncture sur des vaches."

Finalement, un vétérinaire aborde l'acupuncture également comme une solution face à l'acharnement thérapeutique, en tant que traitement palliatif. On pourrait alors l'utiliser dans ce cadre pour des "pathologies pour lesquelles on est face à des impasses, où c'est très compliqué et coûteux". La question du budget des propriétaires est soulevée. En effet, ils n'ont pas forcément les moyens d'explorer complètement la maladie de leur animal, ou d'acheter des traitements coûteux.

Au niveau des enjeux actuels à résoudre, 3 vétérinaires **regrettent un manque de tolérance de la part des autres vétérinaires**, ils désirent : "qu'ils ne restent pas fermés", "une tolérance de la part des autres vétérinaires pour comprendre que c'est une médecine qui est totalement intégrée dans la pratique quotidienne et dont les effets ont été démontrés, notamment dans la lutte contre la douleur et la neuromodulation". En effet, selon un vétérinaire « on a une formation souvent très cartésienne et c'est une profession qui n'est pas obligatoirement très ouverte là-dessus, sur les énergies". Un vétérinaire déplore l'existence de groupes vétérinaires dévalorisant l'acupuncture : "c'est lutter aussi contre certains groupes qui nous traiteraient de sorcellerie ou de chamanisme".

L'acupuncture est un domaine encore méconnu sur les animaux, 8 vétérinaires favorables à l'acupuncture souhaiteraient faire connaître l'acupuncture aux vétérinaires et aux propriétaires : "mieux faire connaître pour que les gens aient confiance"; "l'information des propriétaires et des vétos"; "l'information du public"; "mieux informer les vétérinaires et les propriétaires. [...] Informer sur à quoi ça sert et les rassurer aussi sur le fait que c'est en général pas douloureux, etc"; "sensibiliser la profession à ça [...] pour que tous les véto en France soient au fait [...] des indications de l'acupuncture et prêts à référer chez un acupuncteur pour telle ou telle pathologie."

Les propriétaires qui désirent une consultation en acupuncture pour leurs animaux ne trouvent pas facilement des praticiens dans ce domaine. En effet, "trouver un vétérinaire acupuncteur, des fois, ce n'est pas évident pour les propriétaires qui ont testé sur eux et veulent tester sur leur animal." Les vétérinaires soutenant l'acupuncture voudraient que les patients cherchant des consultations en médecine alternative soient mieux référés par leur vétérinaire traitant afin d'éviter une errance dans le parcours de soin de l'animal. Comme le mentionne 2 vétérinaires, il faudrait que les vétérinaires ne pratiquant pas l'acupuncture soient "prêts à référer chez un acupuncteur"; "ouvrir l'esprit de notre profession qui représente la médecine en la réduisant en une succession d'outils technologiques. C'est dommage de faire la guerre en interne, alors qu'il y aurait tant à [...] travailler ensemble. Cela éviterait aussi l'errance de parcours de soins des propriétaires avec leurs animaux et qu'ils aient recours à des arnaqueurs car non aiguillés vers un vétérinaire acupuncteur par le vétérinaire traitant."

Il y aurait également un **travail à faire pour davantage légitimer l'acupuncture** : "Je pense qu'il y a encore des questions de reconnaissance et de crédibilité, bien moins en acupuncture que dans d'autres domaines de médecine et thérapeutique complémentaires. Mais malgré tout, il reste un peu un côté, pour celles et ceux qui ne s'y sont pas intéressés, qui ne connaissent pas, un peu ésotérique à l'idée de soigner en plantant des aiguilles. Et il y a sans doute en termes de reconnaissance, de légitimité, encore un peu de travail à faire." Pour prouver l'efficacité de

l'acupuncture, il faudrait réaliser des études scientifiques sur le sujet : "essayer, même en humaine, de prouver un petit peu de manière plus scientifique l'efficacité [...]"; "essayer de faire des études pour amener ce fameux EBM que tout le monde veut". À l'opposé, deux vétérinaires trouvent qu'il ne faut pas se restreindre aux études : "Est ce que nous, on va se restreindre à juste lire des études ? On peut aussi ouvrir les yeux, regarder un petit peu ce qui se passe autour de nous"; "ce fameux EBM [...] Moi, je ne suis pas trop attentive à ça, mais aujourd'hui, si tu n'as pas ça, tu n'es pas suivie."

Finalement, il est impératif de prendre en considération l'essor des thérapies alternatives. L'acupuncture peut aussi être envisagée comme une réponse à la tendance sociétale en faveur des médecines alternatives, comme le relèvent 2 vétérinaires : "la société a plutôt aujourd'hui évolué vers les médecines douces que l'inverse. On est plutôt dans le bon sens" ; "il y a une forte demande du public dans tous les cas, et puis c'est très dans l'air du temps, ces médecines dites alternatives".

En définitive, selon les vétérinaires soutenant l'acupuncture, cette médecine alternative pourraient être développée dans de multiples domaines. Il pourrait notamment être intéressant d'envisager l'acupuncture comme traitement palliatif, lors d'un échec thérapeutique ou lorsque le budget des propriétaires ne permet pas d'explorer complètement une maladie. Globalement, un important enjeu soulevé concerne une diffusion et légitimation de l'acupuncture auprès des propriétaires et des vétérinaires, légitimité qui pourrait être renforcée notamment par l'obtention de preuves scientifiques de son efficacité.

2. Les points de vue des vétérinaires en défaveur de l'acupuncture

Les cinq vétérinaires réticents à l'acupuncture ont été contactés via le groupe Facebook des Zétérinaires. Un entretien a été demandé suite à leur réponse en commentaire sur une publication présentant le sujet de la thèse.

a. Perception de l'acupuncture par les vétérinaires défavorables à cette pratique

a. Point de vue à propos des médecines complémentaires dans lesquelles l'acupuncture s'inscrit

L'avis des cinq vétérinaires est assez tranché sur le sujet, ils sont défavorables aux médecines complémentaires.

Trois vétérinaires parmi les cinq vétérinaires interrogés opposés à l'acupuncture émettent des réticences quant à l'utilisation du terme « médecine » pour désigner les médecines complémentaires dont l'acupuncture fait partie. Un vétérinaire utilise plutôt le terme de "pseudo-médecine" afin de désigner les médecines complémentaires : "défavorable à tout ce qui est pseudo-médecine". Un second vétérinaire renforce cette idée en refusant le qualificatif « médecine » dans le terme « médecine complémentaire » : "Si quelqu'un fait de l'acupuncture en présentant cela comme de la médecine, ça me gêne". Enfin, une troisième vétérinaire souligne qu'elle ne soutient pas la promotion des médecines alternatives, elle remet en question l'appellation de ce type de médecine « complémentaire » ou « alternative » : "malheureusement ce ne sont pas des alternatives, elles ne remplaceront jamais un traitement. [...] Elles ne sont pas complémentaires non plus à mon sens car physiologiquement parlant, elles n'apportent rien non plus". Voici un exemple pour illustrer ses propos : "Si on prend un exemple en cardiologie, ton Cavalier King Charles fait sa maladie valvulaire dégénérative. [...] Tu ne peux pas remplacer le pimobendane avec par exemple en phytothérapie de l'aubépine, il n'y aura pas la même espérance de vie ni les mêmes résultats, c'est comme si tu ne donnais rien en prescrivant cela".

Certains vétérinaires défavorables à l'acupuncture ont eu un point de vue qui a évolué avec le temps.

Deux vétérinaires sur cinq se sont dans un premier temps intéressés aux médecines douces. La première avait réalisé sa thèse en ostéopathie à l'époque : "La vétérinaire qui m'avait passé mon sujet de thèse à la base travaillait en médecine traditionnelle chinoise donc elle m'avait passé les planches d'acupuncture et vite fait évoqué le sujet [l'acupuncture]. À l'époque je confondais ostéopathie et kinésithérapie." Après avoir continué ses études en tant qu'interne dans une structure de référés puis en tant qu'assistante hospitalière, elle s'est éloignée du monde des thérapies complémentaires. La seconde vétérinaire admet ne pas s'être assez renseignée par le passé : "Globalement, à l'époque, pour moi, l'ostéopathie et l'acupuncture avaient un effet. Autant l'homéopathie, non, mais c'est vrai qu'avec le temps et globalement, les études, les choses comme ça, moi, je suis un peu plus sensible maintenant que je l'étais à l'époque. [...] À l'époque, je ne m'étais pas renseignée."

Les médecines complémentaires seraient dans l'air du temps: "toutes ces pseudo-médecines ont le vent en poupe d'une manière catastrophique". Elles gagnent en popularité face à un accroissement de la méfiance vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques. En effet, ces derniers détiennent un pouvoir économique extrêmement puissant. Il en découle un rejet de la prise de médicaments par une certaine partie de la population. Dans ce contexte "on a cette image de Big Pharma, les méchants médicaments... que le médicament, c'est mauvais, et que tout ce qui peut se faire passer de médicaments, c'est mieux. Et du coup, l'acupuncture, ça rentre là dedans. Les personnes trouvent ça comme solution pour répondre à leurs inquiétudes".

Non seulement les théories sur lesquelles reposent l'acupuncture sont trop différentes de la médecine allopathique, mais il s'agirait également de théories frauduleuses.

Une vétérinaire défavorable à l'acupuncture mentionne qu'elle n'approuve pas les principes de la médecine chinoise : "généralement, ce sont des types de raisonnement auxquels je n'adhère pas, donc des trucs sur les énergies, sur la médecine chinoise". Il est vrai que la médecine chinoise propose une façon de diagnostiquer et de qualifier les pathologies qui ne sont pas transposables à la médecine allopathique.

De plus, les médecines douces seraient « piégeuses ». Elles obéiraient en général au même schéma, en faisant appel à l'ancienneté, l'attachement au naturel et la méfiance vis-à-vis des technologies : "Il y a toujours les mêmes logiques : un appel à l'ancienneté. On présente l'acupuncture comme étant vieux de 5000 ans (« les ancêtres savaient mieux que nous »). Il y a un détournement vis à vis de la technologie et de la science « Bouh le médicament c'est industriel, c'est pas bon » c'est un discours que tu retrouves pas mal."

En définitive, les 5 vétérinaires défavorables à l'acupuncture ont un avis tranché sur le sujet. Certains vétérinaires préfèrent utiliser le terme « pseudo-médecine » pour les désigner. Ils relèvent que les médecines complémentaires ont gagné en popularité face au rejet du médicament. Néanmoins, l'appel à l'ancienneté et au naturel mis en avant sont des arguments qu'ils considèrent comme fallacieux.

b. Point de vue de la position de l'acupuncture par rapport aux autres médecines alternatives

Les vétérinaires défavorables à l'acupuncture sont également défavorables aux autres médecines alternatives.

Parmi les cinq vétérinaires interrogés, trois vétérinaires manifestent une opposition très tranchée, ils sont complètement "défavorables à toutes les médecines complémentaires".

Une vétérinaire très défavorable à l'homéopathie, se montre plus circonspecte à l'égard de l'acupuncture, n'ayant pas entrepris de recherches personnelles sur le sujet : "Pour l'instant, je ne me suis jamais penchée en détail sur l'acupuncture, mais je pense ... effectivement, à la regrouper avec les autres [types de médecines alternatives] [...] Tout dépend de ce qu'on appelle médecine alternative, mais globalement, je suis plutôt défavorable dans la mesure où j'ai l'impression qu'à chaque fois, on n'a jamais de réelles études d'efficacité qui sont montrées, que c'est pour beaucoup, les gens qui la pratiquent sont presque dans le charlatanisme."

Un vétérinaire parmi les vétérinaires interviewés défavorables à l'acupuncture hiérarchise aussi les médecines alternatives : "Il y a des différences. La différence va être liée aux fondements. La moins pire ce serait la phytothérapie, éventuellement aromathérapie, parce qu'il y a une démarche presque scientifique, malheureusement c'est des études pour montrer l'efficacité qui leur manque, les allégations thérapeutiques qui sont pour moi beaucoup trop péremptoires. C'est difficile à classer, pour l'aromathérapie il y en a qui voit ça comme des molécules et l'utilise comme des médicaments, et puis il y en a d'autres qui voit ça comme quelque chose qui va redresser le ying et le yang et tout un tas de truc ésotérique. La justification des concepts manque sérieusement d'une assise scientifique. Alors que la médecine reste une discipline fondamentalement scientifique. Après, l'ostéopathie, pour moi, les fondements c'est 100% bullshit et ensuite derrière, certaines techniques manipulatoires sont en fait de la kiné qui ont peut être un réel intérêt médical. (Je parle du médical et pas du bien-être). L'homéopathie, je la rejette à 100%. L'acupuncture je la classerai aux alentours de l'ostéopathie. Il n'y a aucune preuve qui démontre que c'est une médecine efficace mais je n'ai pas non plus de preuve de la rejeter à 100%".

Globalement, les vétérinaires en défaveur de l'acupuncture rejettent également les autres types de médecine alternative.

b. Point de vue sur l'efficacité et l'utilisation de l'acupuncture

Le principal argument mis en avant par les vétérinaires défavorables à l'acupuncture réside dans le fait que cette médecine complémentaire n'est pas scientifiquement prouvée par l'EBM.

a. L'Evidence Based Medecine

L'effet placebo, largement documenté dans les études scientifiques ne se limite pas seulement à l'Homme. Il est également observé chez l'animal.

L'effet placebo serait au cœur du fonctionnement des médecines alternatives telles que l'acupuncture. Cet effet est mentionné par trois vétérinaires sur les cinq interviewés défavorables à l'acupuncture : "globalement, ça peut être un placebo, mais ça s'arrête là". Les vétérinaires pourraient alors jouer sur cet effet placebo : "il faut regarder en tête que l'effet placebo, ça peut marcher [...] ça peut faire du bien".

Ainsi, cet effet a une influence positive sur la guérison des animaux : "Oui l'effet placebo il est hyper intéressant justement, parce ta séance d'acupuncture elle va durer 1h, t'es posé dans le calme, allongé sur une table avec un médecin qui te parle, prend son temps, écoute. Ce sont des effets contextuels qui sont extrêmement puissants. Si ça t'intéresse, regarde les travaux d'Edzard Ernst. [...] il a fait de la recherche sur toutes les médecines alternatives, il les a passées au crible de l'Evidence Based Medicine et son avis est globalement défavorable. Il a regardé le contexte, comment ça a évolué, quelles sont les grandes têtes pensantes de ses spécialités, les prétentions qu'elles ont, comment c'est censé fonctionner. Il a mis en place des protocoles pour essayer de voir si c'était différent d'un placebo. Une des études où il a encadré un thésard : il a mis en place de fausse aiguille rétractables comme les poignards pour le cinéma. Il y a la sensation de pression sur la peau mais pas d'effraction cutanée. Les résultats sont sensiblement les mêmes par rapport à l'acupuncture. Peut être une très légère supériorité de l'acupuncture sachant que le praticien et le patient étaient en aveugle, mais ils pensent que le mécanisme n'était pas parfait : soit le praticien soit le patient se rendait compte que ce n'était pas une vraie piqûre. [...] L'effet du placebo est extrêmement puissant. C'est ce sur quoi reposent beaucoup de médecines alternatives. Le fait d'accorder du temps cela joue énormément, c'est ce qui fait défaut sur notre système de santé actuel. En vétérinaire tu vas retrouver la même chose, les propriétaires sont contents si tu as une demie heure à leur accorder. Parler de ce qui va, ce qui ne va pas, faire des suivis s'il y en a besoin plutôt qu'expédier tes consultations en un quart d'heure".

Un autre vétérinaire décrit selon sa vision l'effet placebo chez l'animal : "il y a le comportement du propriétaire. Il y a aussi rien que le fait que le chien, tu l'emmènes à un endroit différent de d'habitude, que tu t'occupes de lui pendant un certain temps, que, comme tu disais, les personnes qui pratiquent une médecine complémentaire, souvent, elles prennent le temps, elles sont plus calmes, elles sont plus douces avec les animaux. Peut être que l'animal, ça aussi, ça peut le faire se sentir mieux dans le sens où quelqu'un s'occupe de moi, je passe un moment calme, ça me détend, ça réduit mon stress. Aussi, le propriétaire, il va faire plus attention à son animal parce qu'il a envie qu'il guérisse. Donc, il va lui donner de la meilleure nourriture ou faire plus attention à ce que sa gamme d'eau soit tout le temps remplie. Ne pas laisser son animal tout seul aussi longtemps que d'habitude parce qu'il est malade, il faut s'occuper de lui".

Les cinq vétérinaires interrogés accordent une attention particulière à l'EBM dans leur pratique quotidienne.

Tous les vétérinaires interrogés défavorables à l'acupuncture portent un regard circonspect à l'EBM "je suis très cartésienne, je m'attache vraiment aux preuves et à la science. [...]". Ils se renseignent grâce à des livres reconnus "j'ai une collection de livres avec le livre de cardiologie de Valérie Chetboul, Ettinger [...]", "Oui, je lis beaucoup. J'ai une base de données personnelles avec 1200 papiers dans un comité de lecture." La lecture d'articles scientifiques permettent également de s'informer sur l'évolution des protocoles, le Journal International de Médecine (JIM) est souvent cité: "récupérer régulièrement la littérature scientifique notamment le JIM", "je lis beaucoup le JVIM". En plus des connaissances de base acquises en école vétérinaire, le savoir peut être complété par des recherches: "Il y a un certain nombre de connaissances passées que je ne remets pas forcément

en cause et qu'on a appris à l'école. S'il faut remettre en cause je fais de la recherche biblio, je cherche des articles scientifiques." Un des vétérinaires mentionne ses contacts qui peuvent également l'aider : "J'ai la chance de connaître des profs".

L'EBM peut également être d'une aide précieuse à laquelle se référer lors du démarchage par les laboratoires, afin d'avoir un œil critique sur les nouveaux produits proposés : "Dès qu'il y a des laboratoires qui viennent nous parler de nouveaux produits, moi, je les questionne beaucoup sur les études qu'ils ont pu faire". Selon une vétérinaire, il faut s'entraîner à la lecture critique d'articles. Dans son cas, d'abord ouverte à l'époque aux médecines alternatives, elle a fini par se renseigner et développer son sens critique en exerçant en tant que vétérinaire généraliste : "Lorsqu'on est véto praticien c'est qu'on commence à avoir les laboratoires et si on n'a pas envie de gober tout le bullshit des laboratoires qui veulent vendre absolument tout et n'importe quoi, on commence à mettre le nez un peu dans les études".

Finalement, selon les vétérinaires défavorables à l'acupuncture, l'EBM est une pratique à utiliser obligatoirement car elle ajoute toute la crédibilité nécessaire à l'exercice de la médecine vétérinaire : "à mon sens, c'est vraiment ça qui fait notre crédibilité et la force de notre travail. C'est le fait qu'on prescrit des choses qui sont efficaces".

Étant donné le manque de preuve d'efficacité de l'acupuncture, il a été demandé aux cinq participants défavorables à l'acupuncture sous quelles conditions l'acupuncture pourrait-elle être utilisée.

b. Utilisation de l'acupuncture : Comment l'acupuncture devrait-elle être utilisée ?

L'acupuncture, tout comme d'autres types de médecines alternatives, participerait au bien-être animal : "par exemple l'ostéopathie peut être vue comme un petit massage". À propos du vétérinaire acupuncteur, "s'il représente ça comme du bien être pourquoi pas". L'acupuncture permettrait de prendre plus de temps avec le patient : "le fait de prendre l'individu, d'être dans son ensemble, d'être à l'écoute des patients, de prendre le temps, je pense que c'est bien."

En tenant compte de l'effet placebo, l'utilisation de l'acupuncture doit être entreprise sous certaines conditions.

Une vétérinaire parmi les cinq participants défavorables à l'acupuncture n'exclut pas totalement l'acupuncture à condition que le diagnostic ait été fait correctement en amont, et en complément d'un traitement allopathique : "C'est pour cela que ça peut venir en complément mais sous réserve d'un accord médical. Il faut que le travail en médecine soit correctement réalisé avec l'examen clinique bien fait en amont, s'il s'agit bien d'arthrose : « ok, c'est bien de l'arthrose, si vous trouvé que ça le soulage, pour trouver un équilibre plus confortable, faites de l'acupuncture si ça vous fait plaisir ». Je ne vais pas empêcher les gens d'aller en faire". Une deuxième vétérinaire inclus la possibilité d'utiliser l'acupuncture uniquement si les symptômes de l'animal ne nécessitent pas de traitement allopathique : "Si la pathologie nécessite pour que le chien aille mieux et ne souffre pas d'un traitement classique, oui, il faut qu'il y ait le traitement classique parce qu'à mon sens, ce n'est pas l'acupuncture qui va régler le problème. Après, si c'est un truc qui peut se passer sans traitement classique et que ça fait du bien au moral du propriétaire de se dire « J'ai fait un truc », voilà quoi. Fais donc un truc". Finalement, un troisième vétérinaire parmi les cinq participants en défaveur de l'acupuncture ne désapprouve pas l'utilisation de l'acupuncture en dernier recours, à condition que les traitements allopathiques ne fonctionnent pas : "utiliser ça parce que tout le reste a échoué pourquoi pas non plus", "oui, s'il n'y a rien d'autre à tenter".

L'acupuncture devrait être utilisée avec un consentement éclairé de la part du propriétaire, et uniquement s'il le demande.

L'acupuncture est "à utiliser suite à une demande du client", "en fonction de ce que veut le propriétaire". La liberté du propriétaire quant au choix de l'acupuncture pour traiter l'animal est à prendre en compte. Néanmoins, le

devoir déontologique du vétérinaire est central lorsqu'une médecine alternative est proposée : "il y a une question déontologique. Est ce que je dis à mon patient ou à mon client que c'est une méthode pas approuvée par la science, qui peut marcher par effet placebo ?"

Pour tous les vétérinaires interviewés en défaveur de l'acupuncture, cette médecine complémentaire ne devrait jamais être utilisée seule.

Au contraire, l'acupuncture doit être pratiquée "sous la condition qu'à côté il y ait une prise en charge correcte de l'animal", "seul, non. Cela pourrait être utilisé en complément d'un traitement classique", "je pense que les vétos sont plus à prendre comme un complément plutôt qu'à vouloir le remplacer. Alors que pour les propriétaires il y en a beaucoup plus qui cherchent à le remplacer". En conclusion, il ne serait pas aberrant d'"accéder à la demande du client, en mentionnant que ça n'a pas fait de preuve d'efficacité, et utiliser à côté un traitement ayant fait ses preuves. Ça peut tout à fait s'entendre."

De toute évidence, l'acupuncture participe au bien-être animal, mais selon les vétérinaires défavorables à l'acupuncture elle ne devrait jamais être utilisée seule et requiert impérativement du consentement éclairé du propriétaire car elle n'est pas prouvée scientifiquement. La possible influence de l'effet placebo soulève des questions légitimes. En prenant en compte ces éléments, il devient judicieux d'envisager une réflexion approfondie sur la sécurité et la régulation de l'acupuncture.

c. Sécurité et régulation

a. Risques de la pratique de l'acupuncture

Le premier risque décrit par les vétérinaires défavorables à l'acupuncture est l'errance médicale et la perte de chance pour l'animal.

Le retard de prise en charge est souligné par 4 vétérinaires sur 5 vétérinaires défavorables à l'acupuncture. L'acupuncture exposerait à un danger suite à un retard de prise en charge : "il y a un retard au diagnostic et donc au traitement et donc au soulagement de l'animal qui est d'autant plus dommageable pour l'animal", "les retards de prise en charge en médecine interne sont beaucoup plus graves avec toute l'endocrinopathie, les pathologies cardiaques qui évoluent". En effet, l'acupuncture empêcherait la mise en place d'un traitement efficace : "Proposer un traitement non efficace pour un animal en l'empêchant d'avoir accès à des soins adaptés". Le choix d'une méthode non prouvée scientifiquement est contestable: "l'animal, au lieu d'être soigné par des méthodes qui ont été évaluées par les sciences [en donnant] des traitements adéquats prouvés pour une maladie [...] risque de perdre, par exemple, du temps". Une vétérinaire émet une mise en garde. Afin d'éviter l'errance diagnostique il faut absolument "que le travail en médecine soit correctement réalisé avec l'examen clinique bien fait en amont".

En plus du risque global de confusion pour les propriétaires entre les traitements prouvés scientifiquement et ceux qui ne le sont pas, l'utilisation de l'acupuncture pourrait mettre en péril la confiance établit entre le propriétaire et le vétérinaire proposant de l'acupuncture.

Pour les propriétaires, les "traitements prouvés et non prouvés se mélangent". Il est possible que le client, après des explications issues des théories de la médecine chinoise, ne comprenne pas la maladie de son animal d'un point de vue allopathique. L'utilisation d'un type de médecine non prouvée scientifiquement pourrait ternir la confiance accordée aux vétérinaires par les propriétaires : "Tout ça, ce n'est pas basé sur la science et je pense que ça trompe un peu les patients et les clients".

De plus, si le traitement par acupuncture ne fonctionne pas, il y a en plus un risque de perte de confiance entre le vétérinaire et le propriétaire : "risque que les gens, par exemple, ils vont voir un vétérinaire qui leur dit « Là, moi, je suis acupuncteur en plus, donc je vous propose ce traitement. Ça va marcher parce qu'on sait que l'énergie du « corps machin machin.» Et puis, l'animal ne guérit pas. Et donc ils se disent « Mais les vétérinaires, c'est des

charlatans! »". L'utilisation du terme « charlatan » est employé par trois vétérinaires défavorables à l'acupuncture. Un vétérinaire considère que le recours aux médecines alternatives pourraient s'apparenter quasiment au charlatanisme : "j'ai l'impression qu'à chaque fois, on n'a jamais de réelles études d'efficacité qui sont montrées, que c'est pour beaucoup de gens qui la pratiquent, presque du charlatanisme".

Selon trois vétérinaires parmi les cinq vétérinaires interrogés en défaveur de l'acupuncture, employer l'acupuncture serait un acte abusif : "l'arnaque des propriétaires", "cautionner quelque chose qui ne fonctionne pas", "Le client va perdre de l'argent, il va payer cher pour quelque chose qui ne va pas guérir son animal". Une vétérinaire pense que les propriétaires risquent de ne plus avoir suffisamment de ressources par la suite pour une consultation classique en médecine vétérinaire après être passés par des consultations en médecine alternative : "Mais on a beaucoup de gens maintenant en médecine véto qui arrivent chez le véto après être allée quatre fois chez l'ostéopathe, ou deux fois chez l'acupuncteur et qui arrive chez nous et qui nous dit « En fait, je n'ai plus de sous parce que j'ai fait [des séances en médecine complémentaire] »".

Enfin, la séance d'acupuncture pourrait être également une source de stress pour l'animal, comme le rapporte une vétérinaire : "Ça peut être plus ou moins douloureux et plus ou moins stressant". La stérilité du matériel est également mentionnée comme risque mineur, puisque les vétérinaires savent en majorité travailler en toute stérilité "mis à part ceux qui travaillent avec des aiguilles dégueulasses et qui risquent de transporter des pathogènes d'une bête à l'autre". Il s'agit donc d'un risque "essentiellement infectieux si on n'utilise pas du matériel adapté". D'autres risques liés à la pratique de l'acupuncture et aux placement des aiguilles existent, mais sont beaucoup plus rares : "J'en n'ai pas trouvé en véto. En humaine il y a quelques cas qui ont été décrits sur un mésusage des aiguilles en acupuncture. Il y a des transmissions du SIDA qui ont été rapportés, des transmissions d'hépatite et des cas de pneumothorax qui ont été rapportés dans la littérature en médecine humaine."

En définitive, les vétérinaires interrogés s'opposent à l'acupuncture car elle expose en tout premier lieu à un risque d'errance médicale qui engendrerait des retards de prise en charge de l'animal. Selon eux, non seulement l'absence d'administration de traitements prouvés scientifiquement met en péril les chances de guérison de l'animal, mais également la confiance entre le propriétaire et le vétérinaire. En considérant ces aspects, une régulation de l'acupuncture serait pertinente.

b. Régulation de l'acupuncture vétérinaire

Les avis divergent quant à la question de savoir qui devrait pratiquer l'acupuncture vétérinaire. Les vétérinaires ont été questionnés sur leur position vis à vis d'une éventuelle interdiction de pratique de la pratique de l'acupuncture parmi leurs pairs.

Parmi les 5 vétérinaires interrogés défavorables à l'acupuncture, 2 vétérinaires préfèrent que cela soit réservé uniquement aux vétérinaires : "Je préfère que ce soit un vétérinaire qui le fasse [...] plutôt qu'il aille voir quelqu'un qui serait susceptible de faire n'importe quoi qui pourrait utiliser des aiguilles non adaptées, non correctement désinfectées, et qui va planter n'importe où"; "qu'il soit véto". En effet, des règles d'hygiène sont à respecter comme "désinfecter à minima les points où on met des aiguilles et que les aiguilles soient stériles" ou encore "connaître un peu son anatomie". Il faut également tenir compte du fait que les aiguilles traversent la barrière cutanée de l'animal soigné : "en véto j'aurais aussi tendance à penser que c'est considéré comme un acte vétérinaire d'utiliser des aiguilles". Ces 2 vétérinaires pensent qu'une interdiction serait excessive "l'interdire? il y en a quand même qui vont la pratiquer. Faire en sorte que cela soit pratiqué uniquement par des vétos? Il faudrait quand même bien verrouiller le truc pour ne pas se retrouver plus tard à voir se développer des acupuncteurs non vétérinaires"; "Après, je suis pas fan des interdictions en général. Interdire ça me parait excessif. Interdire l'exercice exclusif oui"

À l'opposé, 2 vétérinaires soutiennent l'idée de séparer médecine vétérinaire et acupuncture vétérinaire : La première vétérinaire développe : "il y a le fait d'introduire des aiguilles, mais en réalité, je ne sais pas comment dire, pour moi, ce n'est pas non plus... Il peut y avoir un truc officiel qui dit que tu as appris à stériliser des aiguilles et à désinfecter des gens ou des animaux, mais à mon avis, ce serait plutôt bénéfique si c'était séparé de vétérinaire, si c'était un truc à part. Peut être que je ne me rends pas beaucoup en compte des risques, mais je n'ai pas l'impression qu'ils sont aussi grands que ça". L'acupuncture ne devrait pas faire partie du domaine de la médecine

vétérinaire: "est ce que c'est du domaine des vétérinaires eux mêmes qui sont quand même généralement considérés par le grand public comme la référence scientifique? Peut-être que ça devrait être pratiqué hors des cliniques vétérinaires. [...] Par exemple, à côté, t'as le centre de bien être où tu vas avoir l'acupuncteur, l'ostéopathe [...] En sachant que si ton animal a une maladie grave, peut être ça va lui faire se sentir mieux, mais ce n'est pas ça qui va le guérir". Avec cette séparation, il y aurait une meilleure clarification dans l'esprit des propriétaires entre ce qui relève du bien-être et ce qui relève de la science. La seconde vétérinaire soutient : "je pense qu'il faut interdire tout ce qui n'est pas basé sur l'EBM, tout ce qui est un petit peu ésotérique, je pense que ça ne devrait pas être pratiqué par des vétérinaires, parce que dans ce cas là, on cautionne de notre diplôme ces pratiques ésotériques [...] Je pense que nos croyances doivent rester dans le domaine du privé et ne doivent pas intervenir dans notre pratique professionnelle".

Il s'agit d'une question complexe, un vétérinaire offre un point de vue contrasté. Il atteste : "Mon avis étant ça ne devrait pas rentrer dans un champ de compétences vétérinaires [...] si nous, en tant que vétos, on ne se base pas sur l' EBM, c'est la porte ouverte à tout le monde [...] en tant que vétérinaires, le fait de se baser vraiment sur la science, c'est ce qui fait notre plus value. C'est à dire que pour moi, ça ne devrait pas avoir sa place en médecine vétérinaire. [...] Je préfère presque que ce soit fait par des vétos dans des conditions... Parce que la profession vétérinaire, elle est réglementée. Donc au moins, quand c'est fait par un veto, il y a des conditions strictes et il y a une responsabilité civile derrière. [...] À la rigueur, si on l'interdit pas purement et simplement, il vaut mieux le laisser aux vétérinaires"

On peut relever également une certaine méfiance vis-à-vis des vétérinaires acupuncteurs : "J'ai une image que ces gens-là, ils vont plutôt croire que ça peut tout résoudre, y compris un truc grave". Concernant la régulation de l'acupuncture vétérinaire, "on ne va pas dire qu'il y a zéro régulation. Après, par contre, je ne suis pas sûre qu'en pratique, les vétérinaires acupuncteurs, il l'appliquent vraiment".

L'acupuncture n'est pas assez régulée aux yeux des vétérinaires défavorables à l'acupuncture.

Un des vétérinaires évoque la création d'un DE, mais cela reste délicat car il ne faudrait pas selon elle apporter plus de crédit à l'acupuncture : "peut être comme les ostéopathes, qu'il faut peut être créer un DE ou un truc comme ça, mais en même temps, s'ils font ça, ça veut dire qu'ils valident l'acupuncture comme une médecine prouvée. Donc, en soit, là dessus, il faudrait voir s'ils veulent juste interdire aux vétérinaires de pratiquer des pratiques qui ne sont pas prouvées scientifiquement par l'EBM ou s'ils veulent quand même tenter de les réguler."

Le rôle de l'Ordre des vétérinaires dans la régulation de ces pratiques suscite des débats. D'une part l'Ordre n'est pas resté inactif. En effet, il a émis un communiqué à propos des devoirs et des responsabilités du vétérinaire accrus lors de l'utilisation de médecines complémentaires : "il y a un truc de l'Ordre qui est sorti il y a un peu plus d'un an, je crois, qui parlait plus de l'homéopathie. Il me semble [...] L'acupuncture en fait partie. C'est déjà bien. On ne va pas dire qu'il y a zéro régulation". Cependant, cela reste insuffisant aux yeux de 2 vétérinaires : "je pense qu'il faudrait que ce soit un peu régi par l'ordre", "je ne sais pas trop pour l'acupuncture, mais quand je vois comment est ce que l'ordre régule l'ostéopathie, je me dis qu'ils n'ont pas l'air très capables de régir toutes ces médecines alternatives. [...] Il faudrait que ce soit fait par l'Ordre, mais il faudrait que l'Ordre fasse mieux les choses." L'accréditation avec la création d'un DE pour une meilleure régulation ou bien une interdiction drastique de la pratique de l'acupuncteur est en réalité un réel dilemme "soit l'Ordre fait ce qu'il a fait pour l'ostéopathie ou il crée un diplôme ou il fait une formation validante pour les personnes sorties de l'école d'ostéopathie, mais dans ce cas là, il valide de notre crédibilité une pratique qui n'est pas basée sur l'évidence based medecine. Soit on ne le fait pas, mais dans ce cas là, on les laisse faire et on laisse peut être n'importe quoi se faire. Je pense qu'il n'y a pas de bon ou mauvais choix. J'ai l'impression que dans tous les cas, on est un peu dans une mauvaise face."

En conclusion, aux yeux des vétérinaires interviewés opposés à l'acupuncture, la régulation de cette pratique est jugée insuffisante et ils expriment leurs inquiétudes à propos des compétences des vétérinaires acupuncteurs. Néanmoins, les divergences d'opinion subsistent quant à savoir si l'acupuncture devrait ou non être interdite aux vétérinaires, car cette décision entrainerait des conséquences qui soulèveraient plusieurs enjeux.

d. Formations et enjeux actuels

a. Formations

Le référentiel des études vétérinaires prévoit des enseignements visant à développer un sens critique en lecture d'articles scientifiques. Pour les vétérinaire opposés à l'acupuncture, faire obstacle à l'expansion de la pratique de l'acupuncture impliquerait d'avertir les étudiants vétérinaires dès le début de leur formation en école vétérinaire. Les vétérinaires n'ont pas le même avis sur la manière dont devrait être abordé l'EBM et les médecines alternatives.

Parmi les 5 vétérinaires défavorables à l'acupuncture, 3 vétérinaires attestent que l'enseignement EBM était clair et suffisant à leurs yeux : "pour moi, oui, mais il a fallu que je la reprenne [car] on oublie tout"; "en tout cas, moi, dans mon souvenir, c'était suffisant. C'est à moitié sur l'épidémiologie, je crois à moitié sur les statistiques. [...] Ça permet de lire l'étude, de savoir si elle est biaisée ou pas, de jeter un œil."; "j'ai l'impression que moi, ce que m'a apporté l'école, ça m'a permis d'avoir un aspect critique dessus, d'y réfléchir, etc."

Toutefois, leurs réponses montre de l'incompréhension face aux choix d'autres confrères exerçant dans le milieu des médecines douces : "Je suis partagée, [....] j'ai vu tellement de camarades foncer là dedans sans se poser plus de questions que ça et sans que ça fasse écho à nos cours de biostatistique. En gros, j'ai l'impression que pour eux, les cours d'analyse critique d'articles, des trucs comme ça, c'est resté dans une case dans leur cerveau et jamais ils l'ont appliqué aux médecines complémentaires."

Une vétérinaire signale que le problème viendrait peut-être du fait qu'il y existe une ouverture aux médecines complémentaires dans les écoles vétérinaires, par exemple via des associations d'élèves, des conférences, ou encore des professeurs : "Ce serait pas mal qu'on n'ait pas des enseignants dans les écoles vétérinaires qui le font. Comme dit, le prof XXX de Lyon le fait. Il ne faudrait pas que ces médecines entrent dans les écoles vétérinaires et à l'heure actuelle, les médecines complémentaires entrent dans les écoles."

De plus, une autre vétérinaire met en avant la difficulté d'aborder toutes les médecines complémentaires au cours du cursus : "Vous en informer dès que vous êtes à l'école oui. Cela dit, ça reste difficile, si tu parles des médecines alternatives de manière générale, il y en a plus de 400 répertoriées en France. Vous faire un cours sur chacune de ces médecines c'est impossible. Mais vous donner les clefs d'un point de vue esprit critique sur les choses qui doivent alerter : Ça fait appel à l'ancienneté, à la nature, des dogmes, par exemple l'acupuncture n'a pas bougé depuis 5000 ans."

De surcroît, 2 vétérinaires sur les 5 vétérinaires interrogés opposés à l'acupuncture proposent tout de même une approche différente de l'EBM enseignée, afin de développer davantage le sens critique des élèves : "Oui, je pense que quand même, peut-être, on pourrait en parler un peu plus et avoir des TD. Il ne faut pas faire un TD où juste le prof va expliquer en quoi c'est nul. Il vaut mieux faire réfléchir, faire des raisonnements et tout. Peut-être qu'il pourrait quand même y en avoir un peu plus, parce que malgré nos cours théoriques sur l'esprit critique, même s'il n'y en a pas beaucoup, je pense que beaucoup d'étudiants ne les appliquent pas vraiment." Un vétérinaire propose "qu'il y ait 3 enseignements (rébarbatifs qui n'intéresseraient malheureusement pas les étudiants)". D'abord l'épistémologie, par définition l'étude critique des sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée. Cela permettrait de "comprendre comment on acquiert la connaissance, comment on construit la connaissance car c'est pas aussi simple que ça." Deuxièmement, l'EBM: "à Lyon ils ont un module d'EBM qui consiste à faire des lectures critiques d'articles." Troisièmement, l'histoire de la médecine. En définitive, "cela aiderait à comprendre la différence entre une médecine et une pseudo médecine et donc à faire le tri derrière. Apprendre les outils pour comprendre."

En dernière instance, même si l'enseignement en EBM en école semble adéquat pour les vétérinaires opposés à l'acupuncture, il est incontestable que plusieurs camarades de promotion se sont intéressés aux médecines douces. Certains participants suggèrent alors une approche différente de l'EBM enseignée en école.

b. Enjeux actuels

Il y a une véritable inquiétude face au nombre de vétérinaires pratiquant des médecines alternatives : "Moi dans ma promo je suis assez effrayé du nombre de personnes qui font des pseudo-médecines" ; "j'ai vu tellement de camarades foncer là dedans sans se poser plus de questions [...]"

L'enjeu le plus important est de nature financière, que ce soit par rapport au choix du propriétaire qui dépense de l'argent pour une consultation en acupuncture ou par rapport aux vétérinaires payant des formations en acupuncture.

Selon une vétérinaire opposée à l'acupuncture, les propriétaires perçoivent la consultation vétérinaire comme étant onéreuse. Les propriétaires choisiraient donc parfois la consultation en médecine alternative car au premier abord elle semble moins coûteuse : "En véto [...] les gens ont l'idée du « véto, c'est cher » parce qu'effectivement, une séance d'ostéopathie, c'est alors quoi ? 60 balles. S'il n'y avait pas besoin de plus, très bien. Sauf que derrière, ils mettent deux fois, trois fois 60 balles, puis après, ils se retrouvent chez le véto. Mais chez le véto, il y a les médicaments, il y a les examens complémentaires". Pour le propriétaire il s'agit d'une perte d'argent : "il y a aussi quand même un peu, pour moi, une question sur le prix que ça coûte aux clients". Ces thérapies alternatives vont "prendre de l'argent et ne vont pas apporter du soin réel aux animaux. Et au final, on est sur quelque chose qui, pour moi, relève presque plus du charlatanisme que de la médecine".

Ensuite, la problématique de la perte de chance de l'animal doit être soulignée : "d'un point de vue santé pour l'animal il y a un risque de perte de chance pour l'animal, un retard de prise en charge si le boulot de médecine n'est pas correctement fait en amont."

Au niveau des formations, l'enjeu financier est également mis en avant.

En effet, les bénéfices engendrés par les organismes de formation sont conséquents selon deux vétérinaires méfiants envers l'acupuncture : "il y a des enjeux financiers parce que ce sont des organismes de formation privés qui proposent ces formations et elles sont extrêmement chères. On est sur plusieurs milliers d'euros par personne"; "Les formations post-universitaires, c'est ce qui ramène le plus aux écoles. Il y a encore un petit enjeu économique, financier derrière [...] donc c'est hyper rentable."

Une vétérinaire déplore un coût de formation élevé, pour une formation avec un niveau qu'elle juge déplorable en médecine. Elle témoigne : "J'ai une de mes amies qui a fait la formation de l'IMAOV, elle m'avait passé ses cours. J'avais jeté un coup d'œil par curiosité. Force est de constater que malheureusement le niveau de médecine n'est pas bon. Il y a des erreurs dans la formation. Il y a des recommandations de prise en charge quand même avec de l'homéopathie. Ça coûte plusieurs milliers d'euros pour une formation qui, sur le côté Evidence Based Medicine n'est pas bonne, donc tu peux t'interroger sur le côté acupuncture, quel est le sérieux que tu vas pouvoir accorder à cette formation ? Il y a un enjeu financier parce que donner des formations ça rapporte gros [...] "On a une augmentation de l'offre de formation : l'IMAOV, L'AVETAO, la QI University qui essaie de s'implanter en France. Tu rentres dans un système financier poussé. Après je pense que les personnes qui la pratique sont sincèrement convaincus. Mais le côté vraiment sérieux sur le fond de l'acupuncture, les éléments et supports de cours m'inquiètent car le niveau est très mauvais déjà sur la médecine de base. Soit t'es calé en médecine qui te permet de reconnaître que t'as payé pour une formation qui est nulle et tu pars de toi-même. Ou alors t'as un niveau en médecine qui n'est pas bon et tu vas faire une formation où l'on va te donner des informations qui sont fausses, oui très incomplète, c'est inquiétant pour le niveau du praticien derrière, même s'il est convaincu de bien faire."

Cette même vétérinaire considère qu'une fois la formation payée, il est difficile pour les participants de rejeter les concepts de l'acupuncture qui sont affirmés par les intervenants de la formation, mais également du temps et de l'argent investis : "Il y a un biais d'autorité, car tu te mets dans une position d'étudiant qui va écouter un enseignant donc tu pars du principe que de facto il a potassé son truc et qu'il va te dire la vérité. Tu ne vas pas penser à remettre en question ce qu'il va dire. Tu pars du principe qu'il connaît mieux que toi ce dont il va parler, et plus facilement prendre pour argent comptant ce qu'il va te dire. Et il y a tout ce cérémonial de « il faut faire un mémoire », présenter des cas cliniques qui ressemblent beaucoup à ce qu'on vous demande aussi à l'école qui a ce côté

sérieux dans la pédagogie. Quand tu additionnes tout ça, tu n'as pas envie de rejeter ta formation. C'est très difficile quand tu t'es autant investi sur le plan financier, sur le plan intellectuel, parce que t'as étudié tes cours, t'as préparé tes examens, préparé tes cas cliniques, et que t'as passé autant de temps en fait. À t'investir dans ce truc là et tout rejeter en bloc. J'ai passé un an où j'ai voulu me former en acupuncture en ostéo, mais en fait il n'y a rien dedans. T'as plus envie de rester accroché à ton truc que de le rejeter"

Le fait qu'un vétérinaire puisse pratiquer l'acupuncture est une problématique qui a déjà été soulevée par les interviewés. Pour eux, il en découle une confusion chez les propriétaires car ils accordent "plus de crédits, justement, parce que c'est fait par un vétérinaire". Pour l'un des vétérinaires, la médecine vétérinaire et l'acupuncture devraient être totalement dissociées : "Peut-être parvenir à une dissociation, même si ça risque d'être compliqué, parce que placer des aiguilles, je ne sais pas si tout le monde sera d'accord".

Le long délai de prise en charge en médecine humaine serait une des raisons qui expliquerait le développement des médecines non conventionnelles : "Mais en médecine humaine, le problème, c'est que maintenant, les gens ont des délais monstrueux pour être soignés, donc ils se retournent vers d'autres trucs. Il y a 40 000 ostéopathes, je crois, quasiment en France. Donc pour avoir rendez-vous chez un ostéopathe, tu l'as dans le lendemain. Alors qu'avoir rendez-vous chez ton médecin, il faut une semaine."

L'enjeu d'éducation à la santé est réel pour ces vétérinaires, il faudrait retrouver une confiance face à la science et neutraliser le phénomène actuel du rejet du médicament : "Je pense qu'il y a une éducation à refaire et il y a une confiance dans la science à retrouver, que ce soit vis à vis de la vie des gens, mais aussi vis à vis des professionnels de la santé"; "je pense qu'il y a un enjeu d'éducation à la science, d'éducation à la santé….. On a cette image de Big Pharma, les méchants médicaments, et que le médicament, c'est mauvais, et que tout ce qui peut se faire passer de médicaments, c'est mieux. Et du coup, l'acupuncture, ça rentre là dedans. Les personnes trouvent ça comme solution pour répondre à leurs inquiétudes". Il s'agirait de surpasser les croyances individuelles lorsqu'on évolue dans un domaine scientifique : "il y a beaucoup de « Mais moi, je crois qu'il n'y a pas de problème, les gens ont le droit d'avoir leur croyance, j'ai les miennes » mais en fait, ça n'a rien à faire dans des métiers scientifiques. Et je pense que la crise Covid, ça a été encore pire, parce qu'il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites qui étaient fausses avec de l'aplomb droit dans les yeux."

Les vétérinaires en défaveur de l'acupuncture voudraient éviter que ce phénomène d'expansion des thérapies non conventionnelles ne prennent de l'ampleur. Cela passe alors par plusieurs objectifs :

Tout d'abord, l'éducation dans les écoles : "par l'éducation et l'acquisition de la connaissance", "éviter que cela ne prenne trop d'importance, et même, faire en sorte que cela diminue en éduquant plus", "d'être sûr que tous les vétérinaires ont l'Evidence Based Medicine, ça paraît con, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui"; "il y a quand même, je pense, l'éducation dans les Écoles", avec notamment l'enjeu des conférences ayant lieu au sein des écoles : "les conférences de l'association des médecines complémentaires. [...] C'était un peu délicat, je trouve, de faire venir des personnes qui vont parler aux étudiants, qui ont l'esprit vachement ouvert, malléable et leur dire des choses qui ne correspondent pas du tout à l'esprit de l'école. Peut-être qu'il ne faut pas forcément l'interdire, mais qu'au moins, que ce soit encadré par un professeur, que derrière, il puisse y avoir une personne [...] qui puisse contrebalancer, que les étudiants aient tout devant leurs yeux au même moment."

Pour les vétérinaires déjà sortis d'école, la lecture de journaux scientifiques serait la clef, un vétérinaire donne un exemple : "J'ai écrit une série d'articles dans la dépêche vétérinaire justement pour essayer d'apporter une petite pierre à l'édifice. Ce sont des petits cailloux qu'on met à chaque fois, dès fois ce petit cailloux sert à semer le doute, à réfléchir." En post doctorat cela pourrait être "régulé comme pour l'homéopathie au niveau ordinal en précisant : « vu que ce n'est pas une médecine, l'exercice exclusif est interdit ». Mais ça vient dans un 2e temps."

Le second objectif serait d'alerter les propriétaires, leur recommander de ne pas abandonner des traitements prouvés scientifiquement au profit de thérapies complémentaires : "essayer du coup, par la suite, au maximum, d'alerter les propriétaires sur les dangers de ces pseudo médecines [...]Ce n'est pas leur dire d'abandonner leurs croyances. Moi, je ne dis pas aux croyants d'arrêter de croire en Dieu. Moi, je leur dis juste que quand ils vont brûler un cierge ou autre, de ne pas en espérer la guérison absolue et totale et de ne pas passer à côté d'un traitement

conventionnel, de ne pas abandonner tout le reste." Somme toute, comme le dit une vétérinaire : "il y a un double enjeu à la fois au niveau des vétérinaires et au niveau des propriétaires."

En résumé, les enjeux identifiés dans les entretiens soulèvent différents enjeux financiers, que ce soit à propos des dépenses des propriétaires pour les consultations en acupuncture ou bien des coûts des formations pour les vétérinaires. Par ailleurs, l'enjeu éducatif en matière de santé est crucial, exigeant une restauration de la confiance envers la science et une atténuation du phénomène actuel du rejet des médicaments. Les vétérinaires opposés à l'acupuncture cherchent également à éviter une expansion incontrôlée des thérapies non conventionnelles.

3. Les points de vue des étudiants vétérinaires

La conception que les étudiants peuvent avoir de cette médecine alternative ajoute un autre angle de vue. Encore en formation vétérinaire initiale, les cinq étudiants vétérinaires ont été interrogés sur le site de l'ENVT. Trois étudiants sont actuellement en 4e année et une étudiante est en 6e année à l'ENVT. La cinquième étudiante interrogée a fait la formation d'initiation en acupuncture organisée par le Dr François Gonneau, elle est actuellement en 4e année vétérinaire à Liège.

a. Perception de l'acupuncture par les étudiants vétérinaires

a. Perspective de carrière

Les perspectives de carrière des étudiants sont variées : deux étudiants souhaitent faire de la canine, deux étudiants de la mixte, le dernier étudiant ne se prononce pas. De plus, leur envie de formation en acupuncture diffère : une étudiante compte se former en acupuncture, un participant serait intéressé, une étudiante ne l'a pas envisagé ("Je ne suis pas du tout fermée, mais je n'y ai jamais vraiment pensé") et deux étudiants ne comptent pas se former en acupuncture.

b. Point de vue à propos de l'acupuncture

L'acupuncture est une médecine dont la pratique sur les animaux est encore peu connue dans le milieu vétérinaire. Mis à part l'étudiante participant également à la formation en acupuncture ("Je trouve ça chouette. Ça change des médicaments et je trouve qu'il faut varier un peu les plaisirs"), les étudiants sont peu informés sur le sujet. Ils n'ont pas un avis très ancré, on peut relever le champs lexical du doute avec les termes "aucune idée", "je n'y connais absolument rien", "[...] vétérinaire, je n'y connais pas grand chose"; ""je n'ai aucune idée de à quel point c'est utilisé et de pourquoi ça peut aider". Plusieurs références à l'acupuncture humaine sont mentionnées de la part de deux étudiants sur les cinq étudiants interviewés : "Après, je sais qu'en humaine, ça a déjà fait ses preuves [...]"; "je sais qu' en humaine, on en parle beaucoup et c'est beaucoup développé". Un étudiant remarque que l'acupuncture vétérinaire est peu connue et encore peu développée : "en véto, quasiment pas [développée]. Je trouve ça un peu dommage."

La plupart des étudiants n'émettent pas un avis totalement négatif, ils ne rejettent pas drastiquement l'acupuncture : "Pourquoi pas ?" ; "Je n'y connais absolument rien. Je n'ai jamais vu de vétérinaire en pratiquer, donc c'est un peu difficile de dire que je m'y intéresse. Mais en soit, je ne suis pas du tout contre l'idée des médecines alternatives dont l'acupuncture."

En somme, l'acupuncture demeure relativement méconnue dans le milieu des étudiants vétérinaires. Malgré cela, la plupart des étudiants n'affichent pas une attitude résolument négative envers l'acupuncture.

b. Efficacité et utilisation de l'acupuncture

a. Point de vue sur l'efficacité de l'acupuncture

Les étudiants, y compris l'étudiante réalisant la formation en acupuncture, **n'ont pas une idée précise de l'efficacité de l'acupuncture** : "Je m'y connais pas assez pour répondre sérieusement" ; "pas d'idée" ; "je ne m'y connais pas trop, mais d'après le Docteur Gonneau ça marche bien" ; "L'efficacité, j'avoue que je ne sais pas trop au niveau des preuves, ce que ça peut donner. Après, comme on disait, ça ne peut pas forcément faire de mal du moment qu'on ne touche pas un organe où il ne faut pas."

Deux étudiants mentionnent l'effet placebo : "Je sais que pour des douleurs chroniques, ça peut éventuellement soulager un peu, mais ça, c'est plutôt de l'humaine, donc je sais pas trop après sur les animaux. Ça peut être

transférable ou pas. D'autant plus qu'il y a peut être aussi un effet placebo chez les humains, on pourra étudier aussi sur l'animal. Je ne sais pas."

Finalement, un étudiant conclut qu'en l'état actuel des choses, l'acupuncture n'est pas présentée comme une thérapie efficace : "Je ne sais pas. Je sais que c'est une médecine douce et que ça ne va pas faire consensus dans la communauté. Je pense que ce n'est pas encore prouvé comme étant efficace. Donc, peut être se méfier de comment tu l'utilises et surtout. Parce que je sais qu'il y a aussi une grosse base de personnes qui croient en toutes les propriétés curatives que ça peut avoir. Donc, c'est qu'il y a peut être une base de truc intéressant à explorer. Aujourd'hui ce n'est pas présenté comme étant prouvé efficace."

En conclusion, l'efficacité de l'acupuncture demeure floue pour la plupart des étudiants. L'effet placebo est mentionné et un étudiant conclut que, dans les circonstances actuelles, l'acupuncture n'est pas présentée comme une thérapie efficace. Ces perspectives soulignent la nécessité d'une formation plus complète pour former des opinions éclairées au sein de la communauté étudiante en médecine vétérinaire.

b. Utilisation de l'acupuncture

L'étudiante faisant partie de la formation acupuncture est favorable à l'utilisation de l'acupuncture seule ou bien en complément : "hyper ouverte, on peut tout mélanger". Une autre étudiante émet plusieurs conditions : "Ça dépend vraiment du client, de ses attentes et j'imagine aussi de la gravité de la situation. Si c'est vraiment gravissime, je pense qu'on peut on est obligé de passer par des traitements médicamenteux après. Sur des choses un peu légères, pourquoi pas que de l'acupuncture". Les trois autres étudiants vétérinaires s'accordent sur une utilisation additionnelle avec un traitement allopathique : "Pour moi, les médecines douces sont plutôt à couper avec un traitement classique en général. Ce sont souvent des médecines qui n'ont pas trop d'effets secondaires, donc c'est plus du bonus. Si ça marche, tant mieux. Si ça ne marche pas, tant pis", "Du coup, dans le cas de figure où ce n'est pas prouvé, peut être c'est mieux de mettre un traitement classique", "En plus de l'allopathie".

Les conditions d'utilisation de l'acupuncture sont globalement les mêmes que celles relevées par les vétérinaires praticiens. Une pratique réservée strictement au vétérinaire est recommandée : "sous réserve que ce soit des vétérinaires qui la fassent, puisque quand même [...] il y a les aiguilles" et de préférence un vétérinaire formé à l'acupuncture : "des gens qui seraient au minimum formés dessus, quand même, avec, pourquoi pas, justement, une mention ou quelque chose comme ça, pour savoir que la personne ne fait pas juste n'importe quoi."

Le consentement éclairé de la part du propriétaire est également un devoir dont les étudiants tiennent compte : "Accord du propriétaire pour moi, c'est relativement indispensable pour à peu près tout ce que tu veux faire sur l'animal. [...]"; "si le client est au courant, en gros, qu'il a le pourcentage de réussite en tête, que c'est pas du 100% réussite"; "Il faut vraiment demander au propriétaire ce qu'il veut parce qu'il y en a qui sont hyper fermés. Bien en discuter avec le propriétaire, mais pour moi, il n'y a pas de restriction."

La plupart des étudiants préfèrent une utilisation de l'acupuncture en complément. Tous comme les vétérinaires interrogés sur le sujet, ils relèvent plusieurs conditions à l'utilisation optimale de l'acupuncture : le consentement éclairé du propriétaire et l'exercice de l'acupuncture par un vétérinaire formé.

c. Sécurité et régulation

a. Risques de la pratique de l'acupuncture

Concernant les risques de la pratique de l'acupuncture, le doute et le manque de connaissance sur le sujet sont également présents : "Je ne sais pas". Le risque infectieux est mentionné : "Je ne sais pas. Un risque infectieux suite à l'implantation de l'aiguille ?". Le risque de lésion est signalé : "Piquer dans quelque chose qu'il ne fallait pas" ; "les tailles d'aiguilles ne sont pas assez grosses pour créer vraiment des lésions, mais sinon, ce serait

peut être ça"; "Je ne sais pas à quelle profondeur vous enfoncez les aiguilles, mais je suppose qu'il y a des risques un peu de douleur nerveuse, de lésions des nerfs."

b. Régulation de l'acupuncture

Plusieurs étudiants ont conscience ou bien supposent que l'acupuncture n'est pas une pratique régulée : "Assez régulée ? Je ne pense pas, parce que pour moi, il n'y a même pas du tout de régulation autour de ça, donc je pense pas." ; "J'ai jamais entendu aucune régulation sur le sujet" ; "Moi, je n'en ai jamais entendu parler. Régulée, je dirais non comme ça, mais aucune idée".

Une étudiante propose la création d'un diplôme : "Je pense qu'il faudrait un diplôme ou une formation au moins". L'idée d'une formation qui serait reconnue pour pouvoir être mentionnée est soulignée par un second étudiant : "Peut-être pas forcément un vrai diplôme. Peut être pas forcément une interdiction de faire sans diplôme, mais peut être, par exemple, pour écrire « spécialiste en ... » ou ce genre de choses. C'est comme un vétérinaire normal, il n'est pas spécialisé en chirurgie et pourtant, il fait de la chirurgie. Donc, ce serait cool d'avoir juste la différence entre quelqu'un qui a fait une formation et quelqu'un qui ne l'a pas faite."

En somme, la sécurité et la régulation de l'acupuncture sont des sujets très peu approfondis, probablement en lien avec leur manque de connaissance sur cette thématique.

d. Formations et enjeux actuels

a. Formations

Tous les participants étudiants interrogés s'accordent sur le fait que l'acupuncture ne devrait pas être enseignée de façon obligatoire : "Je pense qu'il faut continuer comme maintenant, que ce soit volontaire, non obligatoire." Il faudrait permettre à ceux qui s'intéressent à l'acupuncture de la prendre comme option : "Oui, ça devrait être au moins une option. plutôt optionnel parce que ça n'intéresse pas tout le monde. Et pourquoi pas une semaine optionnelle en dernière année pour apprendre" ou bien au moins que ce soit mentionné sans véritable formation : "Je pense pas forcément les former, mais au moins pouvoir en parler et dire que ça existe. [...] donc sans forcément beaucoup en parler, mais juste dire que ça existe" ; "le mentionner et peut être, par exemple en médecine interne à la fin du cours quand on a tous les traitements et tout. Voilà, par exemple, dire que ça peut marcher avec de l'acupuncture. Je ne sais pas, quelque chose comme ça. Juste l'intégrer un peu au cours, dire que c'est une possibilité si ça fonctionne, bien sûr."

En effet, le cursus vétérinaire est déjà assez dense, rajouter d'autres heures de cours sur l'acupuncture ne ferait qu'alourdir la formation. De plus, il est probable que les élèves ne se sentent pas prêts dès la sortie de l'école à se lancer dans des consultations en acupuncture : "avec les enseignements qu'on a, je pense qu'on ne sera jamais assez au point pour commencer directement [à la] sortie d'école en acupuncture."

À l'ENVT il existe des TD sur l'homéopathie et l'aromathérapie en pharmacologie pour informer sur l'efficacité ou l'inefficacité de leur utilisation. Il serait intéressant d'y ajouter l'acupuncture, pour mettre en garde ou non à propos de cette thérapie. Un étudiant témoigne : "pourquoi pas. Si on peut nous former sur l'utilité ou l'inutilité du truc, ça pourrait être pas mal. On a déjà des TD [en homéopathie et aromathérapie], mais un truc de 3 à 4 heures sur de l'homéopathie ou d'autres médecines douces. [L'homéopathie] Ça m'a bien intéressé parce que ça, pour le coup, c'est un truc auquel je ne crois vraiment pas, parce que je sais ce que c'est. Et en nous expliquant les procédés et les trucs comme ça, je peux conforter mon avis que ça marche pas ou avoir des arguments pour expliquer aux gens."

Ainsi, le fait d'enseigner le mode de fonctionnement de ce type de médecine aiderait les étudiants à avoir des arguments sur leur efficacité ou au contraire sur l'absence d'efficacité. Finalement, cela contribuerait à la construction d'un avis scientifiquement étayé à propos de l'acupuncture.

b. Enjeux actuels

Bien que les étudiants participants ne possèdent pas toutes les connaissances sur l'acupuncture, ils ont été questionnés sur les enjeux à résoudre concernant ce thème. Une étudiante suppose que si cette pratique se développe, il serait intéressant de le faire "pour tous les animaux, que ce soit rural ou canine."

L'abord de l'acupuncture vétérinaire reste assez rare, comme l'atteste une étudiante : "l'abord des médecines douces, de manière générale, en pratique vétérinaire, c'est rare". Il faudrait alors informer davantage les propriétaires sur cette possibilité, s'il s'agit d'une thérapie efficace : "il y a l'enjeu d'information du client qui ne va pas forcément y penser s'il ne sait pas que ce genre de service est proposé. Si ça fonctionne réellement" mais également diffuser les offres de formation : "la formation. Parce qu'on ne sait même pas comment se former. Donc peut-être divulguer plus, diffuser sur comment se former."

Finalement, les deux étudiants qui sont favorables à l'acupuncture prônent une ouverture d'esprit à ce sujet : "changer un peu les états d'esprit, les mentalités, puisque les gens voient ça comme un truc un peu placebo qui fait des miracles sans forcément qu'on sache trop comment ça marche. Mais en vrai, ce n'est pas que ça. C'est un peu dommage. Les gens ont beaucoup d'a priori". En effet, l'acupuncture est un domaine rejeté par certains groupes : "ça me désole un peu ce qu'on a entendu sur Zétérinaires, que les gens soient encore autant fermés sur l'acupuncture et tout ce qui est médecine douce, parce qu'au final, pour moi. C'est le futur." Cette dernière étudiante suppose donc que l'acupuncture tend à se développer avec le temps.

Globalement, les étudiants vétérinaires sont peu informés à propos de l'acupuncture vétérinaire, ils leur manque une idée précise de son efficacité. Sur les 5 étudiants interrogés, un étudiant affichait une certaine méfiance, 2 étudiants étaient favorables à l'utilisation de l'acupuncture et les 2 derniers semblaient ouverts à son égard. Finalement, tous les étudiants vétérinaires soutiennent l'introduction de l'acupuncture en option dans la formation en école vétérinaire. Ainsi, bénéficiants d'arguments sur son efficacité ou au contraire son manque d'efficacité, les étudiants vétérinaires pourraient se construire une opinion éclairée sur l'acupuncture vétérinaire.

Chapitre 5 : Discussion

1. Les avantages de l'acupuncture

a. Le bien-être animal

Que ce soit dans le groupe favorable ou défavorable à l'acupuncture, le bien-être animal émanant des consultations en médecine alternative est reconnu. Les risques de douleur lors de l'introduction des aiguilles sur l'animal sont considérés comme minimes. Certains propriétaires recherchent des caractéristiques absentes d'une consultation classique, par exemple un meilleur dialogue avec leur vétérinaire, ou encore un temps de consultation plus long pour pouvoir discuter plus longtemps de leur animal. L'acupuncture permettrait de prendre plus de temps avec le patient. Certains propriétaires recherchent une approche globale et individualisée pour leur animal, avec une prise en compte de leur alimentation, environnement, bien-être émotionnel. Justement, les pratiques holistiques considèrent l'animal dans son ensemble, en prenant en compte les interactions entre le corps, l'esprit et l'environnement.

La durée d'une consultation vétérinaire classique varie souvent entre 15 minutes pour une consultation vaccinale et 30 minutes pour une consultation médicale, alors qu'une consultation en médecine douce dure généralement entre 45 et 60 minutes. Une vétérinaire anti-acupuncture emploie l'expression "expédier la consultation" pour mettre en exergue cette problématique.

b. Dissocier acupuncture et médecine vétérinaire ?

La consultation conventionnelle cherche à confirmer un diagnostic médical grâce aux examens complémentaires. Un traitement standardisé est prescrit, il repose sur les études effectuées en vue de l'AMM ou des publications scientifiques. En parallèle, la consultation en acupuncture vétérinaire vise à rétablir la circulation de l'énergie vitale "Qi" par stimulation des points d'acupuncture. Les deux approches sont très différentes.

Une des problématiques soulevées par un vétérinaire interviewé en défaveur de l'acupuncture est cette double compétence associant la profession du vétérinaire avec l'acupuncture. Il considère qu'il faudrait dissocier acupuncture vétérinaire et médecine vétérinaire. Le fait qu'un vétérinaire propose des consultations en acupuncture sèmerait de la confusion auprès des propriétaires. Ces derniers ne parviendront pas à faire la différence entre ce qui relève du bien-être et ce qui est effectivement médicalement prouvé par les études.

Cependant, si cette dissociation avait effectivement lieu, le résultat serait que les consultations en acupuncture vétérinaire ne seraient plus réalisées par des vétérinaires. Il faudrait donc en évaluer les conséquences, en particulier de nouveaux risques. Tout d'abord, les risques infectieux ou de lésion d'organes sont majorés. En l'absence de consultation vétérinaire, il pourrait y avoir un retard d'identification d'une maladie grave ou urgente nécessitant la mise en place d'un traitement allopathique. Les présentes interviews des vétérinaires la pratiquant confirme que que l'acupuncture vétérinaire est souvent utilisée en complément d'un traitement allopathique, qui peut être délivré uniquement par un vétérinaire. En consultant directement chez un vétérinaire, l'animal peut recevoir les bénéfices des deux approches simultanément.

2. La recherche de l'amélioration du parcours de soin pour l'animal

Le vétérinaire est identifié socialement comme le garant de la qualité des soins prodigués aux animaux. L'analyse des interviews des vétérinaires favorables ou défavorables à l'acupuncture laisse entrevoir que les préoccupations communes aux deux camps. Ils aspirent tous à assurer la meilleure prise en charge possible pour les animaux. Que ce soit de la part des vétérinaires opposés ou non à l'acupuncture, leur préoccupation est de renforcer la relation de confiance entre le vétérinaire, le propriétaire et l'animal.

Une problématique soulevée concerne la prise en charge de l'animal en souffrance et pour lequel l'allopathie n'a pas apporté de solution, que ce soit en raison des échecs thérapeutiques conventionnels ou bien en raison des contraintes financières des propriétaires. En effet, l'allopathie ne peut, malheureusement, résoudre tous les cas. Il faut prendre en considération l'existence de maladies incurables et le besoin de soins palliatifs lorsqu'un animal arrive en fin de vie. De plus, les effets secondaires importants de plusieurs traitements qui sont contre-indiqués sur certains animaux, réduisent parfois les options médicamenteuses. Dans ce cadre, la prise en charge de l'animal reste une question en suspens. Cette problématique est relevée par les vétérinaires favorables à l'acupuncture, qui perçoivent l'acupuncture comme une réponse potentielle lorsque l'allopathie n'est pas efficace. Dans ce contexte, les vétérinaires favorables recherchent une approbation de l'acupuncture. La création d'un diplôme délivré après une formation pourrait répondre à ce besoin.

Toujours dans l'optique d'atteindre la meilleure prise en charge pour l'animal, les vétérinaires défavorables à l'acupuncture préfèrent s'appuyer sur des traitements validés par les modalités de l'EBM. Tous comme les vétérinaire favorables à l'acupuncture, ils souhaitent minimiser la perte de chance dans le parcours de soin de l'animal. Pour répondre à ces préoccupations, leur avis à propos de l'acupuncture est très différent car ils considèrent que l'acupuncture n'a pas de place dans le parcours de soin en raison du manque de preuves scientifiques. Leur point de vue est concevable car beaucoup d'études ne peuvent pas conclure sur une efficacité supérieure de l'acupuncture par rapport à un traitement placebo. Selon les vétérinaires défavorables à l'acupuncture, mais aussi pour plusieurs vétérinaires favorables à l'acupuncture, il faudrait que l'acupuncture soit davantage légitimée par les publications scientifiques pour envisager son utilisation.

En réalité, utilisation de l'acupuncture ou l'absence d'utilisation de l'acupuncture dans tous les cas a le même objectif : améliorer le parcours de soin et la relation entre le vétérinaire, le propriétaire et l'animal. Le plus important est que le propriétaire puisse se voir proposer un parcours de soin adapté qui permette d'améliorer l'état de son animal. Selon la spécificité du cas il faut que l'animal puisse bénéficier de toutes les solutions adéquates pour guérir. D'après les interviewés, les vétérinaires favorables à l'acupuncture n'oublient pas la médecine allopathique. La plupart préfère une utilisation complémentaire de l'acupuncture avec un traitement allopathique. Ceux qui préconisent l'utilisation seule de l'acupuncture le font sous certaines conditions.

Il est évident que lorsque la médecine vétérinaire ne parvient pas à soulager un animal, certains animaux se retrouvent en errance thérapeutique avec leur propriétaire. La position des vétérinaires soutenant l'acupuncture est de proposer au propriétaire des séances d'acupuncture. Néanmoins, l'Ordre des vétérinaires a conclut sur le fait qu'il n'y a pas assez de connaissances scientifiques sur le sujet. Cela signifie qu'il n'est pas possible de proposer l'acupuncture de façon certaine à 100%. L'utilisation de l'acupuncture engendre des implications en terme de responsabilité pour le vétérinaire. La réponse à cette question nécessite un approfondissement de la recherche en acupuncture vétérinaire de façon à valider ou invalider l'acupuncture.

3. Méfiance vis-à-vis du médicament comme cause de valorisation des médecines alternatives

a. Méfiance de la société vis-à-vis du médicament

Le rejet du médicament par la société serait à l'origine de l'ampleur du développement des médecines complémentaires d'après les vétérinaires défavorables à l'acupuncture. Certains vétérinaires épousent ces nouveaux concepts et sont favorables à cette tentative de passer par quelque chose de plus naturel et moins invasif, mettant en avant l'absence de médicaments lors d'une consultation en acupuncture.

Lors des interviews, les vétérinaires méfiants vis à vis de l'acupuncture avaient souvent tendance à considérer la réticence à l'égard des médicaments comme faisant partie d'un rejet global de la part des propriétaires face aux données de la science. Ces interviews n'ayant pas pour thème la méfiance vis-à-vis des médicaments, le sujet n'a pas pu être abordé dans toute sa complexité.

Ainsi, la première raison de cette réticence concerne les effets secondaires des médicaments. Étant donné que l'un des aspects de la médecine allopathique consiste à rechercher et informer à propos des effets secondaires observés, ces derniers deviennent en quelque sorte une de ces caractéristiques, ce qui inquiète le public. Les substances médicamenteuses sont jugées nocives pour l'organisme et pourraient altérer davantage la santé que le mal lui-même. Par exemple, les douleurs stomacales entraînées par l'absorption d'anti-inflammatoires sont assez redoutées par les patients. (S. Fainzang, 2007) Ensuite, les préoccupations sensorielles (mauvais goût) en humaine peuvent être transposées en vétérinaire par la difficulté d'administration du traitement à l'animal. Les préoccupations esthétiques telles que la prise de poids ou encore les préoccupations addictives (pour les médicaments psychotropes) sont moins présentes en médecine vétérinaire.

Le médicament peut être perçu comme un produit chimique et industriel, faisant l'objet d'une certaine pression commerciale. Contester le médicament est une forme de dénonciation de la société capitaliste, incarnée par l'industrie marchande (S. Fainzang, 2007).

Ensuite, le médicament peut être refusé pour des motifs religieux. D'après S. Fainzang, les protestants dénonceraient l'excès de la consommation et préfèreraient valoriser la modération. Cela pourrait s'appliquer également à la prescription de médicaments. En outre, le catholicisme avance une idéologie doloriste qui pourrait favoriser la réticence face aux médicaments antalgiques.

Parfois, certains patients font face à un sentiment d'inefficacité des médicaments après les avoir utilisés dans certains contextes : antibiorésistance, mauvaise observance, etc.

Finalement, une certaine méfiance a pu se développer suite à la révélation de certains scandales, comme par exemple celui du Médiator, les irrégularités détectées par l'Agence française du médicament dans une entreprise réalisant des essais cliniques en Inde. Les fraudes commises ont entraîné le retrait de 700 médicaments génériques en Europe (Julien Bouissou, 2015).

En conclusion, les raisons sous-jacentes de la réticence envers les médicaments est un phénomène qui ne peut pas se résumer à une méconnaissance ou défiance vis à vis de la science. Il s'agit d'arguments en général grossis par les médias. Des composantes culturelles doivent également être prise en compte.

b. La France, grande consommatrice de médicaments

Néanmoins, la réticence à l'égard du médicament n'est pas un phénomène généralisé. La consommation de médicament reste élevée en France. Avant les années 2000, la France était même considérée comme le plus gros consommateur de médicament en Europe en termes de valeur et de volume.

Un ralentissement par rapport aux autres pays européen est observé à partir de l'année 2000 : "entre 2000 et 2011, et grâce au double effet d'un ralentissement de la croissance en France combiné à des politiques spécifiques d'encouragement à la prescription dans d'autres pays, la plupart des classes thérapeutiques ont reculé [...]" (Sylvain Pichetti et Catherine Sermet, 2016).

Au niveau des dépenses en santé, la France se maintient parmi les premiers, ce qui peut s'expliquer en partie par une prescription orientée vers des produits coûteux non génériques. "Cette appétence pour les produits plus récents, spécifique à la France, a pu s'expliquer par le passé par le poids exercé par l'industrie pharmaceutique au travers des visites organisées par ses délégués auprès des médecins" (Sylvain Pichetti et Catherine Sermet, 2016).

À titre illustratif, les derniers chiffres de la consommation des médicaments en ambulatoire exposés par le Tableau 4 attestent d'une augmentation de 7,7% du volume des médicaments vendus en 2021 par rapport à 2020. Les médicaments en ambulatoires désignent les médicaments vendus en officine de pharmacie et en rétrocession hospitalière, excluant donc les médicaments donnés dans le cadre d'une hospitalisation ou lors d'un séjour dans un établissement médico-social. Le prix des médicaments a diminué en raison des remises conventionnelles. La consommation des médicaments en ambulatoire augmente en volume et s'élève à 31,1 milliard d'euros en 2021, soit une hausse de 4,4% par rapport à 2020 (DREES, 2022).

Tableau 4 : Consommation de médicaments en ambulatoire en France (DREES, 2022)

En millions d'euros

	2011	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble	32 380	31 383	31 356	30 868	30 646	29 817	31 138
Médicaments remboursables	29 648	29 121	29 292	29 232	29 469	29 706	31 656
délivrés en officine, avec prescription	27 201	22 652	22 681	23 213	22 750	22 615	24 412
délivrés en officine, sans prescription ou non présentés au remboursement	<i>87</i> 0	747	<i>7</i> 33	716	<i>7</i> 09	68 <i>7</i>	722
délivrés en officine, HDD¹	0	<i>2 702</i>	2 693	2 658	3 525	3 982	3 958
Rétrocédés	1577	3 019	3 186	2 646	2 485	2 421	2 565
Médicaments non remboursables	2 908	2 806	2 746	2 810	2 573	2 314	2 355
Rémunérations forfaitaires hors HDD	82	331	386	333	242	225	103
Remises	-257	-875	-1 068	-1 508	-1 639	-2 501	-2 978
DIPA ²						72	1
Évolution totale (en %)	0,1	-0,6	-0,1	-1,6	-0,7	-2,7	4,4
Prix (en %)	-2,1	-3,9	-3,3	-4,8	-4,5	-6,8	-3,0
Volume (en %)	2,3	3,4	3,4	3,4	4,0	4,4	7,7

En définitive, le phénomène de réticence à l'égard des médicaments industriels n'est pas aussi prégnant que le laissent entendre certains vétérinaires. Il est également envisageable que le discours de la population française soit différent de leurs habitudes d'achat. Du moins, ce rejet du médicament n'est pas une tendance globale de la société en France puisque le volume des médicaments consommés reste important. Toutefois, beaucoup d'autres paramètres rentrent en compte. Par exemple, la population vieillissante pourrait également expliquer cette augmentation.

4. Efficacité

Les vétérinaires favorables à l'acupuncture admettent le manque de preuves d'efficacité de l'acupuncture dans le cadre de l'EBM. La plupart des vétérinaires en faveur de l'acupuncture se laissent convaincre de son efficacité à la suite d'une utilisation personnelle de ce type de médecine, ou bien grâce à leur entourage. Néanmoins, ils conservent une compréhension nuancée quant à la capacité de l'acupuncture à résoudre l'ensemble des maladies. Certains préfèrent différer leur jugement jusqu'à ce qu'ils aient acquis leur propre expérience avant de formuler une opinion sur l'efficacité de l'acupuncture.

Les expériences vécues personnellement ou encore les témoignages ne peuvent pas se placer à la même échelle de puissance que les essais expérimentaux ou les méta analyses qui combinent les résultats d'une série d'études indépendantes. Le niveau de preuve apporté n'est pas équivalent, comme exposé dans la Figure 24. Le degré de confiance à accorder doit donc être ajusté selon le type de preuve et leur niveau de certitude.

Une des problématiques à solutionner dans le domaine de l'acupuncture réside dans l'établissement de preuves attestant d'une efficacité supérieur au placebo pour cette médecine complémentaire. Tous les vétérinaires favorables à l'acupuncture aspirent à légitimer davantage cette pratique à travers des études scientifiques sur le sujet.

Comme le précisait un vétérinaire réticent à l'acupuncture, recourir à l'EBM permet de sauvegarder toute la crédibilité nécessaire à l'exercice de la médecine vétérinaire ("à mon sens, c'est vraiment ça qui fait notre crédibilité et la force de notre travail").



Figure 24 : La pyramide des preuves en sciences médicales (Le Calonnec G. 2023)

5. Risques face aux obligations déontologiques

Le communiqué du CNOV avertit sur l'engagement accru en termes de responsabilités déontologiques lorsque le vétérinaire choisit une pratique non conventionnelle. Le vétérinaire acupuncteur s'expose donc à des sanctions en cas de poursuite judiciaire. Afin de se protéger, deux axes peuvent être employés.

Premièrement, un consentement éclairé de la part du propriétaire est requis. Pour les vétérinaires proacupuncture le consentement éclairé est une condition qu'il faut obligatoirement respecter pour procéder à une séance d'acupuncture. L'intégralité des étudiants vétérinaires interrogés le mentionnent. Cependant, il est difficilement concevable qu'un acupuncteur, convaincu de son travail, alerte réellement son client sur le manque de preuve d'efficacité.

Deuxièmement, l'intégration de l'acupuncture en tant que complément pourrait potentiellement réduire les responsabilités déontologiques auxquelles le vétérinaire acupuncteur s'exposerait avec une utilisation unique de l'acupuncture.

Finalement, l'acupuncture n'exempte pas le vétérinaire de ses obligations de moyen, notamment pour poser un diagnostic.

6. L'acupuncture, un sujet qui divise?

a. Les prix d'une consultation en acupuncture

Pour plusieurs vétérinaires anti-acupuncture, la consultation en acupuncture est une perte d'argent pour le propriétaire. De plus, la consultation est perçue comme onéreuse. Selon certains vétérinaires défavorables à l'acupuncture interrogés, cela pourrait engendrer un manque de moyens chez le propriétaire pour financer par la suite une consultation en médecine conventionnelle.

À Paris, les cliniques vétérinaires proposent une consultation classique entre 45 et 60 euros. Il faut compter 70 à 80 euros pour une consultation en acupuncture soit une augmentation de 25%. Souvent, la facture en consultation classique dépasse celle d'une consultation en acupuncture car il faut rajouter les frais des examens complémentaires et des médicaments. Les consultations en acupuncture n'utilisent pas un matériel très coûteux. Par exemple, la boîte de 100 aiguilles varie entre 5,50 et 9,50 euros TTC.

b. Dans quelle mesure faire confiance aux vétérinaires acupuncteurs par rapport à la perte de chance pour l'animal ?

Concernant les vétérinaires qui manifestent une réticence envers l'acupuncture, il existe une différence entre l'image qu'ils peuvent avoir des praticiens en acupuncture, perçus comme étant "contre la médecine allopathique", et les déclarations émanant de ces professionnels. En effet, un des arguments mis en avant au niveau des risques de la pratique de l'acupuncture était l'errance diagnostique. Ainsi, la perte de chances pour l'animal est mise en cause, avec un retard de prise en charge avec un traitement efficace. Cependant, il apparaît dans notre enquête que la grande majorité des vétérinaires favorables à l'acupuncture souhaitent l'utiliser ou l'utilisent déjà en complément d'un traitement allopathique. Les vétérinaires acupuncteurs ont reçu une formation scientifique, et ne s'interdisent pas le recours aux médicaments lorsqu'ils jugent que cela est nécessaire. L'image du vétérinaire ne proposant que de l'acupuncture est remise en question. Bienentendu, il existe des vétérinaires qui ne pratiquent que des médecines complémentaires, mais leurs compétences leurs permettent de référer l'animal à d'autres collègues vétérinaires ou dans un autre cabinet vétérinaire en cas de besoin.

Les vétérinaires favorables à l'acupuncture regrettent un manque de tolérance et réclament une ouverture d'esprit de la part des autres vétérinaires. Ils aimeraient une meilleure association entre vétérinaires allopathes et vétérinaires en médecine douce. Justement, un vétérinaire assure que tous les vétérinaires, acupuncteurs ou non, sont des personnes sensées. Les risques seraient alors réduits : "si les vétos qui en font sont assez sensés et ne commencent pas à traiter des cancers à l'acupuncture, des choses comme ça, mais je pense qu'on peut faire largement confiance en la profession pour ça".

Cependant, les vétérinaires anti-acupuncture sont soucieux du parcours qu'ont choisis leurs collègues. L'inquiétude de certains vétérinaires anti-acupuncture est palpable à travers leurs discours. À ce jour, après

évaluation des points de vue des différents vétérinaires, il reste un travail à faire pour faire régner la confiance entre les deux partis.

c. Éviter l'expansion de l'acupuncture ou diffuser cette thérapeutique ?

De façon assez logique, les vétérinaires en faveur de l'acupuncture sont en faveur du développement de cette pratique, à l'opposé des vétérinaires contre l'acupuncture qui désireraient éviter l'expansion de tout type de médecines douces.

D'un côté, les défenseurs de l'acupuncture souhaiteraient la promouvoir sous forme d'initiation à destination des étudiants, pour qu'ils puissent avoir connaissance de ce type de médecine. Ils désirent également répandre l'information chez les propriétaires et les mettre au courant de l'existence de consultations en acupuncture vétérinaire.

D'un autre côté, les défenseurs de l'EBM veulent juguler le déploiement des médecines douces. Pour se faire, même si l'enseignement en EBM est jugée assez claire pour la majorité des vétérinaires anti-acupuncture, l'ajout de TD pour mieux décrypter les médecines douces n'est pas réfuté. Certains vétérinaire proposent une approche différente

Il est difficile de conclure sur la marche à suivre par rapport à ce désaccord. Chaque individu est libre et la pratique de la médecine vétérinaire est personnelle.

d. Régulation et formations

Globalement, pour l'ensemble des participants, l'acupuncture vétérinaire n'est pas assez régulée. L'absence d'un diplôme est regrettée. Une formation diplômante permettrait d'assurer la sécurité des animaux soignés.

Parallèlement, l'existence de formations en acupuncture est un sujet épineux. Il s'agit d'une médecine non prouvée scientifiquement, mais pourtant elle est enseignée en faculté de médecine en humaine. Les organismes en acupuncture vétérinaire proposent chaque année des formations. De nos jours, les formations existent non pas parce qu'elles proposent des cours s'alimentant de données tangibles, mais parce qu'il existe une demande de la part des participants. Comme l'ont déclaré deux vétérinaires anti-acupuncture, il est impossible de mettre sous silence l'enjeu financier qui se cache derrière. Une vétérinaire pro-acupuncture reconnaît cette considération financière. Effectuer une initiation en acupuncture aiderait à passer le pas "pour un mini test, plutôt que de dire que tu te lances directement dans une formation très longue et coûteuse, en temps et en argent. Parce que sinon, c'est pas simple de sauter le grand pas."

e. Sécurité du patient (World Health Organization, 2020)

Plusieurs risques ont déjà été cités par les vétérinaires. Afin de tous les mentionner, rapportons nous à un document officiel. Selon le rapport de l'OMS sur l'acupuncture humaine, des précautions sont à prendre avant, pendant et après un traitement par acupuncture. Tout d'abord le patient doit être informé des bénéfices et risques potentiels du traitement. Un consentement éclairé doit être obtenu. Durant l'application des aiguilles, la force, la profondeur, l'angle, la longueur de l'aiguille, la façon de soulever la peau pour y insérer l'aiguille, la durée d'application de l'aiguille doivent être décidés selon l'état de santé du patient et l'objectif du traitement.

Une attention particulière doit être apportée aux régions susceptibles de saigner. Maintenir une compression avec une compresse ou un coton tige propre est requis dans ce cas de figure.

Après le traitement par acupuncture, le praticien doit bien s'assurer que toutes les aiguilles ont bien été retirées. Une trace écrite devrait être enregistrée concernant le traitement effectué sur le patient. Enfin, les conseils à suivre après la séance doivent être délivrés au patient.

Les contre-indications de l'acupuncture sont peu nombreuses. Cependant, ce type de procédure ne devrait pas être appliquée sur des patients ayant des troubles de la coagulation, ou sur des patients présentant une épilepsie instable, ni sur des nourrissons au niveau des fontanelles avant que les os du crânes ne fusionnent. Concernant les femmes enceintes, les points d'acupuncture ne devraient pas être réalisés au niveau du bas de l'abdomen ou la région lombosacrée afin d'éviter les contractions de l'utérus. Finalement, les régions de la peau ulcérées, irritées ou avec des plaies ne doivent pas être piquées avec des aiguilles.

Afin de prévenir tout risque d'infection, la stérilité des aiguilles doit être maintenue, soit grâce à l'utilisation d'aiguilles stériles jetables, soit par la stérilisation des aiguilles réutilisables. Les autres appareils utilisés (laser...) doivent être désinfectés. Une hygiène des mains de l'acupuncteur et des sites de piqûre sont à surveiller. Finalement, comme en médecine classique, une désinfection de la table de consultation entre chaque patient. Les mesures de désinfection sont présentées en Annexe 1.

La gestion des incidents qui pourraient être rencontrés durant une séance d'acupuncture. L'évanouissement (plutôt rencontré chez les humains), douleur durant la mise en place des aiguilles, la persistance d'une aiguille bloquée, ou bien qui se serait pliée, ou cassée, pneumothorax, lésion d'un nerf, lésion d'un vaisseau, lésion d'un organe. Le protocole en cas d'incident durant un traitement par acupuncture est présenté en Annexe 2.

f. Tendance de la société : acceptation ou disparition de ce type de médecine ?

L'intérêt croissant pour les médecines non conventionnelles dans la pratique vétérinaire a été démontré grâce à une analyse bibliométrique des tendances dans la recherche vétérinaire. Un algorithme a été appliqué pour détecter 17 termes reliés aux médecines complémentaires dans la littérature scientifique.

Cette étude a révélé une augmentation de ces termes sur les vingt dernières années, avec une augmentation considérable des études mentionnant les termes "extraits de plante", "huile essentielle", "plante médicinale". Il y a également un accroissement des produits issus de la MTC, de la phytothérapie et des produits naturels, mais leur nombre reste bas. Au contraire, les références à l'acupuncture ont légèrement diminué sur la dernière décennie en comparaison avec la décennie précédente, avec 95 références à l'acupuncture entre 2011 et 2020, alors qu'elle était mentionnée 104 fois entre 2001 et 2010, soit une baisse de 8,7%. Finalement, les références à l'homéopathie, l'électro acupuncture, l'ostéopathie, la chiropraxie restent limitées, suggérant que leurs utilisations dans la pratique vétérinaire ne sont pas basées sur des données probantes (Karolina Domingues et al, 2022).

Tableau 5 : Nombre de termes reliés aux thérapies non conventionnelles par décennie et pourcentage de différence avec la précédente décennie entre parenthèse (Karolina Domingues et al, 2022)

Table 2. Number of hits of terms related to Non-Conventional Therapies per decade and the percentage differ-
ence from the previous decade (in brackets). Terms are organised in descending order of incidence in the last
decade (2011–2020).

Term / Time period	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010	2011-2020
Plant extract	37	26 (-29.7%)	64 (146.2%)	296 (362.5%)	815 (175.3%)
Essential oil	2	1 (-50%)	1 (0)	37 (3600%)	323 (773%)
Phytotherapy	5	1 (-80%)	18 (1700%)	194 (977.8%)	160 (-17.5%)
Medicinal Plant	6	2	5 (+150%)	42 (740%)	116 (176.2%)
Acupuncture	30	45 (50%)	59 (31.1%)	104 (76.3%)	95 (-8.7%)
Herbal medicine	0	2	5 (150%)	7 (40%)	56 (700%)
Natural product	0	0	2	17 (750%)	55 (223,5%)
Homeopathy	1	12 (1100%)	24 (100%)	54 (125%)	46 (-14.6%)
Traditional Chinese medicine	0	0	7	3 (-57.1%)	34 (1033.3%)
Traditional medicine	0	1	3 (200%)	9 (200%)	33 (266,7)
Ethnopharmacology	0	0	0	7	21 (200%)
Electroacupuncture	1	5 (400%)	4 (20%)	30 (650%)	20 (-33.3%)
Low-level laser therapy	0	0	1	3 (200%)	16 (433.3%)
Chiropractic	1	1 (0)	9 (800%)	10 (11.1%)	14 (40%)
Massage	2	0	7	12 (71.4%)	14 (16.7%)
Ayurveda/ayurvedic	1	0	0	4	4 (0)
Osteopathy	0	0	0	1	2 (100%)

La tendance actuelle est difficile à évaluer. D'un côté, les formations en acupuncture témoignent d'un intérêt pour cette pratique en milieu vétérinaire. Néanmoins, d'après cette étude, l'acupuncture serait victime d'un désintérêt en recherche vétérinaire. On ne peut pas réellement conclure sans une enquête plus approfondie chez les propriétaires et vétérinaires acupuncteurs.

Conclusion

En conclusion, l'acupuncture est une thérapie issue de la médecine traditionnelle chinoise. Cette dernière repose sur des concepts éloignés du raisonnement occidental en médecine. Il s'agit probablement d'une des raisons qui explique que l'acupuncture reste encore peu pratiquée sur les animaux en France. L'objectif de l'acupuncteur est de stimuler les points d'acupuncture appartenant à un méridien donné afin de rééquilibrer le patient. Cela se réalise via l'insertion d'aiquilles d'acupuncture dans le derme.

La réalisation d'une enquête qualitative par entretiens semi-dirigés de 20 vétérinaires et 5 étudiants vétérinaires nous a permis de mieux cibler leurs points de vue sur cette thématique. Il s'agit d'une médecine non conventionnelle assez méconnue parmi les étudiants vétérinaires. L'acupuncture est globalement perçue comme une thérapie douce pour l'ensemble des participants. Elle permettrait d'avoir une approche plus globale avec un temps de consultation plus long, au profit du bien-être animal.

Cependant, l'acupuncture est un sujet qui divise, notamment à cause de son efficacité qui n'est pas prouvée sous l'angle de l'EBM. Tous les vétérinaires de l'enquête semblent s'accorder sur le manque de preuves scientifiques au sujet de l'acupuncture. Il s'agit d'ailleurs du principal argument avancé par les vétérinaires défavorables à l'acupuncture. De leur point de vue, l'EBM atteste de la crédibilité de la profession vétérinaire. Cependant, de nombreux vétérinaires favorables à l'acupuncture continuent à faire confiance en son efficacité, suite à une utilisation pour eux-même, des témoignages, ou encore des applications réussies sur des animaux. Il s'agit de preuves délivrant un moins bon niveau de certitude puisque l'effet placebo, qui existe aussi chez l'animal, n'est alors pas maîtrisé de la même manière que dans les essais expérimentaux.

En outre, les vétérinaires méfiants envers l'acupuncture s'inquiètent que le recours à cette technique médicale puisse être la source d'une perte de chance pour l'animal. De leur côté, les vétérinaires favorables à cette pratique regrettent un manque de tolérance de la part de leur confrères, considérant que l'utilisation de l'acupuncture peut être donnée en complément d'un traitement allopathique pour certaines maladies ou situations d'impasse thérapeutique.

La perception de l'acupuncture varie considérablement selon le groupe interrogé, alors que pour tous les participants, l'enjeu central est une amélioration de la prise en charge des animaux. Pour tous les praticiens et étudiants vétérinaires, la formation initiale est un enjeu important puisque l'enseignement de l'acupuncture pourrait susciter l'intérêt de certains étudiants s'il était intégré dans les écoles vétérinaires. Les vétérinaires favorables à l'acupuncture aspirent à une meilleure diffusion de cette thérapeutique auprès des propriétaires et de leurs confrères vétérinaires. Au contraire, les participants défavorables à l'acupuncture préconisent une réduction du développement de l'acupuncture dans le milieu vétérinaire. En effet, ils dénoncent en particulier l'enjeu financier des formations continues proposées en acupuncture. Aussi, ils soutiennent l'approfondissement de l'enseignement fondé sur les preuves (EBM) dès la formation initiale vétérinaire, dans le but de mettre en garde contre des techniques médicales reposant sur peu de fondements scientifiques.

De plus, plusieurs précautions sont à prendre pour la sécurité de l'animal à soigner, notamment pour éviter toute infection. Même si les risques lésionnels semblent moindres aux yeux des vétérinaires interrogés, une régulation avec la mise en place d'un diplôme pourrait solutionner le manque d'encadrement de cette pratique.

Enfin, bien que la tendance sociétale semble de plus en plus en faveur des médecines non conventionnelles, une analyse de la littérature scientifique et des livres publiés montre une diminution de 9% (cf. page 81) des publications en acupuncture vétérinaires au cours de la dernière décennie. Si le phénomène de réticence à la prise de médicaments avait pu sembler expliquer en partie cet intérêt croissant pour les médecines complémentaires, ce lien est désormais remis en cause. En effet, il ne s'agit pas d'une tendance généralisée comme en témoignent les chiffres de la consommation de médicaments grandissante en France au fil de ces dernières années.

Finalement, nous espérons que cette thèse contribue à une meilleure compréhension des points de vue des praticiens et étudiants vétérinaires en France en 2023, afin de mieux cibler les enjeux à solutionner autour de cette thématique.

Liste des références bibliographiques

AFVAC (2023) Groupe d'Étude en Acupuncture et Ostéopathie. *In AFVAC* [https://afvac.com/l-association/les-groupes-d-etudes/geao] (consulté le 14/08/2023)

ANDERSSON, S., LUNDEBERG, T. (1995) Acupuncture - from empiricism to science: functional background to acupuncture effects in pain and disease. *Medical Hypotheses* vol. 45, n°3, 271-81 [10.1016/0306-9877(95)90117-5]

ARNAUD, F., LEFEBVRE, G., MIKOU M., et al. (2022) Les dépenses de santé en 2021 - édition 2022 - résultat des comptes de la santé, panorama de la DREES. In Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-documents-de-reference-communique-de-presse/panoramas-de-la-drees/CNS2022] (consulté le 15/06/2023)

AVETAO (2023) Formations continues vétérinaires en médecines intégratives réservées aux vétérinaires diplomés. *In AVETAO Médecine intégrative vétérinaire* [https://avetao.com] (consulté le 14/08/2023)

BARRY, C., SEEGERS, V., GUEGUEN, J., et al, (2014). Évaluation de l'efficacité et de la sécurité de l'acupuncture. *In INSERM* [https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/2017-11/inserm-rapportthematique-evaluationefficacitesecuriteacupuncture-2014.pdf] (consulté le 08/05/23)

BOSSY, J. (1980) Histoire de l'acupuncture en Occident : Exotisme, ésotérisme et opposition au rationalisme cartésien, complémentarité au système médical occidental. *Méridiens*, (49), p.13-54.

BOUISSOU, J. (2015) L'Europe bannit 700 médicaments génériques testés en Inde. *In Le Monde* [https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/07/27/l-europe-bannit-700-medicaments-generiques-testes-en-inde_4700553_3234.html] (consulté le 30/08/2023)

CARTER, D. (2012). Yin and Yang. *In World History Encyclopedia* [https://www.worldhistory.org/image/968/ vin-and-yang/] (consulté le 03/12/2023)

COCHRAN W. M., (2002) Clinical Acupuncture and Oriental Medicine, Points in time: some reflections upon the origins of acupuncture. *In Open Publication of UTS Scholars* [https://opus.lib.uts.edu.au/bitstream/10453/5908/1/2004002971.pdf] (consulté le 13/09/2023)

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES (2021) Communiqué du CNOV sur les pratiques médicales non conventionnelles ou non reconnues. *In Ordre National des Vétérinaires* [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-12/CP CNOV 18102021.pdf] (consulté le 02/05/2023)

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES (2022a) Code de déontologie vétérinaire. *In Ordre National des Vétérinaires* [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2023-03/CNO%20VETOS%20-%20Code%20deontologie%20%20V1.pdf] (consulté le 02/05/2023)

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES (2022b) Atlas démographique de la profession vétérinaire. *In Ordre National des Vétérinaires* [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2022-10/1127-INTERIEUR-ATLAS-REGIONAL-NATIONAL-2022 BD 24102022.pdf] (consulté le 02/05/2023)

DAVIDOFF, F., HAYNES, R.B., SACKETT, D.L., SMITH, R. (1995) Evidence-based medicine. *British Medical Journal*; vol. 310, n°6987, p.1085-6. [10.1136/bmj.310.6987.1085]

DE CRAE, A.J.M., KAPTCHUK, T.J., TJISSEN, J.G.P., et al. (1999) Placebos and placebo effects in medicine: historical overview. *Journal of the Royal Society of Medicine* vol. 92, n°10, p.511-15. [10.1177/014107689909201005]

DESPEUX, C. (1981). Aperçu historique de l'Art vétérinaire en Chine. Revue d'Acupuncture Vétérinaire vol.9, pp. 12-14.

DOMINGUES, K., et al. (2022) Bibliometric trend analysis of non-conventional (alternative) therapies in veterinary research. *Veterinary Quarterly* vol.42, n°1, p.192-198. [10.1080/01652176.2022.2142318]

ERNST, E., SINGH, S. (2014) Médecines douces - Info ou intox ? Paris, Cassini.

FAINZANG, S. (2007) Les réticences vis-à-vis des médicaments. La marque de la culture. *Revue Française des Affaires Sociales*, n°3, pp.193-209. [10.3917/rfas.073.0193]

GALAND C., (2011) Associer acupuncture et médecine occidentale au quotidien dans un cabinet vétérinaire. Thèse de Médecine vétérinaire, École nationale vétérinaire de Toulouse.

GONNEAU, F., (2023) Découvrir l'acupuncture vétérinaire, *In Initiation à l'acupuncture vétérinaire, Toulouse*, 6-8 Avril 2023.

HAN, J.S., TERENIUS, L. (1982) Neurochemical basis of acupuncture analgesia. *Annual Review of Pharmacology and Toxicology*; vol.22, n°1, p.193-220. [10.1146/annurev.pa.22.040182.001205]

HUARD, P., WONG, M. (1963) Le Yuan Heng Leao Ma Tsi. Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. vol.51, n°1, p.221-225.

HUNAN MUSEUM (2023) Histoire. *In Hunan Museum* [https://www.hnmuseum.com/fr/content/histoire] (consulté le 27/10/2023)

IMAOV (2023) Formations acupuncture vétérinaire et médecine traditionnelle chinoise. *In IMAOV* [https://imaov.com/formations/acupuncture/] (consulté le 14/08/2023)

IVAS (2023) International Veterinary Acupuncture Society [https://www.ivas.org] (consulté le 14/08/2023)

JOUAN, V., 2023, Les mains de Jade, [https://www.lesmainsdejade.fr/mtc-medecine-traditionnelle-chinoise.php] (consulté le 02/08/2023)

LAVIER, J. 1975. Vade-mecum d'acupuncture symptomatique, 3ème édition, Escalquens, Ed. Dangles.

LAROUSSE, Acupuncture. *In Larousse* [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acupuncture/] (consulté le 01/04/2023)

LE CALONNEC, G. (2023) Instant Véto, "L'homéopathie", *In Youtube* [www.youtube.com/watch? v=gYRIRi6PKHI] (consulté le 27/06/2023)

LECOIN, F. (1995) Pratique de l'acupuncture vétérinaire en France : le point en 1994. Thèse de Médecine vétérinaire, École nationale vétérinaire de Toulouse.

LEVINOVITZ, A. (2013) Chairman Mao Invented Traditional Chinese Medicine. *Medical Examiner. In SLATE* [https://slate.com/technology/2013/10/traditional-chinese-medicine-origins-mao-invented-it-but-didnt-believe-in-it.html] (consulté le 05/04/2023)

LIAN CHINAHERB, B. V. (2023) Acupuncture et Pratique [https://www.lian-sinovital.fr/fr-FR/acupuncture-und-pratique] (consulté le 25/11/2023)

LINDE, K., ALLAIS, G., BRINKHAUS, B., FEI, Y., *et al.* (2016) Acupuncture for preventing migraine attacks. *Cochrane Database of Systematic Reviews* vol. 2018, n°4. [10.1002/14651858.CD001218.pub3]

LITSCHER, G. (2010) High-tech acupuncture – A successful transcontinental approach in Traditional Chinese Medicine Theory. *Methodology and Structure of TCM* vol. 2, p.1-8.

MACMILLAN F.D. (1999) The placebo effect in animals. *Journal of the American Veterinary Medical Association* vol. 215, n°7, p.992-999.

MAGALHAES-SANT'ANA, M. (2019) The Emperor's New Clothes—An Epistemological Critique of Traditional Chinese Veterinary Acupuncture. *Animals* vol. 9, n°4, p.168. [10.3390/ani9040168]

MARIÉ, É. (2011) Transmission et pratique de la médecine chinoise, *Perspectives chinoises* vol. 11, n°3, p.4-12.

MARK E. (2016) Taoisme. *In World History Encyclopedia* [https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-14406/taoisme/] (consulté le 07/11/2023)

MATERN, C. (2012) Acupuncture for Dogs and Cats: a pocket atlas. Stuttgart, Ed. Thieme.

MCDONALD, C.J., MAZZUCA, S.A., MCABE, P.G. (1983) How much of the placebo 'effect' is really statistical regression? *Statistics in Medicine* vol.2, n°4, p.417-427. [10.1002/sim.4780020401]

MCKENZIE, B. (2020) Acupuncture - A sticking point among veterinary professionals. *In Veterinary Practice News* [https://www.veterinarypracticenews.ca/acupuncture-september-2020/] (consulté le 26/04/2023)

MERCIER M., (2022) L'indépendance professionnelle. Revue de l'Ordre National des Vétérinaires, n°80, p.10-11.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2023a) Article 4161-1 du Code de la Santé Publique. *In Légifrance* [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000047568758] (consulté le 03/06/2023)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE(2023b) Article R242-33 du Code Rural et de la Pêche Maritime. *In Légifrance* [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030361197/#:~:text=%2DLe%20vétérinaire%20est%20tenu%20au,la%20qualité%20de%20ses%20actes] (consulté le le 03/06/2023)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2023c) Article R.242-34 du Code Rural et de la Pêche Maritime. In Légifrance [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044365117#:~:text=Dans%20le%20cadre%20de%20son,se%20parer%20de%20titres%20falla cieux] (consulté le le 03/06/2023)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2023d) Article R.242-73 du Code Rural et de la Pêche Maritime. *In Légifrance* [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032672520] (consulté le le 03/06/2023)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2023e) Article R.242-76 du Code Rural et de la Pêche Maritime. *In Légifrance* [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000035251300] (consulté le le 03/06/2023)

MOLINIER, F., RIAUCOURT, A. (1986) Traité d'acupuncture vétérinaire. Tome 1 : Acupuncture fondamentale traditionnelle et moderne des carnivores. Fascicule 1 : Notions élémentaires. Sainte-Ruffine, Ed. Maisonneuve.

MOSS C. (2001) The desktop guide to complementary and alternative medicine: an evidence-based approach. *Journal of the Royal Society of Medicine* vol. 94, n°12, p.650–651.

MU, J., FURLAN, A.D., LAM, W.Y., *et al.* (2020) Acupuncture for chronic non-specific low-back pain (LBP) *Cochrane Database of Systematic Reviews* vol. 2020, n°12. [10.1002/14651858.CD013814]

NGUYEN, J. (2018) L'interdiction de l'acupuncture en 1822 par l'empereur Daoguang et l'instrumentalisation de l'histoire. *Acupuncture et Moxibustion* vol. 17, n°1, p.5-14.

NIBOYET, J.-E.-H. (1951) Essai sur l'acupuncture chinoise pratique. Paris, Ed. Dominique Wapler.

OMS, (2013) Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023. *In Organisation Mondiale de la Santé* [https://www.who.int/fr/publications-detail/9789241506096] (consulté le 25/07/2023)

PICHETTI, S. et SERMET, C. pour le Haut Conseil de la Santé Publique (2016) La politique du médicament. Actualité et Dossier en Santé Publique. n°97, p.17-22. [https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger? NomFichier=ad971649.pdf]

RICHARD, S. (1994) Le vétérinaire acupuncteur français. Historique. Le point en 1994. Thèse de Médecine vétérinaire, École nationale vétérinaire de Toulouse.

SACKETT, D.L., *et al.* (1996) « Evidence based medicine: what it is and what it isn't », British Medical Journal, vol. 312, n°7023, pp. 71-72 [https://doi.org/10.1136/bmj.312.7023.71]

TAILLEUX, P. (1986) Louis Berlioz, pionnier de l'acupuncture. Communication présentée à la séance du 22 février 1986 de la Société française d'histoire de la médecine. [https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1986x020x002/HSMx1986x020x002x0145.pdf] (consulté le 09/07/2023)

VAROBIEFF, L. (2022) L'indépendance vétérinaire, un besoin de reconnaissance qui conditionne le soin. Revue de l'Ordre National des vétérinaires, n°80, p.8

VEILLY, M. (2018) l'Ordre des vétérinaires, cours délivré à l'ENVA. Maisons-Alfort, Novembre 2018.

WORLD HEALTH ORGANIZATION. (2020) Benchmarks for the practice of acupuncture. *In World Health Organization* [https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/340838/9789240016880-eng.pdf?sequence=1] (consulté le 04/05/2023)

ZEPPA, P. (2013) Guide pratique d'acupuncture du chien et du chat. Paris, Ed. Med'com.

ZULKIFLI, I. (2013) Review of human-animal interactions and their impact on animal productivity and welfare. *Journal of Animal Science and Biotechnology* vol. 4, n°1, p25. [10.1186/2049-1891-4-25]

Annexe 1 : Mesures de désinfection lors d'un traitement par acupuncture (OMS, 2020)

Disinfection required during acupuncture provision should be conducted according to local infection control guidelines by considering the following principles:

- Sterilization of reusable acupuncture needles: reusable acupuncture needles should be sterilized. Disposable single-use sterile needles are strongly recommended and shouldn't be reused.
- Disinfection of other apparatus: apparatus in direct contact with acupuncture needles should be properly disinfected before each application.
- Hygiene of the practitioner's hands: the practitioner should clean and disinfect their hands and fingers before and after providing acupuncture treatment.
- Hygiene of the acupoint sites: acupoints and the surrounding areas should be disinfected before acupuncture treatment is given.
- Disinfection of the materials: materials in direct contact with the patient, including but not limited to sheets and towels, should be disinfected or disposable. Materials without direct contact, including but not limited to mattress and pillow, should be hygienically maintained for each use.
- Disinfection of the treatment area: the treatment room, equipment and devices should be kept clean and tidy.

Annexe 2 : Protocole en cas d'incident en acupuncture (OMS, 2020)

A2.1 Fainting

- Stop needling immediately.
- · Withdraw all needles from the patient.
- · Have the patient lie down and rest in a comfortable position.
- · Assess and refer as appropriate.

A2.2 Excessive pain during needling

- · Stop needling immediately.
- · Remove the needle from the patient.
- · Reassure the patient.
- · Have the patient rest in a comfortable position.

A2.3 Stuck needle

- · Stop immediately if manipulating.
- · Reassure the patient.
- · Ask the patient to revert to the original position if applicable.
- · Rotate the needle in reverse in case of excessive twisting in one direction.
- · Tap local area to relieve spasm.

A2.4 Bent needle

- · Stop immediately if manipulating.
- · Reassure the patient.
- · Ask the patient to revert to original position if applicable.
- · Withdraw the needle gently in the direction of bending.

A2.5 Broken needle

- · Stop needling immediately.
- · Reassure the patient.
- · Ask the patient to maintain current body position.
- $\boldsymbol{\cdot}$ Hold and withdraw the exposed fragment of the needle with a sterile tweezer.
- · Refer for surgery if the broken fragment is submerged under the skin.

A2.6 Pneumothorax

- · Stop needling immediately.
- · Withdraw all needles from the patient.
- · Reassure the patient.
- · Have the patient rest in a suitable position.
- Assess and refer to other health-care professionals as appropriate.

A2.7 Nerve injury

- · Stop needling immediately.
- · Remove the needle from the patient.
- · Reassure the patient.
- · Apply a cold compress
- · Assess and refer to other health-care professionals as appropriate.

A2.8 Vascular injury

- · Stop needling immediately.
- · Remove the needle from the patient.
- · Reassure the patient.
- · Press with a dry sterile swab for slight bleeding.
- · Use a cold compress for moderate hematoma.
- · Apply compression bandaging for continuous bleeding.
- · Assess and refer to other health-care professionals as appropriate.

A2.9 Organ injury

- · Stop needling immediately.
- · Withdraw all needles from the patient.
- ${\boldsymbol{\cdot}}$ Assess and refer to other health-care professionals as appropriate.

Annexe 3 : Questionnaire pour les participants favorables à l'acupuncture

Explication de la thèse

Étudiante en dernière année à l'ENVA, je réalise des interviews dans le cadre de ma thèse qui cherche à décrire la place de l'acupuncture en France en 2023, et surtout le point de vue des vétérinaires. Les thèmes suivants seront abordés : quelques questions sur votre parcours, vos formations, puis des questions sur l'acupuncture : votre perception de l'acupuncture, son efficacité selon vous, la sécurité de cette pratique et enfin sa régulation.

Partie 1 : Votre identité et votre parcours professionnel

- Nom prénom :
- Ecole :
- Formations réalisées :
- domaine (rurale, équine, canine, mixte) :
- domaines de la médecine vétérinaire qui vous intéressent le + :
- nombre d'années de pratique :
- Votre statut (salarié, collaborateur libéral, associé) :
- Pratiquez-vous l'acupuncture ? Si vétérinaire acupuncteur : Comment vous êtes vous formé ?
- Pratiquez-vous une autre médecine douce ?
- <u>Si étudiant</u>: comptez-vous vous former/pratiquer l'acupuncture/ autre médecine douce ? Ou bien toute autre spécialité ?

Partie 2 : Votre perception de l'acupuncture

 Quel est votre lien avec l'acupuncture ? Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à l'acupuncture ?
 Que pensez-vous de l'acupuncture en médecine vétérinaire? (Êtes-vous favorable à la pratique de l'acupuncture en médecine vétérinaire)

Que pensez-vous de l'acupuncture en médecine vétérinaire? (Êtes-vous favorable à la pratique de l'acupuncture ?)

Partie 3 : Efficacité de l'acupuncture

- Que pensez-vous de l'efficacité de l'acupuncture ?
- Quels sont les domaines pour lesquels l'acupuncture est efficace selon vous ?
- L'acupuncture devrait-elle être utilisée seule ? couplée avec un traitement classique ? Ou bien couplée à une autre médecine douce ?

Partie 4 : Sécurité et Régulation

- Sous quelles conditions l'acupuncture devrait-elle être pratiquée ?
 Quels sont les risques de la pratique de l'acupuncture ?
- Trouvez-vous que cette spécialisation est assez régulée ?

Question bonus:

- Est ce qu'il serait souhaitable de former les vétérinaires et comment voyez vous la formation (stage, formation continue en école, guelle durée)? Est ce que les possibilités actuelles vous satisfont ?
- Selon vous, dans quel domaine devrait être développée l'acupuncture ?
- Quels sont les enjeux à résoudre aujourd'hui par rapport à ce domaine ?
- Question ouverte : Aimeriez-vous ajouter quelque chose à cet entretien ?

Annexe 4 : Questionnaire pour les participants défavorables à l'acupuncture

Partie 1 : Votre identité et votre parcours professionnel

- Nom prénom :
- Ecole:
- Formations réalisées :
- domaine (rurale, équine, canine, mixte) :
- domaines de la médecine vétérinaire qui vous intéressent le + :
- nombre d'années de pratique :
- Votre statut (salarié, collaborateur libéral, associé) :

Partie 2 : Votre perception de l'acupuncture (ou médecines alternatives)

- Êtes-vous globalement favorable ou bien défavorable aux médecines alternatives en médecine vétérinaire ? Si non expliquez pourquoi.
- Que pensez-vous de l'acupuncture en médecine vétérinaire? (Êtes-vous favorable ou défavorable à la pratique de l'acupuncture ?).
- Qu'est ce qui vous a amené à être réticent à propos de l'acupuncture ?
- Que pensez-vous de la position de l'acupuncture par rapport à la médecine allopathique ? par rapport aux autres médecines complémentaires ? (c'est-à-dire est-ce que vous mettez dans le même panier toutes les médecines complémentaires ?)

Partie 3 : Efficacité de l'acupuncture

- Que pensez-vous de l'efficacité de l'acupuncture ? (Si oui dans certains domaines, dans quels domaines ?)
 - L'acupuncture devrait-elle être utilisée seule ? couplée avec un traitement classique ? Ou bien couplée à une autre médecine complémentaire ? Ou ne devrait jamais être utilisée ?
- Êtes vous attentif à l'Evidence Based Medicine dans votre pratique quotidienne ? Si oui, par quel moyens vous renseignez-vous ?

Partie 4 : Sécurité et Régulation

- Sous quelles conditions l'acupuncture devrait-elle être pratiquée ?
 Quels sont les risques de la pratique de l'acupuncture ?
- Trouvez-vous que cette spécialisation est assez régulée ?
- Devrions-nous interdire la pratique de l'acupuncture par les vétérinaires ? (Au risque que cela se développe de façon illégale et que ce soit fait par des personnes qui n'ont pas de formation vétérinaire ?)

Question bonus:

- Est ce qu'il serait souhaitable de mettre en garde les étudiants vétérinaires dès l'École ? Si oui sous quelle forme ? Ou bien est ce que notre enseignement en EBM est suffisant ?
- Quels sont les enjeux à résoudre aujourd'hui par rapport à ce domaine ?
- Question ouverte : Aimeriez-vous ajouter quelque chose que vous souhaitez me dire que nous n'avons pas abordé dans cette conversation ?

POINT DE VUE DES PRATICIENS ET ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRES SUR L'ACUPUNCTURE EN FRANCE EN 2023

AUTEUR: Cécile BEER

RÉSUMÉ:

L'acupuncture est une thérapie complémentaire issue de la médecine traditionnelle chinoise. Elle repose sur la stimulation de points d'acupuncture à l'aide d'aiguilles. Cette thèse explore la perception de l'acupuncture vétérinaire par les praticiens et étudiants vétérinaires en France en 2023. Elle s'appuie sur une étude qualitative par entretiens semi-dirigés de 15 vétérinaires favorables à l'acupuncture, 5 vétérinaires défavorables à l'acupuncture ainsi que 5 étudiants vétérinaires. Les interviews réalisées révèlent que l'acupuncture est globalement perçue comme une thérapie « douce », favorisant une approche holistique, le bien-être animal ainsi qu'un temps de consultation plus long. Malgré l'intérêt croissant des propriétaires, l'acupuncture suscite la méfiance de la communauté scientifique en raison du manque de preuves scientifiques concluantes, contribuant à des opinions divergentes parmi les vétérinaires. Les vétérinaires favorables à l'acupuncture soulignent son efficacité basée sur l'expérience personnelle, tandis que les vétérinaires sceptiques face à l'acupuncture insistent sur la nécessité de preuves basées sur l'EBM pour maintenir la crédibilité de la profession et diminuer la perte de chance pour l'animal. Malgré cette remise en cause des fondements scientifiques, de nombreux vétérinaires favorables à l'acupuncture regrettent un manque de tolérance de la part de leurs confrères car ils considèrent que l'utilisation de l'acupuncture peut être donnée en complément d'un traitement allopathique pour certaines maladies ou situations d'impasse thérapeutique. Les risques de l'acupuncture et la proposition d'une régulation avec un diplôme sont discutés. La formation initiale est identifiée comme une priorité pour les praticiens et les étudiants vétérinaires. Finalement, cette thèse aspire à éclairer les opinions de la communauté vétérinaire afin de mieux résoudre les défis entourant cette pratique.

MOTS CLÉS:

ACUPUNCTURE, POINT DE VUE, INTERVIEW, MÉDECINE ALTERNATIVE, MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE, MÉDECINE CHINOISE, VÉTÉRINAIRES, ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRES, PRATICIENS. FRANCE

JURY:

Présidente : Pr Véronique VIATEAU

Directrice de thèse : Dr Geneviève MARIGNAC

Examinatrice : Dr Lélia BERTONI



POINT OF VIEW OF VETERINARY PRACTITIONERS AND STUDENTS ON ACUPUNCTURE IN FRANCE IN 2023

AUTHOR: Cécile BEER

SUMMARY:

Acupuncture is a complementary therapy based on traditional Chinese medicine, involving the stimulation of acupuncture points using needles. This thesis explores the perception of veterinary acupuncture among practitioners and veterinary students in France in 2023. This work involves a qualitative research using semi-structured interviews with 15 veterinarians in favor of acupuncture, 5 veterinarians against acupuncture, and 5 veterinary students. The interviews reveal that acupuncture is generally seen as a "soft" therapy, promoting a holistic approach, animal welfare, and a longer consultation time. Despite increasing interest from pet owners, acupuncture faces skepticism from the scientific community due to the lack of conclusive scientific evidence, leading to divergent opinions among veterinarians. Those in favor of acupuncture emphasize its efficacy based on personal experience. Skeptical veterinarians insist on the need for evidence-based medicine (EBM) to maintain professional credibility and reduce loss of chance for animals. Despite this lack of scientific grounds, many veterinarians in favor of acupuncture resent what they perceive as a lack of tolerance among their colleagues, considering that acupuncture can be used in conjunction with allopathic treatments, specially for conditions associated with therapeutic impasses. Other issues, such as risks of acupuncture and legal regulation with a diploma, are discussed. Initial training is identified as a priority for all practitioners and veterinary students. Ultimately, this thesis aims to shed light on the opinions within the veterinary community to better address the challenges surrounding this practice.

KEYWORDS:

ACUPUNCTURE, POINT OF VIEW, INTERVIEW, ALTERNATIVE MEDECINE, COMPLEMENTARY MEDECINE, CHINESE MEDECINE, VETERINARIAN, VETERINARY STUDENTS, PRACTICIONERS.

JURY:

Chairperson: Pr Véronique VIATEAU Thesis Director: Dr Geneviève MARIGNAC

Reviewer: Dr Lélia BERTONI

